

1915 - 2015

*Histoire et patrimoine du Corps dentaire  
royal canadien: cent ans de service de  
dentisterie militaire*

*Par Major Richard Groves, CD*



ISBN 978-0-660-22125-0



# *Histoire et patrimoine du Corps dentaire royal canadien : cent ans de service de dentisterie militaire*

*par Major Richard Groves, CD*



*L'année 2015 marque le 100<sup>e</sup> anniversaire du Corps dentaire royal canadien. Depuis la création du Corps dentaire de l'Armée canadienne le 13 mai 1915, le service dentaire militaire du Canada a arboré quatre insignes de coiffure distincts, et a servi outre-mer dans les deux Guerres mondiales et dans la guerre de Corée ainsi que dans de multiples autres opérations de maintien de la paix et d'établissement de la paix et opérations humanitaires et médico-légales, tout en s'occupant de la santé bucco-dentaire des troupes canadiennes. Voici notre histoire.*



© Corps dentaire royal canadien, 2014.

ISBN 978-0-660-22125-0



**Message de Son Altesse Royale Birgitte, duchesse de Gloucester, GCVO  
colonel en chef du Corps dentaire royal canadien**



De : Son Altesse Royale la duchesse de Gloucester, GCVO,  
colonel en chef, Corps dentaire royal canadien

À titre de colonel en chef du Corps dentaire royal canadien, je tiens à offrir mes plus sincères vœux à tous les membres du Régiment à l'occasion de son centenaire.

Je vous félicite pour le service exceptionnel que vous avez rendu au Canada pendant les deux Guerres mondiales, en Corée et en Afghanistan, ainsi que dans le cadre de nombreuses autres opérations de maintien de la paix, d'établissement de la paix et d'opérations humanitaires et médico-légales.

La détermination sans faille du Corps dentaire royal canadien à veiller au bon état de santé buccodentaire et au bien-être des soldats, marins et aviateurs canadiens et alliés, atteste du professionnalisme et du dévouement du Corps.

Je vous souhaite à tous encore beaucoup de succès à l'avenir lors de votre participation à des missions internationales ainsi que dans le cadre de votre travail au sein des services militaires et publics et de la collectivité dentaire mondiale. *[traduction]*



From: Her Royal Highness The Duchess of Gloucester, GCVO,  
Colonel-in-Chief, Royal Canadian Dental Corps

As Colonel-in-Chief of The Royal Canadian Dental Corps, I send my warmest good wishes to all members of the Regiment on the occasion of the Regiment's Centenary.

I congratulate you on the exceptional service you have given to Canada in both World Wars, to Korea and Afghanistan and to many other peace-making, peacekeeping, humanitarian and forensic operations.

The unwavering focus of the Royal Canadian Dental Corps on the oral health readiness and well-being of Canadian and Allied soldiers, sailors and air personnel is testament to the professionalism and dedication of the Corps.

I wish you all on-going success with your involvement in International missions, and your work with the military and public services, and global dental community.



**Message de Dr Gary MacDonald  
Président de l'Association dentaire  
canadienne**



CANADIAN DENTAL ASSOCIATION  
L'ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE

**Félicitations**  
de la part de  
**l'Association dentaire canadienne**

Depuis plus de 100 ans, l'Association dentaire canadienne et le Corps dentaire royal canadien travaillent de concert à faire la promotion d'une bonne santé buccodentaire auprès de la population canadienne. L'Association dentaire canadienne et ses membres des quatre coins du pays sont très fiers de ce qu'a accompli le Corps dentaire au cours du siècle dernier. Nous lui offrons toutes nos félicitations à l'occasion de son centenaire et tenons à exprimer notre reconnaissance envers les hommes et les femmes du Corps dentaire qui ont veillé avec professionnalisme et dévouement à la santé buccodentaire des soldats, des marins et des aviateurs du Canada.

Nous prions le Corps dentaire royal canadien d'accepter tous nos vœux de succès dans les efforts qu'il déploie pour suivre sa devise, *Sanitas in Ore*.

Le président,

A handwritten signature in black ink that reads "Gary R. MacDonald". The signature is written in a cursive, flowing style.

Gary MacDonald, DDS



## AVANT-PROPOS

Pendant la Première Guerre mondiale, Sir Cuthbert Wallace, expert-conseil en soins dentaires dans l'armée britannique, fit la remarque suivante : « Les Canadiens ont un système de soins dentaires tout à fait parfait. Les Britanniques feraient bien de les imiter. » Un siècle plus tard, cette déclaration continue de refléter l'exceptionnelle qualité des soins buccodentaires offerts par le CDRC. Le Corps a appuyé toutes les opérations militaires pendant le siècle où il a servi le Canada, en temps de paix comme en temps de guerre. Les compétences et le dévouement de son personnel ont toujours été une source de grand réconfort pour nos troupes et ont fait grand honneur à notre pays. Aujourd'hui, en tant qu'élément intégral du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes, le CDRC continue de mériter et d'accroître sa réputation internationale en tant que chef de file innovateur dans des domaines clés des soins dentaires militaires et de l'odontologie légale.



La plupart des capacités de pointe et la qualité des soins du CDRC viennent de sa vaste participation professionnelle dans les domaines de l'organisation, de la réglementation et de l'enseignement de la dentisterie au Canada et dans le monde, ainsi qu'avec les autres services dentaires fédéraux au Canada et à l'étranger. Son partenariat le plus important, cependant, demeure celui qu'il entretient avec l'Association dentaire canadienne, à l'égard de laquelle tous les membres des forces armées sont profondément reconnaissants. Bien que les services dentaires militaires canadiens fournis pendant la guerre des Boers l'aient été avant la fondation de l'ADC en 1902, la création du premier service dentaire militaire permanent en 1904 est attribuable à l'action menée par l'ADC. Depuis, le soutien indéfectible de l'ADC a joué un rôle essentiel dans les réalisations du CDRC et dans le maintien en puissance des forces armées; pour sa part, le CDRC a toujours contribué à la gérance de la profession exercée par l'ADC. Comme un président de l'ADC l'a un jour décrit, le Corps dentaire des FAC est comme « un mât soutenant de façon inconditionnelle la tente de l'ADC ». Cette relation étroite d'entraide mutuelle contribue toujours à la réussite des opérations militaires et humanitaires du Canada, comme elle l'a fait tout dernièrement dans le perfectionnement des capacités en soins dentaires civils et militaires de l'Afghanistan.

Guidé par son sénat, le CDRC demeure une famille régimentaire robuste composée de son personnel militaire et civil, en activité ou à la retraite. Le système de santé militaire intégré et élargi que nous avons aujourd'hui a toutefois grandement profité du leadership des membres du CDRC occupant des postes dans le Groupe des services de santé, qu'il s'agisse d'officiers d'état-major au quartier général national, de commandants et de sergents-majors dans des unités et sous-unités de campagne, ou même du commandant adjoint et de l'adjudant-chef de l'ensemble de la formation. Alors que nous célébrons les 100 premières années d'excellence militaire et clinique du CDRC, c'est avec confiance que nous pouvons envisager sa réussite future au service du Canada grâce à la compétence extraordinaire, à l'innovation, et au sens absolu du devoir de ses membres.

Sanitas in Ore

Brigadier-général Jean-Robert Bernier, OMM, CD, QHP, BA, MD,  
Médecin-général et commandant du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes



## Table des matières

### ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

<i>Guerre d'Afrique du Sud, de 1899 à 1902</i>	1
<i>Première Guerre mondiale, de 1915 à 1918</i>	1
<i>Seconde Guerre mondiale, de 1939 à 1945</i>	3
<i>Après la Seconde Guerre mondiale</i>	8
<i>L'Organisation du traité de l'Atlantique nord en Europe</i>	8
<i>Réseau routier du Nord-Ouest, de 1946 à 1968</i>	10
<i>École du Corps dentaire royal canadien,</i>	11
<i>École du Service dentaire des Forces canadiennes,</i>	
<i>Centre d'instruction des Services de santé des</i>	
<i>Forces canadiennes</i>	
<i>Colonel commandant</i>	12
<i>Études supérieur</i>	13
<i>Guerre de Corée, de 1950 à 1957</i>	13
<i>Nominations de chirurgien-dentiste honoraire de la Reine</i>	17
<i>Programme d'apprenti-soldat, de 1953 à 1967</i>	17
<i>Bulletin du Corps dentaire, 1960</i>	18
<i>Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient</i>	18
<i>(FUNU), de 1956 à 1967</i>	
<i>Défilé du Corps dentaire royal canadien, 1960</i>	19
<i>Réseau d'alerte avancé et Réseau Pine Tree du NORAD</i>	19
<i>Tournoi de curling, 1963</i>	19
<i>Forces des Nations Unies à Chypre, de 1963 à 1994</i>	20
<i>Tournoi de golf, 1964</i>	20
<i>Unification des Forces canadiennes, 1968</i>	21
<i>Programme de soins dentaires préventifs</i>	22
<i>des Forces canadiennes, 1969</i>	
<i>Ordres du Service dentaire des Forces canadiennes, 1968</i>	23
<i>Programme de formation pour les dentistes</i>	23
<i>tchécoslovaques, de 1969 à 1970</i>	
<i>Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient II</i>	24
<i>[FUNU II] de 1973 à 1979</i>	
<i>Tornado de Barrie, 1985</i>	24
<i>Système d'information dentaire (SI DENT), 1987</i>	24
<i>Trophée W.R. Thompson</i>	25
<i>75<sup>e</sup> anniversaire de la dentisterie militaire canadienne, 1990</i>	26
<i>Crise d'Oka (Op Salon), 1990</i>	26
<i>Guerre du Golfe (Op Friction, Op Scalpel),</i>	27
<i>de 1990 à 1991</i>	
<i>Adjudant-chef de la Branche des services dentaires</i>	27
<i>Évaluation sur place des besoins en effectifs, 1992</i>	28
<i>Somalie (Op Deliverance), de 1990 à 1991</i>	28
<i>Ex-Yougoslavie (Op Harmonie, Op Cavalier, Op Mandarin,</i>	28
<i>Op Alliance, Op Palladium, Op Kinetic), de 1992 à 2004</i>	

<i>SDFC 2000</i>	29
<i>Débordement de la rivière Rouge (Op Assistance), 1997</i>	30
<i>Tempête de verglas (Op Recuperation), 1998</i>	30
<i>Enquête de l'équipe dentaire judiciaire à la suite de</i>	31
<i>l'écrasement du vol 111 de Swissair (Op Persistence), 1998</i>	
<i>Rétablissement du grade de caporal-chef, 1998</i>	33
<i>République de Macédoine, ex-Yougoslavie</i>	33
<i>(Op Guarantor), 1998</i>	
<i>Initiative Reforger du Service dentaire des</i>	34
<i>Forces canadiennes</i>	
<i>Réfugiés kosovars (Op Parasol), 1999</i>	35
<i>Timor-Oriental (Op Toucan), 2000</i>	35
<i>Afghanistan (Op Apollo, Op Archer, Op Athena),</i>	35
<i>de 2001 à 2011</i>	
<i>Feux de forêt de l'Okanagan (Op Peregrine), 2003</i>	38
<i>Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti</i>	38
<i>(Op Halo), 2004</i>	
<i>Pièce commémorative de la Branche</i>	39
<i>Dossier de santé électronique</i>	39
<i>Projet Severodvinsk, Ile Yagri, Russie</i>	39
<i>Initiative Restore du Service dentaire des</i>	40
<i>Forces canadiennes</i>	
<i>Exercices humanitaires de la US Navy Continuing Promise et</i>	41
<i>Pacific Partnership</i>	
<i>Colonel en chef</i>	41
<i>Enquête canadienne sur les mesures de la santé, 2008</i>	42
<i>Jeux olympiques de 2010 (Op Podium)</i>	43
<i>Séisme en Haïti (Op Hestia), 2010</i>	43
<i>IVC en Haïti (Projet Courage), 2010</i>	44
<i>Haïti , exercice New Horizons, 2011</i>	45
<i>Afghanistan (Op Attention), de 2011 à 2013</i>	47
<i>Sénat de la Branche des services dentaires</i>	49
<i>Op Nanook, 2011</i>	50
<i>IVC – Baie Resolute, 2011</i>	51
<i>Équipe d'intervention en odontologie médico-légale des</i>	52
<i>Forces canadiennes</i>	
<i>Expertise judiciaire en Algérie (Op Spearmint), 2013</i>	53
<i>Rétablissement du Corps dentaire royal canadien</i>	53
<i>Quartier général régimentaire</i>	54
<i>du Corps dentaire royal canadien</i>	
<i>Insigne du Groupe des Services de santé</i>	54
<i>des Forces canadiennes</i>	
<i>Centenaire du Corps dentaire royal canadien</i>	55
<i>Composition à la cornemuse pour le centenaire</i>	55

### ÉVOLUTION DE L'ÉQUIPE DU CORPS DENTAIRE

<i>Assistants en dentisterie clinique et techniciens dentaires</i>	56
<i>Techniciens de laboratoire dentaire</i>	57
<i>Hygiénistes dentaires</i>	57
<i>Techniciens de matériel dentaire</i>	58
<i>Magasiniers de matériel dentaire</i>	60
<i>Commis à l'administration dentaire</i>	60
<i>Officiers d'administration dentaire</i>	60
<i>Autres groupes professionnels militaires</i>	62
<i>Fonctionnaires</i>	62
<i>Personnel dentaire de la Force de réserve</i>	62
<i>Entrepreneurs tiers</i>	63

### LE CORPS DENTAIRE ROYAL CANADIEN AUJOURD'HUI

<i>Soins en garnison – 1<sup>re</sup> Unité dentaire</i>	65
<i>Capacités opérationnelles</i>	66

### RELATIONS STRATÉGIQUES

#### ANNEXES

<i>Bibliographie</i>	77
<i>Directeurs généraux du Service Dentaires /</i>	77
<i>Directeurs du Service Dentaires</i>	
<i>Attributs d'uniforme portés par le personnel</i>	79
<i>de la Branche des services dentaires</i>	
<i>Adjudants-chefs de la Branche dentaire</i>	79
<i>Colonels Commandant du Corps dentaire royal canadien</i>	81
<i>et du Service dentaire forces canadiennes</i>	
<i>Décorations et nominations</i>	83
<i>Guerre de Corée</i>	85
<i>Égypte</i>	86
<i>Chypre</i>	87
<i>Ex-Yougoslavie</i>	88
<i>Asie du Sud-Ouest et Afghanistan</i>	89
<i>Déploiements avec la US Navy</i>	91
<i>Autres opérations et exercices internationaux</i>	93
<i>Opérations nationales</i>	94
<i>Insigne de coiffure, insigne de col et drapeau</i>	95
<i>de la Branche des services dentaires</i>	
<i>Commentaire de l'auteur</i>	96



## PRÉSENTATION

Le Corps dentaire royal canadien (CDRC) a servi le Canada lors des deux guerres mondiales, en Corée, en Afghanistan et lors de nombreuses autres opérations humanitaires, nationales, médico-légales, de rétablissement de la paix et de maintien de la paix, et ce, tout en s'occupant de la santé buccodentaire de nos soldats, marins et aviateurs au pays. Dans l'année de notre centenaire, le CDRC joue réellement et activement des rôles traditionnels en évolution tout en développant et en maintenant à jour des capacités plus récentes qui présentent davantage d'options aux Forces armées canadiennes (FAC) afin qu'elles puissent contribuer aux interventions pangouvernementales à l'échelle nationale, continentale et internationale à titre d'élément fondamental de l'équipe de soins de santé du médecin général des FAC.

Le CDRC doit sa création même à l'Association dentaire canadienne (ADC) et, à l'image du restant de la communauté dentaire canadienne, nous continuons à nous placer sous sa direction et sa gestion de la profession au Canada, et nous nous efforçons de continuer à être, comme l'a si aimablement dit un président de l'ADC au cours des dernières années, « une partie intégrante du tissu des professionnels dentaires au Canada ». Je dois remercier encore une fois l'ADC pour le rôle essentiel qu'elle joue dans la commémoration du centenaire du CDRC; cela témoigne de son rôle clé dans l'établissement d'un service dentaire militaire au Canada ainsi que de l'étroite collaboration qui existe entre l'ADC et le CDRC depuis lors.

Bien entendu, comme toutes les organisations de longue date qui connaissent du succès, le CDRC repose grandement sur les efforts de nos prédécesseurs. Nous sommes extrêmement redevables aux pionniers de notre Corps qui, dans les périodes de transformation et de bouleversement importantes de notre histoire, ont eu la vision et le courage de discerner et d'adopter un cours linéaire clair dans des circonstances complexes nébuleuses, et qui ont parfois dû faire face à une résistance interne et externe aux changements évolutifs et révolutionnaires requis. Ces dirigeants ont assuré l'évolution permanente et opportune de nos capacités en matière de soins de santé buccodentaire, en garnison et en déploiement, tout en établissant d'autres capacités professionnelles propres au CDRC requises par les FAC et par le gouvernement du Canada.

J'attends maintenant avec impatience la prochaine décennie du CDRC. Bien que personne ne puisse prédire avec certitude ce que nous réserve cette décennie, je peux déterminer la contribution du CDRC en m'appuyant sur les fondements solides de 2015. Ces fondements, qui sont soutenus par notre colonel en chef, Son Altesse Royale la duchesse de Gloucester, et le sénat du CDRC, comprennent une cohorte militaire qui possède les compétences cliniques et les titres requis et qui est active dans les organismes universitaires, réglementaires et associations de dentiste nationales et internationales; et, ce qui est tout aussi important, cette cohorte possède des grades qui correspondent directement à leurs compétences, leurs titres et leur expérience à titre d'officiers des FAC ou de militaires du rang. Ces fondements comprennent également une cohorte de civils agréés provenant de la fonction publique ou du personnel des entrepreneurs, dont le dévouement à la mission et leur expérience au sein de l'organisation sont sous-jacents à la qualité des soins en garnison et à un niveau amélioré de stabilité de l'effectif et de continuité des soins dans ces cliniques, ce qui offre ainsi une souplesse dans l'exécution des tâches de leurs collègues militaires. Bien sûr, cela comprend l'Association du corps dentaire royal canadien et nos anciens membres et retraités du corps dentaire, qui jouent le rôle de gardiens de notre histoire, les défenseurs de la tribune de la Défense pour une meilleure compréhension de l'ensemble des capacités d'un service dentaire en uniforme et la cohésion de notre réseau régimentaire d'un océan à l'autre.

Au-delà de ces éléments régimentaires, il y a bien sûr les principaux éléments externes qui font partie intégrante de nos fondements, notamment le développement et le maintien de l'ampleur et de la profondeur des capacités dans une organisation relativement nécessitent la collaboration permanente d'un certain nombre d'institutions nationales et internationales. Cela comprend les services dentaires des États-Unis et des autres alliés avec qui nous nous entraînons et déployons; les associations de dentistes nationaux et internationaux qui représentent, communiquent et soutiennent ce que nous faisons; les écoles et les collèges de dentisterie, d'assistants dentaires et d'hygiène dentaire qui forment nos cliniciens; les commissions d'examen qui évaluent les compétences de nos cliniciens pour l'obtention d'un permis d'exercice; les organismes de réglementation dentaire canadiens qui accordent les permis d'exercice et qui sont des partenaires de la surveillance professionnelle de nos cliniciens; le Bureau of Legal Dentistry de l'Université de la Colombie-Britannique et la Gendarmerie royale du Canada qui nous appuient et que nous appuyons comme nos partenaires du domaine médico-légal; la Commission de l'agrément dentaire du Canada qui s'occupe de l'agrément de nos cliniques en particulier et notre système en général; et le Bureau du dentiste en chef du Canada qui constitue notre assise pour la dentisterie fédérale au Canada.

Cette connexion intégrale à la dentisterie militaire et civile nationale et internationale revêt un aspect particulièrement important pour nous et pour le gouvernement du Canada (GC) qui souhaite s'assurer que les Canadiennes et les Canadiens, lorsqu'ils servent leur pays comme soldats, comme marins ou comme aviateurs, reçoivent de manière uniforme des soins répondant aux normes en vigueur aujourd'hui au Canada sur leur lieu d'affectation, que ce soit au pays ou dans le reste du monde.

En plus des fondements solides qui nous permettent d'avancer, notre cohésion régimentaire et notre vision partagée rendent notre corps plus grand que la somme de ses parties. Cette force prend racine dans notre patrimoine, et elle tire parti de notre engagement et de nos réalisations dans le milieu actuel, ce qui nous permet, en tant que Corps, de faire face avec confiance à tout ce que nous pourrions rencontrer dans le monde complexe et turbulent dans lequel nous vivons.

### *Sanitas in Ore*

Colonel James C. Taylor, OMM, CD, chirurgie dentiste honoraire de la Reine, B. Sc., D.M.D., M.A., prosthodontiste certifié  
Chef régimentaire, Corps dentaire royal canadien



## ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

### Guerre d'Afrique du Sud, de 1899 à 1902

L'histoire du Corps dentaire royal canadien remonte à la guerre des Boers, qui a eu lieu en Afrique du Sud de 1899 à 1902. Pour la première fois, des chirurgiens dentistes canadiens travaillaient dans un théâtre de guerre. Le D<sup>r</sup> David Henry Baird d'Ottawa a servi au sein du 10<sup>e</sup> Hôpital de campagne du Canada, tandis que le D<sup>r</sup> Eugène Lemieux de Montréal a servi au sein du 2<sup>e</sup> Bataillon, The Royal Canadian Regiment. Tous deux faisaient partie du Service de santé de l'Armée royale canadienne, mais n'avaient aucun statut militaire à l'époque. Ils accompagnaient des troupes canadiennes prenant part à des opérations dans le Transvaal, la colonie de la rivière Orange et la colonie du Cap.

Compte tenu du grand nombre de soldats ayant besoin de soins dentaires d'urgence, il avait été jugé indispensable d'offrir des services dentaires en campagne. Pendant le conflit, plus de 2 000 hommes furent renvoyés au Royaume-Uni pour des raisons purement d'ordre dentaire et près de 5 000 autres furent déclarés inaptes à combattre parce qu'ils n'avaient pas de prothèses dentaires.

Lors de la réunion de l'Association dentaire canadienne (ADC) tenue à l'Université McGill en 1902, le D<sup>r</sup> Ira Bower d'Ottawa a présenté un document intitulé *Dentists in the Army*. Grâce à ce document, l'ADC a adopté une résolution pour la formation d'une équipe dentaire pour l'Armée régulière. Par la suite, l'ADC a fait pression sur le gouvernement du Canada pour former une équipe dentaire de l'Armée régulière sous forme de branche distincte du Service de santé. Cette

démarche a été couronnée de succès. L'Ordonnance générale n° 98 du 2 juillet 1904 autorisait la création de 18 postes de chirurgiens dentistes au sein du Service de santé de l'Armée royale canadienne.

Parmi les premiers chirurgiens dentistes nommés se trouvaient des vétérans de la guerre d'Afrique du Sud depuis devenus lieutenants honoraires, soit les D<sup>rs</sup> Baird, Lemieux et Bower. Le D<sup>r</sup> Baird était le père d'un futur directeur général – Service dentaire, le Brigadier KM Baird.

### Première Guerre mondiale, de 1915 à 1918

Au début de la Première Guerre mondiale, de nombreuses recrues ont été refusées en raison de problèmes dentaires. Seuls 26 dentistes étaient affectés aux diverses unités médicales, et ils ne pouvaient répondre à la demande. Des dentistes civils ont été invités à fournir leurs services en tant que volontaires. La majeure partie des traitements étaient donc fournis par des praticiens d'exercice privé.

Le 13 mai 1915 a été délivrée l'Ordonnance générale n° 63 autorisant la création du Corps dentaire de l'Armée canadienne en tant que corps distinct sous le contrôle administratif et professionnel du directeur des Services de santé. En prévision de cette ordonnance générale, l'autorisation a été donnée le 29 mars 1915 de nommer un officier responsable de tous les chirurgiens dentistes, affecté aux quartiers généraux de division et désigné « chirurgien dentiste en chef », et de mettre en place un effectif de dentistes militaires pour les brigades, les divisions, les hôpitaux de base et les ambulances de campagne. Cela a permis



*L'insigne du Corps dentaire de l'Armée canadienne de 1915 à 1928 a été créé par le Colonel JA Armstrong d'Ottawa. Il consistait en une arche surmontée d'une couronne, le tout superposé à une feuille d'érable. Le mot « Canadian » était inscrit sur l'arche, tandis qu'on retrouvait les mots « Army Dental Corps (OS) » entre les piliers de l'arche. Les lettres « OS » signifiaient « overseas » (outre-mer), comme sur les insignes des autres unités d'outre-mer du Corps expéditionnaire canadien. Les insignes de base étaient faits de cuivre, tandis que les insignes des officiers étaient faits de bronze. L'arche sur l'insigne représentait le suprême degré de la sainte arche royale et symbolisait la bouche, la voie d'entrée principale du corps humain.*

d'établir un effectif de temps de guerre pour le nouveau Corps dentaire de l'Armée canadienne, comportant un lieutenant-colonel chirurgien dentiste en chef pour chaque division. Quelques jours plus tard, le Colonel John Alexander Armstrong a été promu, en obtenant le titre de directeur – Service dentaire, et affecté au quartier général du Corps canadien à Londres.

Le Corps dentaire de l'Armée canadienne a commencé ses opérations outre-mer en juillet 1915 avec un effectif de 30 dentistes



militaires et de 74 sous-officiers et militaires du rang, ce qui équivaut à un ratio d'un dentiste par tranche de 1 400 membres du personnel. En 1915, la première clinique dentaire de l'Armée canadienne a été établie dans une étable du parc des expositions de Toronto. C'était ainsi la première clinique dentaire militaire de l'Empire britannique.

Le 23 juin 1915, trois pelotons du Corps dentaire de l'Armée canadienne ont marché au pas de la place Cartier à la rue Sparks à

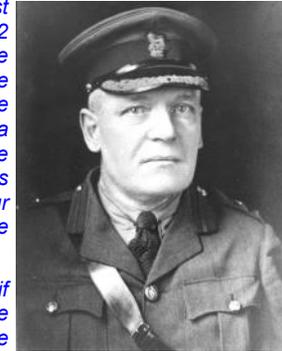
Ottawa, menés par le corps de cornemuses d'Ottawa, sous les acclamations de plusieurs milliers de spectateurs. Après les adieux, les officiers et les hommes sont montés à bord du train à Montréal, puis du RMS *Missanabie* pour se diriger vers le port de Plymouth, en Angleterre. Les dentistes militaires ont aussi mis sur pied une clinique dentaire à bord pour fournir des services dentaires bien nécessaires pendant la traversée de neuf jours. Leur arrivée a porté le nombre de membres outre-mer du Corps dentaire de



*Revue des malades du service dentaire pendant la Première Guerre mondiale.*

### **Colonel John Alexander Armstrong, CMG, CBE, ED**

*Le Colonel Armstrong est né le 26 novembre 1862 et a obtenu son diplôme de docteur en chirurgie dentaire à l'Université de Toronto en 1888. Il a rejoint l'unité de réserve 43rd Duke of Cornwall's Own Rifles en 1899, pour ensuite atteindre le grade de capitaine en 1904.*



*Il a été porté à l'effectif du Corps expéditionnaire canadien à Ottawa le 2 avril 1915. Le même jour, il a été nommé directeur – Service dentaire et promu au grade de colonel.*

*Le Corps dentaire de l'Armée canadienne a été établi en 1915 pour fournir des traitements au personnel des forces militaires du Canada se trouvant outre-mer. En France, le personnel du service dentaire était principalement employé pour les ambulances de campagne, les postes d'évacuation sanitaire, les hôpitaux généraux, les hôpitaux militaires fixes et les camps de base. En Angleterre, les cliniques étaient mises en place dans les centres d'entraînement canadiens, les dépôts, les hôpitaux spécialisés et les camps de ségrégation. Comme le faisait le directeur – Service dentaire de Londres, en Angleterre, le Colonel Armstrong supervisait ce personnel largement dispersé au nom du directeur adjoint du Service de santé au quartier général du Corps canadien.*

*Le Colonel Armstrong a reçu la Décoration d'efficacité en 1904, la médaille de l'ordre de St-Michel et St-Georges (Compagnon) en 1918 et la médaille de l'ordre de l'Empire britannique (Commandeur) en 1919. Ces deux dernières médailles sont exposées à la Craigie Memorial Library du bâtiment Wansbrough de la Base des Forces canadiennes Borden. Le Colonel Armstrong fait partie des 310 Canadiens à avoir reçu la médaille de l'Ordre de l'Empire britannique (Commandeur).*

*L'une des compagnies d'instruction du Centre d'instruction des Services de santé des Forces canadiennes est appelée la compagnie Armstrong en son honneur. Celle-ci inclut la section dentaire.*





l'Armée canadienne à 50 dentistes militaires, chacun accompagné d'un planton et d'une ordonnance, pour ainsi ajouter 150 militaires à l'effectif.

Des mécaniciens-dentistes ont été enrôlés au grade de sergent. Le bassin de mécaniciens-dentistes civils s'est rapidement épuisé, ce qui a incité le Corps dentaire de l'Armée canadienne à présenter un plan visant à ouvrir une école d'instruction militaire. Une formule plus novatrice s'est avérée satisfaisante : on a recruté tous les étudiants en dentisterie de première année de l'Ontario en qualité de mécaniciens-

dentistes à la condition que cette année d'études leur soit créditée s'ils terminaient leurs études après leur service militaire.

Les dentistes militaires canadiens étaient affectés aux ambulances de campagne, et ils ont fait des merveilles en zone avancée, fournissant même des dentiers en or. Un expert-conseil de l'Armée britannique, Sir Cuthbert Wallace, affirma en 1918 que « les Canadiens ont une organisation dentaire vraiment parfaite » et il alla jusqu'à suggérer que le Service britannique imite le modèle canadien afin de fournir des traitements de pointe en zone avancée.

À la fin de la Première Guerre mondiale, le Corps dentaire de l'Armée canadienne avait réalisé plus de 2,2 millions de traitements dentaires. Ce nombre comprend 97 000 traitements à des soldats britanniques et 50 000 traitements pour la « maladie de Vincent ». Un autre 1,4 million de traitements ont été fournis au Canada. Compte tenu du nombre restreint de dentistes à l'effectif, cela a constitué un effort immense.

Le traitement des blessures et des plaies maxillo-faciales faisait partie du travail du Corps dentaire de l'Armée canadienne, et bon nombre de militaires blessés doivent leur apparente normalité au traitement dentaire qu'ils ont initialement reçu sur le champ de bataille ainsi qu'au traitement prothétique reçu après l'évacuation.

Lorsque la guerre a pris fin le 11 novembre 1918, le Corps dentaire de l'Armée canadienne comptait 223 officiers et 459 sous-officiers et militaires du rang servant au sein d'hôpitaux militaires fixes, d'hôpitaux de campagne et d'ambulances de campagne en Grande-Bretagne, en France

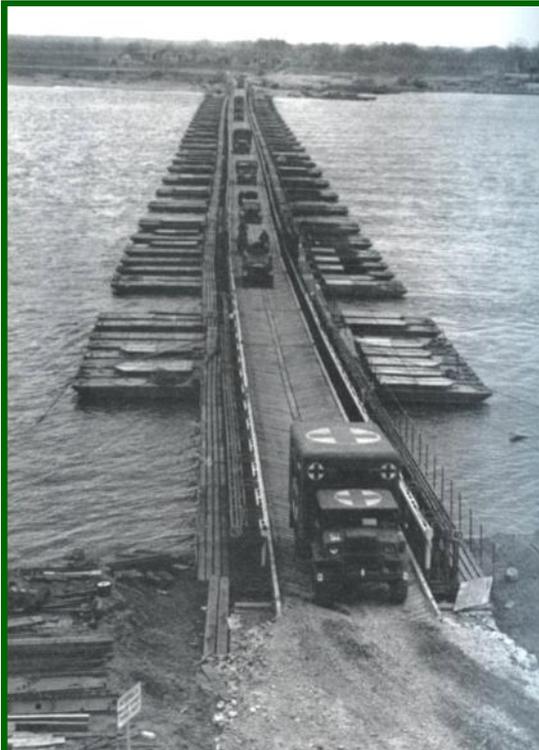
et en Belgique. Sept officiers et 10 sous-officiers et militaires du rang étaient morts au combat. Quatre médailles de service méritoire et 10 décorations de l'Ordre de l'Empire britannique (Membre de l'Ordre de l'Empire britannique, Ordre de l'Empire britannique) avaient été décernées.

La démobilisation de 60 000 soldats dans le mois suivant la fin de la guerre a constitué un défi pour le Corps qui les a remis dans l'état de santé dentaire qu'ils avaient avant leur embarquement. Deux soldats sur trois avaient besoin de traitement. Cela a donné lieu à une brève augmentation de l'effectif du Corps. Une fois la démobilisation achevée, toutes les unités du Corps dentaire de l'Armée canadienne ont été dissoutes. Or, le 15 juin 1921, le Corps dentaire de l'Armée canadienne a été reformé en tant que corps de la Milice active non permanente. Aucun programme d'instruction n'a été mis sur pied pour les officiers ou les hommes enrôlés, aucun matériel dentaire n'a été fourni et aucun magasin d'urgence n'a été préparé.

### Seconde Guerre mondiale, de 1939 à 1945

En réalité, jusqu'en 1939, le Corps dentaire n'était constitué que de quelques dentistes militaires dispersés dans les unités du Service de santé. Cette organisation inefficace a pris fin après que l'ADC a approuvé, à sa réunion annuelle à Vancouver en 1938, une analyse approfondie et un rapport sur la dentisterie militaire rédigé par le D<sup>r</sup> Frank Lott et a transmis ce rapport au ministre de la Défense nationale. En demandant la mise sur pied d'une unité dentaire militaire autonome, le rapport recommandait que les services dentaires de la Défense relèvent





*Clinique mobile de la Compagnie dentaire n° 9 traversant le Rhin à Emmerich.*

directement du Département de l'adjudant général et non du directeur des Services médicaux et que l'Association, à titre de représentante de la dentisterie canadienne, soit autorisée à désigner le directeur des Services dentaires.

Le gouvernement canadien a accepté ces recommandations, et le Corps dentaire de l'Armée canadienne a ensuite été dissous et remplacé par le Corps dentaire canadien sous le commandement d'un « directeur des services dentaires ». L'ADC a nommé Frank Lott comme directeur du nouveau Corps dentaire canadien; il a ensuite été promu au grade de lieutenant-colonel et au

titre de directeur – Service dentaire. Le mot « Armée » a été retiré du nom en reconnaissance du rôle interarmées du Corps dentaire. Le Corps dentaire canadien nouvellement constitué a dû immédiatement faire face au défi que présentait la mobilisation pour la Seconde Guerre mondiale.

Initialement, 11 compagnies dentaires ont été formées dans l'ensemble du Canada, soit une par région militaire. À la fin de la guerre, leur nombre était passé à 22. Chaque compagnie dentaire était commandée par un lieutenant-colonel, avec un petit quartier général et de multiples détachements, selon un ratio de un pour 500 militaires. Chaque détachement comportait un dentiste militaire, un sergent assistant dentaire et un planton. Il y avait aussi des techniciens de laboratoire dentaire, selon un rapport de un pour deux détachements.

En octobre 1941, la division montréalaise du Workmen's Circle du Canada a fait don de 1 750 \$ pour l'achat du premier de 184 véhicules de soins dentaires, soit des cliniques dentaires mobiles montées sur un camion de trois tonnes et dotées d'une génératrice électrique portable alimentée à l'essence. L'Ontario Dental Association a fait appel à ses membres afin qu'ils donnent 5 \$ chacun pour l'achat de carrosseries de camion spéciales pour les cliniques dentaires mobiles. Grâce à ces camions, il était possible de fournir les soins dentaires plus près des lignes de front. En conséquence, l'équipement et la mobilité du Corps faisaient l'admiration du corps dentaire des autres forces alliées.

Le matériel dentaire était uniformisé et organisé dans les camions. La malle « A »

contenait tous les instruments et les fournitures de travail nécessaires à un dentiste militaire, à l'exception du fauteuil de campagne et du moteur à pédale, qui se trouvaient dans la malle « B ». La malle « H » contenait l'équivalent d'un mois supplémentaire d'articles consommables. Les malles « F » et « G » contenaient l'équipement de radiologie, y compris des cuves de développement et une chambre noire portable. Les malles « C » et « D » renfermaient tout le matériel et toutes les fournitures de laboratoire pour le technicien de laboratoire dentaire. Il existait aussi une trousse « L », un petit sac contenant le matériel et les fournitures suffisantes pour traiter des urgences dentaires en campagne.



*Clinique dentaire mobile en Hollande, vers 1944.*



Le premier détachement dentaire à servir en mer à bord d'un navire opérationnel a été établi en 1943. À l'été suivant, une équipe dentaire a été affectée au navire hospitalier canadien SS *Letitia* lors d'un voyage vers Manille, et ce, dans le but de traiter les prisonniers de guerre libérés. L'année suivante, l'on a adopté la politique consistant à permuter les détachements servant à bord des navires hospitaliers et d'autres navires afin que davantage de membres du personnel fassent l'expérience du service en mer.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le Corps dentaire canadien a déployé des services dentaires à l'échelle du Canada en appui aux démarches de recrutement et de démobilisation, au Royaume-Uni à l'appui de l'Aviation royale canadienne et dans les camps d'entraînement de l'armée en Afrique

du Nord, en Sicile et en Italie, à l'appui du débarquement de Normandie, et, enfin, à l'échelle du nord-ouest de l'Europe. Outre-mer, le nombre total de compagnies dentaires est passé à 18 : 1 pour la Marine royale du Canada (MRC), 3 pour l'Aviation royale du Canada (ARC) et 14 pour l'Armée canadienne (AC). Elles ont été déployées dans l'ensemble de l'Europe et de l'Afrique, et recevaient du matériel de magasins dentaires du dépôt dentaire central à Acton, en Angleterre, d'un magasin dentaire de base du nord-ouest de l'Europe et de deux magasins dentaires de l'armée du nord-ouest de l'Europe et de l'Italie. Le personnel du Corps dentaire a servi dans tous les théâtres de guerre avec les trois composantes de l'armée et a fourni des traitements dentaires complets plus près des lignes de front que toute autre nation. Les trousse dentaires portatives et les véhicules

de soins dentaires ont rendu ces traitements possibles.

L'utilisation de fiches dentaires à des fins médico-légales, particulièrement en ce qui concerne l'identification des victimes de guerre, a pris de l'importance pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est grâce à ces fiches dentaires que l'on a pu identifier bon nombre de militaires ayant péri et dont l'identification n'était pas possible par d'autres moyens. On a également eu recours à des techniques médico-légales dentaires pour identifier les déserteurs et les cas d'enrôlement frauduleux.

Lorsque la Division féminine de l'Aviation royale du Canada a été formée en 1941, les premières assistantes dentaires ont été enrôlées. Plusieurs centaines de ces femmes ont travaillé dans des cliniques au Canada, libérant les assistants dentaires



*Clinique dentaire mobile du Corps dentaire de l'Armée canadienne*



*Conditions de terrain de la Seconde Guerre mondiale*



## Brigadier Frank Melville Lott, CBE, ED

Frank Lott était Lieutenant dans la 1<sup>re</sup> Compagnie divisionnaire canadienne des transmissions pendant la Première Guerre mondiale. Après son retour à la vie civile, il s'est inscrit à la faculté de dentisterie de l'Université de Toronto, et a obtenu son diplôme en 1923 en même temps que des



centaines d'autres anciens combattants qu'on appelait les « Whizz Bangers », par allusion aux munitions pour obusiers de 77 mm que les Allemands avaient fait pleuvoir dans les tranchées.

Après quelques années d'exercice privé, il est retourné à l'Université de Toronto pour y enseigner la dentisterie prothétique. Après avoir obtenu une maîtrise ès sciences, sa thèse de doctorat en philosophie a été à la base du plan d'organisation de la dentisterie militaire canadienne présenté au ministre de la Défense nationale par l'Association dentaire canadienne (ADC).

Le gouvernement canadien a accepté ces recommandations, et le Corps dentaire de l'Armée canadienne a ensuite été dissous et remplacé par le Corps dentaire canadien sous le commandement d'un « directeur des services dentaires ». L'ADC a nommé Frank Lott comme directeur du nouveau Corps dentaire canadien; il a alors été promu au grade de lieutenant-colonel et au titre de directeur – Service dentaire. Il a par la suite été promu au grade de colonel et de brigadier, et a été le premier directeur général – Service dentaire. Il a occupé ce rôle jusqu'en janvier 1946.

En 1947, le Brigadier (à la retraite) Lott a été nommé premier colonel commandant du Corps dentaire royal canadien, un poste qu'il a occupé

masculins pour le service à l'étranger. De la même façon, en 1943 et en 1945 respectivement, le Service féminin de l'Armée canadienne et le Service féminin de la Marine royale du Canada ont enrôlé des assistantes dentaires au sein des cliniques du Corps dentaire canadien.

La citation suivante est tirée d'un article publié en 1944 dans la Feuille d'érable, le journal des forces armées; on y décrit brièvement l'expérience du corps dentaire pendant la Seconde Guerre mondiale :

« Le Corps dentaire canadien n'a pas son pareil parmi les autres armées du monde en ce qui a trait au personnel, à l'équipement et au fonctionnement. Ces professionnels et leurs assistants ont été mis à l'épreuve de Caen à Vaucelles, en passant par Falaise, et pendant la longue marche à travers la France, la Belgique jusqu'en Hollande et enfin au saillant de Nimègue. Ils ont fourni les dernières nouveautés en soins dentaires aux combattants, et ils savent ce que c'est que de travailler sous les tirs d'obus et de mortier. Tout au long de la percée canadienne en Europe, ils ont traité de leurs concitoyens, des Anglais, des Américains, des Tchèques, des Hollandais, des Belges, des Polonais, des civils et bien d'autres personnes. Ils ont fabriqué et



Revue des malades du service dentaire du Corps dentaire canadien, en 1940

réparé suffisamment de fausses dents pour une nation entière et ils ont entretenu bon nombre de dentiers pour mordre dans des biscuits de mer. Ils ont pris en charge les blessures dentaires, sur place ou par l'entremise des canaux médicaux, chacun d'entre eux possédant une bonne connaissance de la méthode chirurgicale de traitement des lésions faciales. » [Traduction]

Lorsque les Japonais se sont emparés de Hong Kong le 26 décembre 1941, les membres du détachement dentaire, soit deux dentistes militaires, le Capitaine WR Cunningham et le Capitaine JCM Spence, deux assistants dentaires, le Sergent Cote et le Sergent West, un technicien dentaire, le Caporal GF Paul, et deux plantons, les





*L'insigne du Corps dentaire royal canadien, utilisé à partir de 1950, est constitué des lettres « RCDC » sous forme de monogramme encerclé par des feuilles d'érable et surmonté d'une couronne*

Soldats Dwyer et Martin, ont tous été faits prisonniers. Avec 5 000 autres prisonniers, ils ont été placés dans un camp de prisonniers à la périphérie de Kowloon, lequel était inadéquat tant du point de vue de la taille que du matériel pour contenir autant de prisonniers de guerre. Au mois de septembre suivant, l'équivalent de six mois d'articles consommables dentaires ont été remis à la Croix-Rouge canadienne afin que les dentistes prisonniers puissent offrir des soins dentaires aux autres prisonniers. Même si les fournitures étaient limitées, les dentistes ne manquaient jamais d'anesthésiques locaux et ont été en mesure d'offrir un service très apprécié aux autres prisonniers de guerre. Le bérubéri, la

pellagre, la diphtérie, la malaria, la dysenterie et d'autres fièvres tropicales ont décimé de nombreux prisonniers pendant leurs quatre années de captivité. Le Sergent Paul est décédé comme prisonnier de guerre le 21 avril 1944.

Comme pendant la Première Guerre mondiale, le traitement des blessures maxillo-faciales relevait du Corps dentaire canadien. Des dentistes militaires et des techniciens dentaires faisaient partie des divisions d'opération plastique dans les hôpitaux d'Angleterre, où les blessés les plus graves étaient amenés après leur évacuation. Les techniciens dentaires ont fabriqué des appareils élaborés pour remettre en état les lèvres et les palais, et ont même fabriqué des prothèses oculaires.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Corps dentaire canadien comptait plus de 5 000 membres, dont plus de la moitié avaient été déployés à l'étranger. Au total,

14 dentistes militaires et 19 techniciens dentaires ont donné leur vie en service actif pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le rendement extraordinaire du Corps dentaire canadien lors de cette guerre a convaincu les autorités qu'il fallait le garder après la démobilisation. En octobre 1946, l'Armée canadienne a été réorganisée, et le corps dentaire est devenu pour la première fois une composante de la Force régulière, avec un effectif de 88 dentistes militaires, 5 officiers non dentistes et 147 sous-officiers et militaires du rang. Au même moment, la mise sur pied d'une milice de huit compagnies dentaires a aussi été autorisée pour le Corps dentaire.

En janvier 1947, Sa Majesté, le roi George VI, a accordé le brevet royal au Corps dentaire canadien en reconnaissance de son service remarquable. Ainsi, le Corps dentaire canadien est devenu le Corps dentaire royal canadien. En octobre 1950,

*Un extrait de l'ordre de l'Armée approuvant la désignation Corps dentaire royal canadien*

**268-1—TITLE "ROYAL"—CANADIAN DENTAL CORPS —268-1**

1. His Majesty The King has been graciously pleased to approve the grant of the title "Royal" to the Canadian Dental Corps.

2. Consequent upon the above approval, this Corps will adopt the title "The Royal Canadian Dental Corps". The official abbreviation will be "RCDC".

(Effective 15th January, 1947)

(HQ 1-1-179 FD 6) (D Adm)

1. Sa Majesté le Roi s'est grandement réjoui d'approuver l'octroi du titre « Royal » au Corps dentaire canadien.
  2. Conséquemment, en vertu de l'approbation ci-dessus, ce Corps adoptera le titre de « Corps dentaire royal canadien ». L'abréviation officielle sera « CDRC ».
- (En vigueur le 15 janvier 1947) [Notre traduction]



une alliance avec le Royal Army Dental Corps a aussi été approuvée.

### Après la Seconde Guerre mondiale

Après la guerre, le Corps dentaire royal canadien a fait face à de grandes difficultés en matière de recrutement. Avec l'essor de l'économie d'après-guerre et la forte demande en traitements dentaires dans le secteur civil, seul 22 des 87 postes de dentistes furent pourvus, la plupart au Quartier général. Des représentants de l'ADC ont rencontré le ministre de la Défense nationale pour lui présenter un plan de formation d'un corps dentaire de temps de paix de haut calibre, en formulant des recommandations précises pour la solde, l'âge de la retraite et l'établissement de commissions en sous-temps.

Les prestations aux anciens combattants ont permis à de nombreux vétérans de la Seconde Guerre mondiale de faire des études en dentisterie. Le Corps dentaire royal canadien a accueilli un nombre important de dentistes militaires vétérans d'expérience de la Seconde Guerre mondiale au cours de cette période. Un futur directeur général – Service dentaire, le Brigadier-général Bill Thompson, et le Colonel Hap Protheroe, officier d'état-major de service et auteur de la publication *40 ans de progrès : Corps dentaire royal canadien et Service dentaire des Forces canadiennes*, ne sont que deux des multiples vétérans de la Seconde Guerre mondiale s'étant enrôlés dans le Corps dentaire royal canadien et ayant atteint un grade élevé.

Reconnaissant que les dentistes exerçant déjà seraient difficiles à recruter, l'accent a été mis sur les étudiants en dentisterie. En 1948, l'on a offert un plan visant à

financer les études en dentisterie en échange d'un engagement de service, et son succès fut immédiat. Le programme d'aide, sous diverses formes, est demeuré la principale source de recrutement des dentistes militaires jusqu'à ce jour. C'est aussi à la fin des années 1940 que les premiers dentistes militaires ont reçu une formation de deuxième et troisième cycle, ce qui était le début d'un programme de spécialisation qui a pris de l'ampleur au fil des ans.

### L'Organisation du traité de l'Atlantique nord en Europe

En 1951, le 27<sup>e</sup> Détachement dentaire canadien de campagne a été mis sur pied à l'appui de la brigade canadienne en Europe, qui était la contribution du Canada à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord

(OTAN) à la suite de la Seconde Guerre mondiale. Cette unité dentaire, renommée 27<sup>e</sup> Unité dentaire de campagne

en 1952, 1<sup>re</sup> Unité dentaire de campagne en 1953, et finalement la 4<sup>e</sup> Compagnie de services dentaires de campagne en 1958, a fourni un service de haute qualité aux membres du personnel de la brigade et à leurs personnes à charge en Allemagne, jusqu'à sa dissolution en 1970 lorsque la brigade a été réinstallée à Lahr. Durant cette période, 87 officiers et 141 militaires du rang ont servi au sein de l'unité.

Un détachement dentaire a aussi accompagné la nouvelle 1<sup>re</sup> Escadre de



Quartier général de la 4<sup>e</sup> Compagnie de services dentaires de campagne en exercice en Allemagne



**Brigadier Elgin McKinnon Wansbrough, OBE, MM, ED, CD, DDS, FICD, FACD**

*Le Brigadier Wansbrough est né à Amaranth, en Ontario. Il a servi dans le Corps des mitrailleurs canadiens de 1916 à 1918 et a reçu la Médaille militaire. Il a obtenu son diplôme en dentisterie à l'Université de Toronto en 1923. Il a été commissionné pour servir au sein des Lorne Scots à partir de juillet 1927 jusqu'à sa mutation au Corps dentaire royal canadien en octobre 1939.*



*Le Brigadier Wansbrough a été nommé commandant de la compagnie n° 2 en février 1940, puis a plus tard servi comme dentiste-chef du Commandement, dans le Commandement de l'instruction n° 1 de l'Aviation royale du Canada (ARC). Après son arrivée outre-mer en août 1942, il a été promu au grade de colonel et nommé directeur adjoint – Service dentaire pour l'ARC. Il est retourné au Canada en août 1945, et a été nommé directeur général – Service dentaire en septembre 1946, fonction qu'il a occupée jusqu'à sa retraite en octobre 1958. Il a été promu au grade de brigadier en août 1951 et a reçu la nomination de chirurgien-dentiste honoraire de la Reine en juin 1953.*

*Après sa retraite, le Brigadier Wansbrough a continué d'apporter un soutien actif au Corps. Il était membre honoraire à vie de l'Association du corps dentaire royal canadien et a assumé sa présidence d'honneur de 1959 à 1962. De janvier 1965 jusqu'à son décès, il a servi comme colonel commandant du Corps dentaire royal canadien.*

*Le bâtiment de dentisterie du Centre d'instruction des Services de santé des Forces canadiennes a été renommé le bâtiment Wansbrough en son honneur le 20 octobre 1972, et l'Association du corps dentaire royal canadien a fourni une plaque de bronze qui a été installée dans l'entrée principale. Les joueurs de curling participant au tournoi annuel du Corps dentaire royal canadien concourent encore pour obtenir le trophée qu'il a donné lors de l'événement inaugural.*

chasse de l'Aviation royale du Canada à North Luffenham, en Angleterre, en novembre 1951. Ce détachement a été intégré à la 35<sup>e</sup> Unité dentaire de campagne en 1953, et est devenu responsable du soutien de la 1<sup>re</sup> Division aérienne de l'Aviation royale du Canada en Angleterre et en territoire continental européen.

Le quartier général de la 35<sup>e</sup> Unité dentaire de campagne était situé à Metz, en France, dans les mêmes lieux que le quartier général de la Division aérienne. L'Unité comportait diverses cliniques, avec la 1<sup>re</sup> Escadre à Marville, en France, la 2<sup>e</sup> Escadre à Grostenquin, en France, la 3<sup>e</sup> Escadre à Zweibruchen, en Allemagne, et la 4<sup>e</sup> Escadre à Baden-Soellingen, en

Allemagne. En 1967, toutes les bases de l'OTAN en France ont été fermées, et la 35<sup>e</sup> Unité dentaire de campagne a été réinstallée à Lahr, en Allemagne.

En 1970, la 35<sup>e</sup> Unité dentaire de campagne a dirigé des cliniques dentaires de taille moyenne en collaboration avec le 4<sup>e</sup> Groupe-brigade mécanisé du Canada à Lahr, en Allemagne, et la 4<sup>e</sup> Escadre aérienne à Baden-Soellingen, en Allemagne, et a supervisé les cliniques dentaires traitant les membres des familles canadiennes aux deux endroits. L'Unité possédait aussi une flotte de cliniques dentaires mobiles (une à Baden, les autres à Lahr) et effectuait régulièrement des exercices avec la brigade. En 1983, la 35<sup>e</sup> Unité dentaire de



*Exercice militaire en Allemagne, en 1965*



campagne a été renommée la 35<sup>e</sup> Unité dentaire.

De 1992 à 1994, le Canada a retiré de l'Allemagne le 4<sup>e</sup> Groupe-brigade mécanisé du Canada et la 4<sup>e</sup> Escadre aérienne. La 35<sup>e</sup> Unité dentaire a été officiellement fermée en 1993, mais la clinique de Lahr est restée ouverte une autre année avec un personnel réduit au strict minimum jusqu'à ce que les derniers membres du Groupe-brigade aient été rapatriés. Les détachements dentaires sont restés au quartier général du Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe à Casteau et à Geilenkirchen au sein de la 1<sup>re</sup> Unité dentaire et fournissent encore des soins dentaires aux militaires canadiens et aux membres de leur famille.

#### **Réseau routier du Nord-Ouest, de 1946 à 1968**

En 1942, les gouvernements canadien et américain ont approuvé la construction d'une autoroute traversant le nord de la Colombie-Britannique et le Yukon vers l'Alaska, en réponse à la menace japonaise de la Seconde Guerre mondiale. La route, appelée route de l'Alaska, s'étend sur 2 451 km. Il a fallu huit ans aux ingénieurs de la US Army pour la mettre en place. En avril 1946, le tronçon de gravier de 1 931 km se trouvant sur le territoire du Canada a été placé sous l'autorité de l'Armée canadienne pour son entretien.

Le Corps royal du génie canadien, responsable de cette tâche, était aidé par d'autres éléments de l'Armée canadienne, y compris le Corps dentaire royal canadien. La première clinique du Corps dentaire royal canadien a été ouverte à Whitehorse le 8 avril 1946 dans un hôpital militaire dirigé par la US Army. Le personnel de la clinique

offrait des services dentaires à tout le personnel militaire, aux employés civils, ainsi qu'aux personnes à charge des militaires dispersés le long de l'autoroute. En juillet de la même année, une deuxième équipe est partie de Dawson Creek dans une clinique dentaire mobile pour fournir des services dentaires sur la route au personnel des camps d'entretien et des stations de relais. Leur travail était d'autant plus intéressant en hiver, alors que la température frôlait les 60 degrés C au-dessous de zéro.

En 1948, bon nombre des stations de relais et des camps d'entretien étaient rendus civilisés, ce qui réduisait le besoin d'une équipe dentaire mobile, d'autant plus que le transport aérien devenait plus accessible. Des cliniques à temps partiel ont été ouvertes à la station de Fort St John de l'Aviation royale du Canada et à l'hôpital de la station de Fort Nelson de l'Aviation royale du Canada en Colombie-Britannique. Pendant la décennie suivante, la présence du Corps dentaire royal canadien s'est accrue dans le nord; toutefois, la route a finalement été mise entre les mains d'organismes civils, et le Corps s'est retiré en 1968.



*Cette peinture de Sainte-Apolline, la sainte patronne de la dentisterie, a été remise à la Branche des services dentaires par les dentistes militaires de la 4<sup>e</sup> Compagnie de services dentaires de campagne, en Allemagne, en 1967. Aujourd'hui, elle est fièrement exposée dans le couloir de la Direction – Services dentaires. Sainte-Apolline, qui est décédée en l'an 249, a été martyrisée pour ne pas avoir voulu renoncer à sa foi au cours du règne de l'empereur Philippe. Apolline a perdu toutes ses dents après avoir été frappée au visage par un persécuteur des chrétiens sous le règne de l'empereur Philippe. Après avoir été menacée d'être jetée au bûcher si elle ne renonçait pas à sa foi, elle a volontairement sauté dans les flammes. Elle est considérée comme la patronne des maladies dentaires, et est souvent invoquée par ceux souffrant de maux de dents. Dans l'art ancien, on la trouve représentée avec une dent en or au bout de son collier. On la retrouve aussi avec des tenailles retenant une dent. Denys d'Alexandrie a écrit le récit de la vie de Sainte-Apolline à Fabien, évêque d'Antioche. Elle est fêtée le 9 février.*



**École du Corps dentaire royal canadien,  
École du Service dentaire des Forces  
canadiennes, Centre d'instruction des  
Services de santé des  
Forces canadiennes**

En 1946, on a pris des dispositions pour que chaque corps ait une école pour y former son personnel, ce qui a mené à la création de l'Aile de formation technique du Corps dentaire royal canadien, se composant de quatre dentistes militaires et de quatre sous-officiers et militaires du rang. Des locaux y ont été affectés au premier étage de l'édifice de la Commission géologique du Canada, sur la promenade Sussex à Ottawa, et le Lieutenant-colonel KM Baird a été nommé commandant. Pour se préparer en vue de leurs nouvelles tâches de formation, le Lieutenant-colonel GB Shillington a suivi un cours de huit semaines en dentisterie prothétique à l'Université de Toronto, le Lieutenant-colonel Baird a suivi un cours de six semaines en dentisterie opératoire à l'Université de l'Alberta, et l'Adjudant de 2<sup>e</sup> classe HH Latham ainsi que l'Adjudant de 2<sup>e</sup> classe LK Wansbrough ont suivi un cours de 16 semaines en procédures de laboratoire à Fort Sam Houston, au Texas.

La formation a commencé en août 1947, et l'Aile de formation technique a été renommée l'école du Corps dentaire royal canadien en novembre. Dès les débuts de l'école, il a été reconnu que le cadre instructeur était trop petit, et l'école comptait fortement sur l'aide du personnel supplémentaire provenant de la Direction, de la Compagnie dentaire n° 13 et des



magasins dentaires centraux.

L'école est restée à Ottawa jusqu'en 1957, où elle a déménagé à Borden, à une courte distance au nord de Toronto (Ontario). Le ministre de la Défense nationale a officiellement ouvert la nouvelle école le 13 juin 1958. L'école du Corps dentaire royal canadien a été rebaptisée l'École du Service dentaire des Forces canadiennes (ESDFC) en 1969, par suite de l'intégration des Forces canadiennes, et elle a gardé ce nom jusqu'à ce que l'ESDFC soit fusionnée à l'École du service de santé des Forces canadiennes (ESSFC) à l'automne 2003.

La nouvelle école a temporairement porté le

nom d'ESDFC/ESSFC, puis a ensuite été renommée officiellement le Centre d'instruction des Services de santé des Forces canadiennes (CISSFC). Le Lieutenant-colonel Kevin L Goheen, alors commandant de l'ESDFC, a été nommé le premier commandant de l'ESSFC/ESDFC, et a exercé ces fonctions jusqu'en 2005, notamment durant les célébrations du 100<sup>e</sup> anniversaire des Services de santé en 2004.

Des membres du personnel des Services dentaires et des Services de santé ont depuis eu l'occasion d'exercer les fonctions de commandant et d'adjudant-chef de l'École. Les dentistes militaires qui ont servi



*Aile de formation technique du Corps dentaire canadien. Le Caporal Donna Wright, Division féminine de l'Aviation royale du Canada, le Sergent Dora Mileson, Service féminin de l'Armée canadienne, et Wren Marion Patricia Wright, Service féminin de la Marine royale du Canada, ont toutes servi d'assistantes dentaires à dentistes militaires*





L'École du Service dentaire des Forces canadiennes, à la Base des Forces canadiennes Borden

ensuite en tant que commandant du CISSFC sont le Lcol Bob Hart (2008-2010) et le Lcol Martin Brochu (2013-2015). À ce jour, le poste d'instructeur chef (IC) du CISSFC est doté par un major du Corps dentaire [même si on avait prévu d'avoir originalement un IC des Services de santé (major des soins infirmiers) et un IC des Services dentaires]. L'instruction propre au Corps dentaire donnée au CISSFC l'est à l'heure actuelle par la compagnie Armstrong, qui offre aussi toute l'instruction appliquée au personnel des Services de santé.

La compagnie Armstrong est nommée en l'honneur du Colonel John Armstrong, directeur des Services dentaires durant la Première Guerre mondiale. Il est intéressant de noter que tout comme en 1947, l'École fait encore beaucoup appel en renfort à du personnel de la Direction et de la 1<sup>re</sup> Unité dentaire.

À un moment donné, tous les auxiliaires dentaires (hygiénistes, assistants,

techniciens de laboratoire et techniciens en réparation d'équipement) recevaient leur formation technique à l'ESDFC, tandis que les dentistes devaient suivre leur formation dans une université civile. Aujourd'hui, toute la formation technique professionnelle est donnée par un collège civil accrédité ou une université civile accréditée. La compagnie Armstrong a quant à elle le rôle d'enseigner aux membres du personnel des Services dentaires comment s'acquitter de leurs tâches professionnelles dans le contexte militaire. Elle offre aussi des cours de formation clinique de deux semaines dans les domaines de la chirurgie buccale, de l'endodontie, de la prosthodontie et de la parodontie, conçus pour répondre aux besoins des prestataires uniques de soins cliniques oeuvrant dans des environnements austères tels que des NCSM, des bases/escadres isolées ainsi que lors d'opérations au pays et à l'étranger.

Tous les membres du Corps dentaire ont été membres du personnel ou stagiaire à l'école. Il est donc pertinent que l'école de Borden soit devenue la « maison mère » du Corps dentaire. Le musée de l'école possède beaucoup d'artéfacts d'importance historique pour le Corps dentaire.

### Colonel commandant

Le colonel commandant du Corps dentaire royal canadien est un titre honorifique accordé par le ministre de la Défense nationale, sur recommandation du directeur – Service dentaire, à un éminent



ancien officier. Titulaire d'un poste protocolaire, le colonel commandant agit à titre d'ambassadeur de la Branche des services dentaires. Il doit notamment favoriser *l'esprit de corps* et conseiller le directeur – Service dentaire concernant l'histoire du Corps, particulièrement à l'égard de l'uniforme et des coutumes. Le colonel commandant assiste fréquemment à des événements et à des cérémonies de la Branche, et il porte l'uniforme d'un colonel de la Branche des services dentaires. C'est lui qui assure la liaison officielle avec le colonel en chef du Corps dentaire royal canadien.

Le premier colonel commandant, le Brigadier Frank Lott, a été nommé en 1947. Le Brigadier-général Victor Lanctis, un dentiste militaire à la retraite qui avait déjà servi en tant que directeur général – Service dentaire, est le colonel commandant actuel de la Branche des services dentaires. Une liste complète des colonels commandants du Corps dentaire figure à la page 81.



## Colonel BH Climo, DCM, ED, CD, DDS, FICD

Le Colonel Charles Bryce Hanny Climo est né à Saint John, au Nouveau-Brunswick, le 8 avril 1897. Il a servi au sein du Corps expéditionnaire canadien pendant la Première Guerre mondiale de 1916 à 1919, et a alors reçu la Médaille de conduite distinguée pour sa bravoure devant l'ennemi (cette médaille se trouve au second rang des décorations, juste après la Croix de Victoria). Après son retour à la vie civile au Canada, il s'est enrôlé de nouveau en 1922, cette fois dans la Milice active non permanente de la 1<sup>st</sup> Halifax Coast Brigade de l'Artillerie royale canadienne. En 1923, il a été commissionné au grade de lieutenant et a obtenu son diplôme de docteur en chirurgie dentaire de l'Université Dalhousie.



Le Colonel Climo a servi au sein de la brigade côtière d'Halifax jusqu'en 1939, où il est passé au service actif au sein du Corps dentaire de l'Armée canadienne à titre de major. Il a servi avec distinction pendant la Seconde Guerre mondiale en atteignant le grade de colonel, et a été nommé directeur adjoint – Service dentaire.

Après la Seconde Guerre mondiale, le Colonel Climo est retourné au grade de lieutenant-colonel et a assumé le commandement de la Compagnie dentaire n° 12 à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Il a ensuite été affecté au Quartier général de l'Armée de terre à Ottawa, nommé directeur adjoint – Service dentaire et promu au grade de colonel en 1949. Il a conservé ce poste jusqu'à sa retraite en 1957.

Pendant ses 41 années de service, il a participé à trois guerres : à la Première Guerre mondiale, comme soldat médaillé, à la Seconde Guerre mondiale, comme dentiste militaire assurant le commandement de plusieurs unités, puis à la guerre de Corée, comme directeur adjoint – Service dentaire.

## Études supérieures

En 1947, l'école du Corps dentaire royal canadien donnait des cours d'études supérieures d'une durée de quatre à six semaines aux dentistes militaires. Peu après, l'Institute of Dental Research de la US Army, situé au Walter Reed Army Medical Center à Washington D.C., a offert des places à des officiers du Corps dentaire royal canadien dans son cours avancé de dentisterie s'échelonnant sur quatre mois.

En 1952, un premier dentiste militaire a été envoyé à l'Université de Toronto pour obtenir un diplôme en santé dentaire publique. Ce fut la seule formation spécialisée donnée aux dentistes militaires jusqu'en 1969, où quatre dentistes militaires ont obtenu un diplôme en chirurgie buccale, en dentisterie prothétique, en parodontologie et en parodontologie/pathologie buccale. Deux de ces dentistes militaires ont obtenu le titre de directeur général - Service dentaire, et le Brigadier-général William Thompson est devenu président de l'ADC, tandis que le Brigadier-général James Wright est devenu le doyen de la faculté de dentisterie de l'Université du Manitoba.

En 1973, un premier dentiste militaire des FAC a achevé la formation de deux ans de la US Army intitulée Advanced Education in General Dentistry. Depuis ce moment, plus de 50 dentistes militaires ont obtenu leur diplôme dans ce programme, et dans le programme équivalent de la US Air Force à la Lackland Air Force Base de San Antonio, au Texas.

Actuellement, le Corps dentaire royal

canadien fournit des cours d'études supérieures subventionnés en chirurgie buccale et maxillo-faciale, en parodontologie, en dentisterie prothétique, en dentisterie générale avancée et en santé dentaire publique, que ce soit par l'intermédiaire d'un programme militaire des États-Unis ou au sein d'une faculté dentaire civile au Canada. Près de 40 p. 100 des dentistes militaires du Corps dentaire royal canadien suivent des cours d'études supérieures subventionnés ou ont achevé leur formation.

## Guerre de Corée, de 1950 à 1957

Au début d'août 1950, le gouvernement canadien a décidé que le pays participerait à l'action des Nations Unies en Corée. En moins de quelques mois, une brigade de troupes terrestres s'est retrouvée en Corée. Des destroyers de la Marine royale du Canada patrouillaient le long de la ligne de côte de l'ennemi, les pilotes de l'Aviation royale du Canada volaient à bord de chasseurs en compagnie d'escadrons de Sabre de la US Air Force, et le 426<sup>e</sup> Escadron de l'Aviation royale du Canada assurait le transport aérien de personnel et de matériel de la base aérienne McChord près de Seattle (Washington) jusqu'à Tokyo. Le directeur général – Service dentaire, le Colonel EM Wansbrough, a proposé la mise sur pied d'une unité dentaire indépendante de 14 officiers et de 52 sous-officiers et militaires du rang pour fournir des services dentaires à la brigade canadienne. Le Comité des effectifs de guerre a approuvé un effectif grandement





*Le Sergent Bob Daw du Corps dentaire royal canadien, en Corée, en 1951*

réduit de deux officiers et de six sous-officiers et militaires du rang dans le 20<sup>e</sup> Détachement dentaire canadien de campagne.

Les deux équipes dentaires (le Capitaine FM Nesbitt, avec le Sergent DLC Flesher, assistant dentaire, et le Sergent WB Gilbert, technicien de laboratoire, et le Capitaine JR Harms, avec les Soldats WCH Sawyer et G Jennings) ont été basées à l'école du Corps dentaire royal canadien à Ottawa avant que le Capitaine Nesbitt se rende à la deuxième zone d'étape à Fort Lewis, près de Tacoma (Washington), avec le 25<sup>e</sup> Groupe-brigade d'infanterie canadienne, puis en Corée en octobre 1950.

En novembre, les Capitaines Harms et V Gladu, les Sergents RC Vickers, WB Gilbert, PL Wilson et VO Blackmore ainsi que le Caporal RG Stewart se sont rendus à Fort Lewis. En raison de la hausse de

l'effectif dentaire, le Major LM Gray a été envoyé à Fort Lewis à titre de commandant temporaire. Il a signalé que beaucoup de membres du Princess Patricia's Canadian Light Infantry étaient partis en Corée en étant édentés, ce qu'il considérait comme une situation « scandaleuse ». Il a aussi émis le commentaire suivant : « Il y avait deux fois plus d'aumôniers que de dentistes militaires au sein des Forces spéciales, est-ce à dire que leur âme était en plus piteux état que leur bouche? » [Traduction]

La clinique de Fort Lewis ainsi que toutes les cliniques du Corps dentaire royal canadien situées sur les bases militaires ont déployé beaucoup d'efforts pour réparer la dentition

des soldats afin de les préparer en vue de leur déploiement outre-mer. Une bonne partie des membres du personnel militaire s'étant rendus en Corée étaient des vétérans de la Seconde Guerre mondiale, dont la majorité n'avait pas reçu de soins dentaires pendant cinq ans; les autres étaient de jeunes volontaires dont la dentition était dans un état épouvantable. Comme on manquait de temps pour procéder à des interventions complètes de dentisterie restauratrice, on a passé beaucoup de temps à extraire des dents et à fabriquer des prothèses.

Le Colonel CB Climo, directeur adjoint – Service dentaire, a visité Fort Lewis en janvier 1951 et a remarqué que le



*Clinique dentaire mobile en Corée, en 1952*





*Le Major Ross Covey, le Major Garth Evans et le Capitaine Maurice Gourdeau en Corée, en 1951*

compagnies dentaires ont été employées en service temporaire à Wainwright afin d'aider le détachement de campagne. Le Lieutenant-colonel Shragge a été envoyé en Corée pour examiner la situation et en rendre compte au directeur général – Service dentaire à son retour. Le 13 juillet, alors qu'il était toujours à Ottawa, on l'a informé que le détachement dentaire partirait pour la Corée le 1<sup>er</sup> août 1951.

Les membres du détachement ont navigué à bord du navire GENERAL FREEMAN, qui servait au

transport de troupes américaines. Ils se sont rendus de Seattle à Yokohama, puis sont arrivés à Busan, en Corée, au début de septembre. À la fin d'octobre, une année entière après que l'équipe dentaire du Capitaine Nesbitt a quitté le Canada, le 20<sup>e</sup> Détachement dentaire canadien de campagne était en place à titre d'unité de campagne fonctionnelle.

Le Capitaine WO Mulligan décrit le service en Corée : « *Tout était sous tente, à l'exception de la clinique dentaire en soi. La clinique dentaire se trouvait dans l'échelon "B" où se situait la cantine. Tout le monde était content de s'y rendre pour un peu de "magasinage" et quelques obturations dentaires.* » Il a aussi fait remarquer que le service dentaire canadien était de loin supérieur à celui de toutes les autres nations. Les cliniques mobiles du Corps

détachement dentaire manquait cruellement de personnel et que les trois équipes dentaires sur place ne suffisaient pas pour s'occuper de tout le personnel. En février 1951, l'effectif a été augmenté à 11 dentistes militaires et à 40 sous-officiers et militaires du rang. Le Lieutenant-colonel GE Shragge a été sélectionné pour commander ce détachement plus nombreux. Les hôtes du Corps dentaire de la US Army se sont montrés très généreux envers les membres du détachement dentaire canadien : en plus de leur prêter un espace de travail, de l'équipement et des fournitures, le Colonel Fulton a mis son laboratoire à leur disposition et a offert de traiter tous les patients que les dentistes militaires canadiens pouvaient lui envoyer.

En mars 1951, il a été annoncé que la brigade serait réinstallée dans une autre zone d'étape à Wainwright, en Alberta, plutôt qu'en Corée. La réinstallation était achevée en mai, et les équipes dentaires d'autres



*Un jour de pluie en Corée, en 1951*



dentaire royal canadien étaient souvent aussi avancées que l'échelon « A », et il n'était jamais très difficile pour les troupes de première ligne de s'y rendre pour recevoir des traitements. Par comparaison, les cliniques dentaires de la US Army faisaient partie de l'Hôpital militaire de campagne, qui se trouvait bien loin derrière le front. Les services dentaires du Royaume-Uni, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Inde étaient tout aussi réduits. Le détachement dentaire possédait un laboratoire bien équipé permettant de fournir un vaste éventail de services, des prothèses partielles aux ponts dentaires. Il ne manquait à peu près qu'un seul élément pour offrir des services de premier ordre, soit un appareil de radiographie. Toutefois, l'ambulance de campagne canadienne en avait un qui pouvait être utilisé par son dentiste militaire, le Capitaine J Harms.

Le personnel dentaire en Corée a dû relever de nombreux défis. Les pneus des cliniques dentaires mobiles avaient 10 ans et il n'y avait pas de pneus de rechange. Le manque de poêles au kérosène dans les cliniques et l'impossibilité de réparer les génératrices ont obligé les dentistes militaires à conserver leurs anesthésiques locaux dans leurs tentes la nuit afin qu'ils ne gèlent pas. Tandis que la cadence de la guerre s'accroissait, les équipes dentaires ont été exposées aux obus d'artillerie. Outre ces défis, la charge de travail demeurait très élevée. Pendant l'été, la chaleur était étouffante, la poussière menaçait les déplacements, et les insectes piqueurs foisonnaient. De plus, l'odeur persistante des rizières et des cuves à vidange rendaient la vie difficile. Pour rendre la situation encore plus difficile, l'approvisionnement en eau était limité, ce qui compliquait l'hygiène. Pendant la saison

des pluies, les routes et les surfaces fermes se transformaient en une mer de boue.

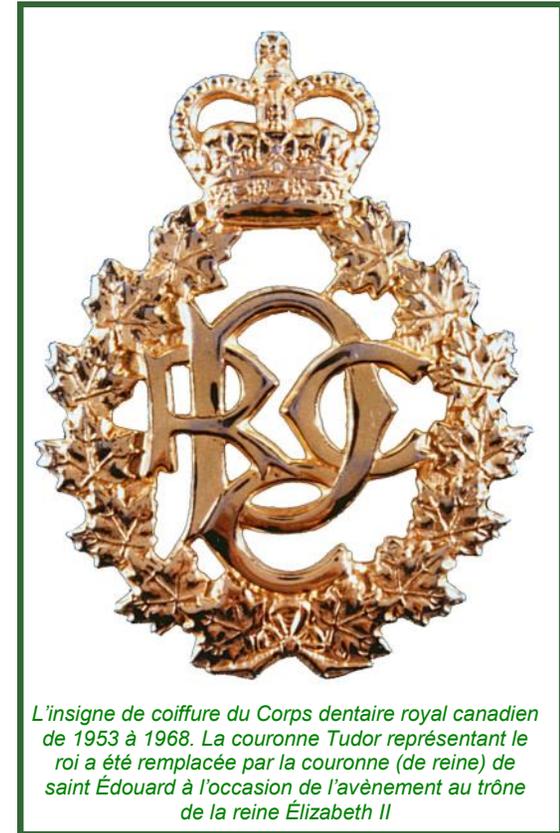
En janvier 1952, le détachement a été rebaptisé la 25<sup>e</sup> Unité dentaire de campagne canadienne et a été honoré par la visite du ministre de la Défense nationale, l'honorable Brooke Claxton.

L'équipe dentaire du Capitaine Frank Nesbitt, du Sergent Lloyd Flesher et du Sergent B Gilbert se trouvait avec le 2<sup>e</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry à Kapyong, et ont reçu la décoration United States Presidential Unit Citation avec le reste du bataillon.

Le nouveau drapeau officiel du Corps dentaire royal canadien a été produit au Japon grâce aux efforts du Lieutenant-colonel BP Kearney, alors commandant de la 25<sup>e</sup> Unité dentaire de campagne en Corée. La première cérémonie de lever du drapeau a été tenue en Corée le 27 janvier 1954.

Entre l'arrivée du premier détachement dentaire à Busan le 7 novembre 1950 et le départ du dernier détachement de Corée le 1<sup>er</sup> juillet 1957, 43 officiers et 85 sous-officiers et militaires du rang ont servi en Corée avec grande distinction, poursuivant la tradition d'une haute norme de service dentaire mobile à l'égard des troupes canadiennes en campagne.

La participation du Corps dentaire royal canadien à la guerre de Corée a eu une importance énorme en ce qui a trait à la croissance du Corps. Pendant cette guerre, l'effectif des Forces canadiennes a plus que doublé, et le Corps a connu une augmentation semblable. Cela a donné lieu à une amélioration de la structure des grades et à de meilleures perspectives de carrière pour le personnel dentaire, ce qui a



*L'insigne de coiffure du Corps dentaire royal canadien de 1953 à 1968. La couronne Tudor représentant le roi a été remplacée par la couronne (de reine) de saint Édouard à l'occasion de l'avènement au trône de la reine Élisabeth II*

rendu le service dans le Corps plus attrayant. En outre, la norme des services offerts en Corée, dans des conditions difficiles, a rehaussé la réputation du Corps auprès des futurs officiers supérieurs, et, en conséquence, il a été plus facile d'obtenir les améliorations et les avantages souhaités.

La guerre de Corée est surnommée « la guerre oubliée ». La politique étrangère des États-Unis de l'époque ne permettait pas aux États-Unis de participer à des guerres civiles à l'étranger. L'administration Truman a ainsi qualifié le conflit en Corée d'« action policière ». Malheureusement, pour les 26 791 militaires canadiens qui ont servi



dans le théâtre de Corée, cette participation à une « action policière » s'est traduite, après leur retour, par des années de délaissement de la part du gouvernement. Ils n'ont pas été traités comme des anciens combattants, même si, comme l'ont fait remarquer bon nombre de participants au Projet Mémoire : « Quel autre nom peut-on donner à cela, lorsque les balles sifflent et que d'autres personnes tentent de vous tuer? »

Depuis 1974, l'Association canadienne des vétérans de la Corée a commémoré la participation du Canada à la guerre de Corée, et grâce aux efforts de l'Association, les anciens combattants canadiens de la guerre de Corée ont reçu la Médaille canadienne du volontaire pour la Corée en 1991. En 1997, le Mur du Souvenir des vétérans de la guerre de Corée a été inauguré par l'Association à Brampton, en Ontario. Le gouvernement du Canada a proclamé l'année 2013 l'« Année des vétérans de la guerre de Corée ». La République de Corée a aussi remis la médaille de l'ambassadeur de la République de Corée aux vétérans canadiens survivants de la guerre de Corée.

Trois futurs directeurs généraux – Service dentaire et trois futurs colonels commandants avaient servi en Corée. Une liste complète des membres du Corps dentaire ayant été déployés en Corée est présentée à la page 85.

### Nominations de chirurgien-dentiste honoraire de la Reine

De nombreux dentistes militaires supérieurs ont eu le privilège d'obtenir la nomination de chirurgien-dentiste honoraire de la Reine et de porter le monogramme royal sur leurs

épaulettes ainsi qu'une aiguillette sur leur épaule droite. Les premières nominations de chirurgien-dentiste honoraire de la Reine au Canada ont été reçues par le Brigadier E.M. Wansbrough et le Colonel F.J. Edgecombe en 1953. Les officiers de la Force régulière conservaient la nomination tout au long de leur service, tandis que les officiers de la Milice portaient leur insigne pendant une période fixe de deux ans. Ainsi, le Brigadier Craigie a été nommé chirurgien-dentiste honoraire de la Reine à deux occasions; sa nomination initiale a pris fin lorsqu'il a été promu directeur général – Service dentaire.

La liste des nominations connues de chirurgien-dentiste honoraire de la Reine au sein du Corps dentaire royal canadien et du SDFC figure à la page 83.

### Programme d'apprenti-soldat, de 1953 à 1967

De 1953 à 1967, un programme d'apprenti-soldat sur deux ans a été offert par l'Artillerie royale canadienne, le Corps royal du génie canadien, le Corps royal canadien des transmissions, le Corps royal de l'intendance de l'Armée canadienne, le Corps de santé royal canadien, le Corps royal canadien des magasins militaires et le Corps royal canadien des ingénieurs électriciens et



mécaniciens. Seuls les jeunes hommes âgés de 16 ans ayant achevé leur 8<sup>e</sup> année étaient admissibles. Une fois sélectionnés, ils signaient une entente de période de service de sept ans, incluant deux années comme apprenti-soldat. Les apprentis-soldats recevaient la moitié de la solde habituelle jusqu'à leur 17<sup>e</sup> anniversaire, après quoi ils recevaient la même solde que les soldats de la Force régulière et obtenaient aussi un congé payé de 30 jours comme les soldats de la Force régulière.

Pour faire la distinction entre les apprentis-soldats (aussi appelés - les recrues) et les soldats de la Force régulière, les apprentis portaient une bande de cordons de soie vert pâle d'une largeur de  $\frac{7}{8}$  de pouce sur chacune de leurs pattes d'épaule avec toutes leurs tenues réglementaires. Les premières années portaient une bande unique tandis que les deuxièmes années portaient une bande double. Ces bandes leur ont valu le surnom de petits monstres verts.

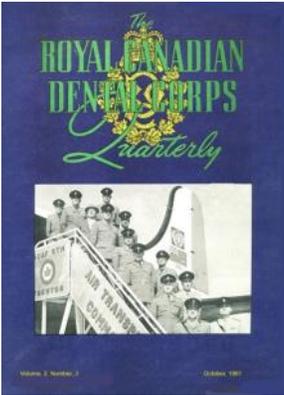
Plus de 40 apprentis se sont finalement enrôlés dans le Corps dentaire royal canadien, et bon nombre d'entre eux ont atteint le grade d'adjudant-chef. Plusieurs ont été commissionnés au poste d'officiers d'administration dentaire et ont atteint le grade de major ou de lieutenant-colonel, notamment le Lieutenant-colonel Jack Shore et le Lieutenant-colonel Laverne Hatcher. Le Lieutenant-colonel Kjeld Hansen s'est enrôlé dans les Forces canadiennes comme apprenti de l'Artillerie en 1958, puis s'est réorienté comme assistant dentaire, et a finalement obtenu son diplôme de docteur en médecine dentaire de l'Université du Manitoba. En 1979, il a obtenu un diplôme en dentisterie générale avancée, puis il a pris sa retraite en 1983, alors titulaire du



poste de dentiste militaire et du grade de lieutenant-colonel.

### Bulletin du Corps dentaire, 1960

Le *RCDC Quarterly* a été publié pour la première fois le 30 avril 1960. Il a été créé principalement afin de fournir un moyen de diffusion de l'information présentant de l'intérêt pour l'ensemble du personnel du Corps. Le premier numéro contenait



des messages du directeur général et d'autres hauts dirigeants, des nouvelles des compagnies dentaires régionales et de l'école du Corps dentaire royal canadien, ainsi que des articles relatifs aux cliniques. Comme son nom l'indique, il a été publié chaque trimestre jusqu'en 1978. Il a été renommé le *CFDS Quarterly* en 1968, en même temps que le changement de nom du Corps.

En 1979, les réductions budgétaires ont entraîné l'annulation de la version imprimée et reliée de façon professionnelle. Afin de combler ce vide, un *Bulletin du SDFC* a été créé, et était reproduit à la Division. Le *Bulletin du SDFC (CFDS Newsletter)* est devenu une publication semblable au bulletin trimestriel, et était publié trois fois par année jusque dans les années 1990. Lorsque l'effectif du SDFC a été considérablement réduit en 1994, cette publication a aussi cessé sa parution. À cette époque, toutes les unités dentaires ont été fusionnées en tant

que 1<sup>re</sup> Unité dentaire, avec son quartier général à Ottawa. Le personnel de la 1<sup>re</sup> Unité dentaire a alors lancé un bulletin non officiel intitulé *Les Crocs Vedettes (The Fang Gazette)* dans le même but de diffuser l'information, notamment des messages du directeur – Service dentaire et de l'adjudant-chef de la Branche. *Les Crocs Vedettes* est devenu le *Bulletin du SDFC* en 1999, et a été maintenu jusqu'en décembre 2000.

En novembre 2005, le premier numéro d'une nouvelle publication électronique intitulée le *Communiqué du SDFC (CFDS Newsletter)* a été diffusé; sa publication se faisait strictement par courriel et par affichage sur l'intranet. Après une période de cinq ans sans bulletin, cette nouvelle publication s'est avérée très populaire et, grâce à tous les textes soumis, sa taille a rapidement quadruplé. Initialement publié trois fois par année, le communiqué nécessitait un travail considérable de la part du personnel; on a donc décidé de passer à une publication semestrielle. En 2011, le communiqué a été renommé le *Dental Corps Communiqué / Communiqué du Corps dentaire*.



### Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient, de 1956 à 1967

Par suite des hostilités qui ont éclaté entre l'Égypte et Israël en 1956 et qui menaçaient de nuire à la liberté de

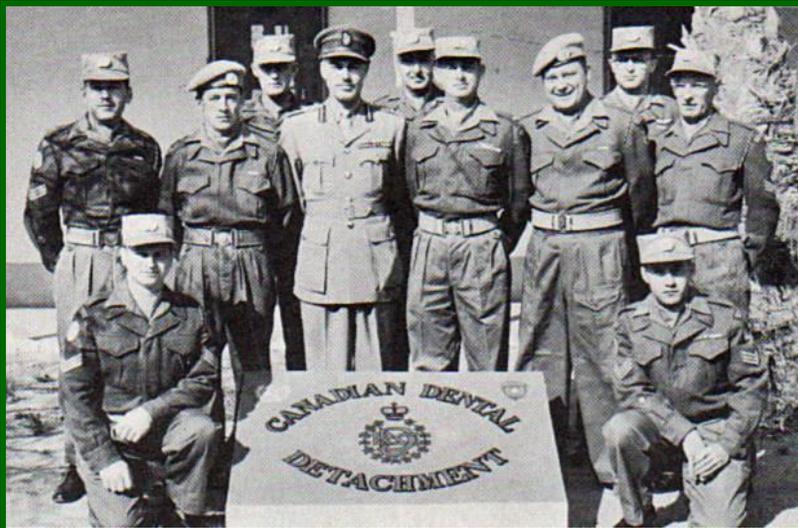


L'insigne de coiffure « de tous grades » des Nations Unies porté par le personnel du Corps dentaire pendant les missions de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies

navigation dans le canal de Suez, les Nations Unies ont déployé une force de paix, commandée par un major-général canadien, afin de contrôler la zone entre les forces opposées et de prévenir la récurrence des combats. Le Canada a fourni une force autonome de la taille d'un bataillon, capable de fonctionner indépendamment d'une base canadienne, à laquelle s'ajoutaient un service du matériel, un corps d'intendance d'armée et des détachements dentaires et médicaux.

Il a été déterminé que le camp canadien serait installé dans un camp abandonné de l'Armée britannique à Rafah. Le premier dentiste militaire supérieur canadien, le Major Paul Sills, a trouvé des locaux pour le détachement dentaire dans un immeuble autonome de six pièces en piteux état. Tout l'immeuble avait subi des dommages : câblage, portes, fenêtres et châssis à guillotine, sans compter qu'il n'y avait pas de





*Le Brigadier KM Baird, directeur général – Service dentaire, visite le détachement du Contingent canadien des Nations Unies au Moyen-Orient*

de la part des cliniques dans le théâtre.

En 1967, le président égyptien Nasser a ordonné à toutes les troupes canadiennes de quitter le pays dans les 48 heures, transformant en chaos ce qui avait été jusque là un processus ordonné.

Plus de 100 membres du Corps dentaire royal canadien, énumérés à la page 86, ont servi au sein du détachement de la Force d'urgence des Nations Unies pendant ses 10 années d'activités.

tuyauterie. Une fois que le bâtiment a été remis en état et qu'une génératrice de 2,5 kW a été installée, le détachement disposait de locaux d'une superficie suffisante pour travailler et se loger.

En novembre 1957, l'effectif du détachement dentaire est passé à trois dentistes militaires, trois assistants dentaires, deux techniciens de laboratoire, un commis d'administration et un magasinier. Des traitements ont été donnés à plus de 1 000 membres du personnel canadien et de 1 200 membres de troupes indiennes, ainsi qu'à des civils du personnel international de la Force d'urgence des Nations Unies et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies, en plus des soins d'urgence donnés aux employés locaux. Mieux équipé que les autres contingents dentaires, le personnel dentaire canadien a reçu de nombreux patients et beaucoup de travail de laboratoire

### **Défilé du Corps dentaire royal canadien, 1960**

La musique du défilé du Corps dentaire royal canadien a été composée par le Capitaine J.M. Gayfer, directeur musical, Musique de la Garde des Forces canadiennes, et publiée à la fin des années 1960. Les tentatives antérieures visant à obtenir une musique distincte pour le Corps avaient remporté peu de succès jusqu'à ce que le Capitaine Gayfer compose bénévolement son excellente œuvre et en fasse don au Corps dentaire.

La Branche des services dentaires a adopté Greensleeves comme marche au pas ralenti officielle en 1983.

### **Réseau d'alerte avancé et Réseau Pine Tree du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord**

En 1962, le Corps dentaire royal canadien

est devenu responsable des soins dentaires du personnel des 33 stations radars du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord déployées dans le nord du Canada le long de deux chaînes connues sous le nom de Réseau d'alerte avancé et de Réseau Pine Tree. Initialement, ces stations avaient été construites et dirigées par le personnel de la US Air Force. Heureusement, lorsque l'Aviation royale du Canada a pris le contrôle de ces sites, les locaux et l'équipement de dentisterie existants ont été transférés au Corps dentaire royal canadien.



Des traitements ont été donnés par des équipes dentaires en service temporaire. Ces visites étaient considérées comme une expérience agréable par le personnel du Corps dentaire; le personnel des stations radars était très coopératif et reconnaissant des soins donnés.



*Le Brigadier-général Jim Wright lance la première pierre de curling au tournoi de 1986 du Service dentaire des Forces canadiennes*



### Tournoi de curling, 1963

En 1963, le Colonel C.E. Purdy, qui était alors commandant de l'école du Corps dentaire royal canadien, a suggéré que l'on organise un tournoi de curling à l'échelle du Corps. Avec l'approbation du directeur général – Service dentaire, le premier tournoi de curling du Corps dentaire royal canadien a eu lieu en mars 1963, et 12 quatuors y ont participé. Le grand prix était le trophée Wansbrough, donné par le Brigadier (à la retraite) E.M. Wansbrough, un ancien directeur général – Service dentaire. Le tournoi a connu un tel succès qu'il est devenu un événement annuel. Ce fut le plus grand rassemblement de personnel du Corps dentaire royal canadien après la guerre, réunissant personnel et stagiaires de l'école, qu'ils soient joueurs de curling ou non.

Le tournoi de curling a encore lieu aujourd'hui, mais est maintenant organisé en collaboration avec l'Association du corps dentaire royal canadien et la 1<sup>re</sup> Unité dentaire chaque hiver, dans le cadre d'un événement régional de formation continue.

### Forces des Nations Unies à Chypre (Op Snowgoose), de 1963 à 1994

En 1963, le Canada a offert du soutien militaire à l'opération de maintien de la paix des Nations Unies nouvellement constituée à Chypre.



Le premier détachement dentaire est arrivé à Nicosie en mars 1964 et comprenait le Capitaine J.M.L. Rochefort, le Sergent M.D. Crockett et le

Caporal J.F. Giroux.

En mars 1967, le groupe de soutien de secteur du contingent canadien a quitté les cabanes de tôle rouillée délabrées du camp Troodos pour s'installer dans de nouveaux quartiers situés dans l'ancienne station de la Royal Air Force à Nicosie. Le détachement dentaire a reçu le meilleur bâtiment du camp pour la nouvelle clinique. Les quartiers étaient spacieux, bien éclairés, frais, et un changement bien apprécié par rapport aux quartiers précédemment occupés.

Après 1979, le poste de sergent technicien de laboratoire dentaire n'a plus été doté. L'équipe dentaire se composait donc d'un capitaine dentiste militaire et d'un sergent assistant dentaire. Ce détachement a été doté de façon permanente d'un effectif complet jusqu'à ce que le bataillon canadien se retire en 1994.

La seule autre équipe dentaire rattachée à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre était le Royal



*Le Caporal GN Challenger, technicien de laboratoire dentaire, dans son aire de travail à Chypre, vers 1969*



*Un dentiste militaire effectue un examen dentaire à Chypre, en 1969*

Army Dental Corps. Il était de pratique courante pour les deux équipes d'alterner les périodes de garde ainsi que de prendre en charge les patients de l'autre équipe pendant son absence en cas de congé ou de déplacement.

Au total, 59 équipes dentaires ont servi à Chypre. Elles sont énumérées à la page 87.

### Tournoi de golf, 1964

Après la réussite du tournoi de curling, l'école du Corps dentaire royal canadien a également tenu un tournoi de golf en septembre 1963, et 47 golfeurs y ont pris part. Le grand prix était le nouveau « trophée de golf des officiers de la Force régulière du Corps dentaire royal canadien », donné par l'ensemble de ses officiers. L'événement fut également une réussite et a encore lieu





Le Brigadier-général (à la retraite) Ken Baird frappe une balle sur le terre de départ lors du tournoi de golf du SDFC en 1983.

aujourd'hui, mais est maintenant organisé en collaboration avec l'Association du corps dentaire royal canadien et la 1<sup>re</sup> Unité dentaire chaque année, dans le cadre d'un événement régional de formation continue.

### Unification des Forces armées canadiennes, 1968

La forme actuelle des Forces armées canadiennes (FAC) remonte au 1<sup>er</sup> février 1968, lorsque la Marine royale du Canada, l'Armée canadienne et l'Aviation royale du Canada ont été fusionnées en une structure unifiée.

Le Livre blanc sur la défense, publié en mars 1964, décrivait la restructuration majeure des trois services armés. Il proposait une réorganisation comprenant

l'intégration des opérations, du soutien logistique, du personnel et de l'administration des branches distinctes en un système de commandement fonctionnel. La proposition a suscité une forte opposition parmi le personnel des trois services, et a entraîné la retraite forcée de certains officiers supérieurs des FAC. Les protestations du personnel militaire et de leurs supérieurs sont cependant restées sans écho; le 1<sup>er</sup> octobre 1968, le projet de loi C-243 pour la *Loi sur la réorganisation des Forces canadiennes* a reçu la sanction royale, et la Marine royale du Canada, l'Armée canadienne et l'Aviation royale du Canada ont été combinées en un seul service : les Forces armées canadiennes.

L'explication publique de la réorganisation était que l'unification permettrait de réaliser des économies de coûts et d'améliorer le commandement, le contrôle et l'intégration des forces militaires. Le ministre de la Défense nationale, l'honorable Paul Hellyer, a déclaré le 4 novembre 1966 que le regroupement fournirait au Canada la souplesse nécessaire pour combler les besoins militaires à venir de la façon la plus efficace possible. Il a aussi indiqué que le regroupement ferait du Canada un chef de file incontestable dans le domaine de l'organisation militaire. Toutefois, les ministres libéraux de la Couronne ont été accusés de ne pas se soucier des traditions propres à chaque service, en particulier parce que les identités de longue date de la Marine, de l'Armée de terre et de la Force aérienne ont été remplacées par des noms de grade militaire communs et des uniformes vert foncé.

Les répercussions sur les opérations du Corps dentaire ont été minimes, étant donné

que le personnel du Corps dentaire royal canadien fournissait déjà des soins dentaires aux trois services. Toutefois, le Corps dentaire royal canadien a été réorganisé pour devenir la Branche des services dentaires, et a été renommé le Service dentaire des Forces canadiennes (SDFC), tout en obtenant un nouvel insigne de coiffure. Les compagnies dentaires sont devenues des unités dentaires, et ont été installées dans les quartiers généraux régionaux des FAC en se faisant attribuer la même zone géographique. La 11<sup>e</sup> Unité dentaire a été installée au quartier général des Forces maritimes du Pacifique à Esquimalt (C.-B.), la 14<sup>e</sup> Unité dentaire a été installée au quartier général du Commandement aérien à Winnipeg (Man.), la 13<sup>e</sup> Unité dentaire a été installée au quartier général du Service de l'instruction des Forces canadiennes à Trenton (Ont.), la 15<sup>e</sup> Unité dentaire a été installée avec le Commandement de la Force mobile à Saint-Hubert (Qc) et la 12<sup>e</sup> Unité dentaire a été installée au quartier général du Commandement maritime à Halifax (N.-É.). La 1<sup>re</sup> Unité dentaire, formée en 1964, est demeurée une unité distincte servant dans la région de la capitale nationale, tandis que la 35<sup>e</sup> Unité dentaire à Lahr appuyait les Forces canadiennes Europe.

Dans sa lettre de félicitations au Corps dentaire royal canadien à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du Corps, M. Hellyer expliquait que « le rôle joué par le Corps dans les trois services depuis 1939 a permis l'adoption immédiate de techniques et d'équipements modernes et a favorisé la qualité exceptionnelle des soins dentaires offerts de façon équitable aux trois services. Le Corps n'a donc eu besoin que de



*modifications mineures pour s'adapter à l'unification des Forces canadiennes. »*

### **Programme de soins dentaires préventifs des Forces canadiennes, 1968**

L'actuel Programme de soins dentaires des Forces canadiennes est le successeur du Programme de soins dentaires préventifs des FAC. Le Programme de soins dentaires préventifs, mis en œuvre le 1<sup>er</sup> avril 1968, était principalement axé sur la prévention et le traitement des caries. Il a instauré le concept de phase 1 (examen dentaire pour déterminer l'état de santé dentaire et préparer un plan de traitement et un processus de prophylaxie) et de phase 2 (traitement pour corriger l'état de santé dentaire). Ce concept a permis une importante amélioration de la santé dentaire du personnel militaire en quatre ans.

L'Étude sur la santé dentaire réalisée en 1983 par le Service dentaire des Forces

canadiennes (SDFC) a révélé que 82 p. 100 du personnel des FAC souffrait de gingivite ou de parodontopathie. Une analyse approfondie des résultats des traitements a permis de déterminer que le nombre de traitements de parodontopathie réalisés était inférieur à ce qui était nécessaire pour contrôler la maladie. On a donc jugé essentiel qu'un nouveau programme de soins dentaires soit élaboré et mis en œuvre pour veiller à ce que les membres des FAC souffrant de parodontopathie reçoivent les traitements appropriés ainsi que des soins préventifs. Le Programme de soins dentaires des Forces canadiennes a donc été mis en œuvre le 1<sup>er</sup> janvier 1985.

Les programmes qui avaient été élaborés antérieurement se fondaient sur le principe que les caries et la parodontopathie touchaient pratiquement tous les membres d'une population. Ainsi, les stratégies de prévention étaient conçues en supposant un risque universel de maladie bucco-dentaire. Aujourd'hui, les données épidémiologiques montrent clairement que les caries et la parodontopathie touchent principalement une minorité de la population, et que les personnes ayant déjà souffert de ces problèmes sont plus susceptibles de les voir s'aggraver ou d'en présenter de nouveau par la suite. Le Programme de soins



*L'insigne du Service dentaire des Forces canadiennes, de 1969 à 1998*



*Séance « Brush-in » au Royal Roads Military College, en août 1975*

dentaires des Forces canadiennes a été examiné pendant cinq ans, jusqu'en 1990, et un certain nombre de modifications ont été apportées au programme initial lors du changement de 1992. La version de 1992 du Programme de soins dentaires des Forces canadiennes visait à faire correspondre les traitements préventifs donnés aux militaires aux risques éventuels de maladies de chacun d'entre eux, et indiquait les services préventifs à donner à ceux présentant un risque élevé de maladie.

En 1999, le Programme a encore une fois été amélioré, en fonction des



recommandations formulées en 1997 dans le cadre d'un atelier sur les soins dentaires. La recommandation la plus importante portait sur l'adoption du système de classification de la santé dentaire de l'OTAN. Les classes de santé dentaire des membres des FAC ont été modifiées afin qu'elles soient conformes au système de classification de la santé dentaire de l'OTAN, et un nouveau code de couleurs a été adopté.

Le document de la version de 1992 du Programme, le document des modifications des politiques du Programme de 1999 et le programme de gestion des risques de maladie bucco-dentaire ont été à la base d'un nouveau document du Programme de soins dentaires des Forces canadiennes en 2004.

Enfin, une autre révision du Programme a été réalisée en 2011 afin d'intégrer des niveaux de santé dentaire (santé bucco-dentaire, capacité dentaire fonctionnelle, problème dentaire potentiel et non déterminée) Dans le cadre de cette révision, un programme pilote national de soins parodontaux a été mis en place afin de fournir aux parodontistes régionaux les outils et les responsabilités nécessaires pour surveiller les progrès des patients souffrant de parodontopathie dans leur région.

### **Ordres du Service dentaire des Forces canadiennes, 1968**

Les Ordres du Service dentaire des Forces canadiennes ont été publiés pour la première fois en 1968 pour remplacer l'ancien manuel des services dentaires. Contrairement à ce manuel, qui était simplement une source de renseignements devenue désuète en raison des modifications apportées à la documentation

et aux politiques, de la réorganisation des FAC et du nouveau Programme de soins dentaires préventifs, les Ordres du Service dentaire des Forces canadiennes fournissaient un pouvoir d'action plus que nécessaire.

D'abord publiés sous forme de Publication des Forces canadiennes avec des modifications adoptées par le bureau des publications, les Ordres sont maintenant disponibles en format électronique sur le Réseau étendu de la Défense depuis 2002.

### **Programme de formation pour les dentistes tchécoslovaques, de 1969 à 1970**

Après l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968 par suite du Pacte de Varsovie, de nombreux

Tchécoslovaques ont fui leur pays. Bon nombre de ces réfugiés se sont installés au Canada, y compris un certain nombre de dentistes. Un de ces dentistes, Jan Vavra, s'est installé à Hearst, en Ontario, où la communauté n'était pas parvenue à attirer de dentiste jusqu'alors. Le D<sup>r</sup> Vavra n'arrivait pas à obtenir un permis de l'Ontario pour exercer la dentisterie, alors le maire de Hearst a commencé à faire des pressions pour que les dentistes tchécoslovaques arrivés au pays puissent obtenir leur permis en vue de servir des communautés comme celle de Hearst. Les dentistes tchécoslovaques ont alors eu la possibilité de passer un examen spécial de permis d'exercice au Royal College of Dental Surgeons of Ontario en mai 1969; toutefois, tous les candidats ont échoué.



Le Royal College of Dental Surgeons of Ontario a demandé aux facultés de dentisterie de l'Université de Toronto et de l'Université Western de mettre sur pied un programme de formation d'appoint d'un an, mais elles ont toutes deux refusé en indiquant que cela n'était pas faisable. Le ministre de la Santé de l'Ontario a alors demandé l'aide du ministre de la Santé du Canada, ce qui a mené le ministre de la Défense nationale à autoriser le SDFC à offrir la formation au moyen des ressources de l'ESDFC. Le directeur général – Service dentaire a sélectionné le Colonel LG Craigie, commandant de l'ESDFC, pour coordonner le programme. Le Major Al Taylor a été désigné directeur de programme, tandis que le Major Jim Wright a été nommé directeur adjoint de programme. Le Capitaine William Budzinski a quant à lui été désigné directeur clinique. De nombreux autres officiers et sous-officiers du SDFC ont participé au programme à titre de chargés de cours occasionnels ou de personnel de soutien.

La formation a été donnée à l'Université Western dans une clinique inoccupée comportant 16 fauteuils. Ainsi, 16 candidats ont été sélectionnés par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et approuvés par le Royal College of Dental Surgeons of Ontario, et le programme a commencé le 15 septembre 1969.

Le personnel de l'ESDFC a dû relever de nombreux défis. L'école devait fournir toutes les fournitures, les manuels, les instruments et les documents de formation. Les candidats maîtrisaient peu l'anglais, et ce, malgré une formation de 40 heures offerte au laboratoire de langues de



l'Université Western. En outre, le statut de militaire des instructeurs, qui portaient l'uniforme une journée par semaine, avait un effet perturbateur sur les candidats. Cela était compréhensible compte tenu de leur expérience antérieure avec les forces militaires en Tchécoslovaquie.

Au total, 12 des candidats ont réussi le programme et obtenu leur diplôme le 22 juin 1970, et ont ainsi pu recevoir un permis de l'Ontario pour exercer la dentisterie. L'accès à des soins dentaires a ainsi été grandement amélioré dans le nord de l'Ontario.

### Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient (FONU II), de 1973 à 1979

En 1973, les Nations Unies mettent sur pied une nouvelle mission au Moyen-Orient dans le but de surveiller le cessez-le-feu entre les forces égyptiennes et israéliennes et, après 1975, de superviser le redéploiement des forces égyptiennes et israéliennes et de fournir des effectifs dans les zones tampons afin de contrôler celles-ci. Avec un quartier général en Ismaïlia, les troupes ont été déployées dans le secteur du canal de Suez, et plus tard dans la péninsule du Sinaï.



Le SDFC a encore une fois déployé des équipes dentaires en Égypte en vue d'appuyer la FUNU II. La clinique s'est améliorée graduellement : d'abord abritée sous une tente, elle a par la suite déménagé dans la tour d'observation d'une piste de course à Héliopolis (en banlieue du Caire), puis dans un immeuble convenable à Ismaïlia.

Les équipes dentaires de la FUNU II se sont également rendues sur le plateau du Golan à bord d'une clinique dentaire mobile prête en permanence afin de fournir des soins au personnel de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement.

Une liste des membres du Corps dentaire qui ont pris part à cette mission, surnommés les « Sand Lovers », est présentée à la page 86.

### Tornado de Barrie, 1985

Le vendredi 31 mai 1985, en fin d'après-midi, une tornade s'est abattue sur la communauté de Barrie, en Ontario, tuant 12 personnes et démolissant plusieurs résidences et commerces. Les principales autoroutes de la région sont devenues impraticables en raison de l'accumulation de débris et de véhicules renversés. Les communications et l'alimentation en électricité ont été entièrement coupées, ce qui a créé une confusion généralisée.

Les autorités locales ont demandé à la Base des Forces canadiennes (BFC) Borden de lui fournir une assistance d'urgence en sécurisant la région et en fournissant des



Allandale Heights à Barrie, en Ontario, en mai 1985

ressources de recherche et de sauvetage. Plusieurs employés de l'ESDFC ont participé à ces efforts, que ce soit sur une base volontaire ou dans le cadre d'une affectation militaire.

L'Adjudant Peter Paige est arrivé sur les lieux peu après la catastrophe et a travaillé toute la nuit avec d'autres militaires afin de maintenir les communications entre les différentes organisations qui sont intervenues à la suite de la catastrophe. Le Caporal SM Mowforth a entendu l'appel aux bénévoles diffusé à la radio et a offert son domicile comme refuge pour ceux et celles que la tornade avait privés de leur domicile. Elle a également aidé la Croix-Rouge à décharger des fournitures et à calmer la population civile. Le Caporal Nishimura, le Soldat JSM Champagne et le Soldat Sparkes ont participé aux efforts de recherche et de sauvetage en passant les décombres au crible. Ils ont également assuré le contrôle de la circulation et contribué à la sécurisation de la zone sinistrée.

### Système d'information dentaire (SI DENT), 1987

En 1986, le SDFC a obtenu les fonds dont il avait besoin pour fournir des ordinateurs à ses cliniques dentaires et créer un logiciel qui pourrait appuyer le Programme de soins dentaires des Forces canadiennes. Les ordinateurs en question ont été livrés en 1987 permettant ainsi l'installation de la première version du SI DENT. Cette base de données rudimentaire ne contenait que des renseignements de base et des données d'examen. Les renseignements de base comprenaient l'unité, la sous-unité et les coordonnées du patient, tandis que les données d'examen comprenaient l'état de





*Cette peinture à l'huile de la clinique dentaire mobile récemment mise hors service a été commandée par l'Association du corps dentaire royal canadien et remise au Brigadier-général JN Wright, directeur général – Service dentaire, par le Major (à la retraite) Charles Hunt à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire du Corps dentaire royal canadien/ Service dentaire des Forces canadiennes en 1985, lors du congrès de l'ADC. L'artiste était M<sup>me</sup> Janet Gillis, épouse du Capitaine Bob Gillis, dentiste militaire. L'un des nouveaux véhicules spécialement équipés pour les soins dentaires était exposé au congrès de l'ADC*

utilisé pour informer les unités déployées des militaires qui devaient subir des examens ou des traitements additionnels afin de présenter l'état de santé dentaire nécessaire au déploiement. Des disquettes (finalement remplacées par des CD-ROM) étaient envoyées tous les trimestres à la Direction, qui regroupait les données afin de produire des rapports nationaux. L'ajout d'un écran « Visite » dans lequel il était possible de saisir les codes de traitement a grandement amélioré la valeur du SI DENT en tant qu'outil de mesure du rendement. Cet écran a éliminé la nécessité pour les fournisseurs de remplir des feuilles de travail quotidiennes permettant de suivre leur productivité. Au même moment, une version bilingue du logiciel et de la documentation à l'appui a été

sous-ministre pour les efforts qu'il a consacrés à la mise en service du SI DENT en ligne.

Une mise à jour effectuée en 2010 permet dorénavant aux données d'état de santé du SI DENT d'être enregistrées pendant la nuit dans la base de données PeopleSoft des FC, ce qui élimine la nécessité pour les cliniques dentaires d'actualiser cette base de données séparément.

### **Trophée W.R. Thompson, 1988**

Le Brigadier-général (à la retraite) W.R. Thompson a fait don au Corps dentaire d'un trophée à présenter au militaire ou au groupe ayant fait la contribution la plus importante à la fonction opérationnelle terrestre, maritime ou aérienne du Corps dentaire royal canadien au cours de la dernière année civile ou au cours des dernières années. Ce prix reconnaît les

santé dentaire et le statut parodontal du patient, ainsi que la date du dernier examen de phase 1.

Les ordinateurs à domicile n'étaient pas monnaie courante lorsque le SI DENT a été lancé, et les 56 premiers candidats ont dû suivre une formation intensive de 10 jours avant de pouvoir l'utiliser.

Les rapports du SI DENT ont remplacé le dénombrement manuel des autocollants de couleur (qui représentaient alors l'état de santé dentaire) sur l'enveloppe de chaque fiche de traitement dentaire. Le SI DENT pouvait générer des listes de rappel et être

produite.

En 2005, le SI DENT a été mis en ligne. Toutes les cliniques utilisant le réseau intranet du ministère de la Défense nationale (MDN) pouvaient alors accéder à un serveur central de base de données. La mise en ligne du SI DENT a grandement simplifié la production de rapports à l'échelle nationale, en plus de simplifier le processus lors des déménagements de militaires. Des données de traitement ont été ajoutées au SI DENT; celles-ci utilisent les codes de traitement normalisés de l'Association dentaire canadienne. En 2007, le Major Alain Ross s'est vu remettre le Prix de l'innovation du



*Le Brigadier-général (à la retraite) William Thompson remet le Trophée Thompson au Major Ellen Sim en 2006 (ci-dessus) et à la 1<sup>re</sup> Unité dentaire en 2008 (page suivante)*



réalisations à l'entraînement, lors d'opérations, dans le cadre du développement de la doctrine ou de tout autre aspect de la fonction opérationnelle du Corps dentaire royal canadien.

Initialement présenté tous les ans lors du dîner régimentaire du groupe de travail hivernal, il est maintenant présenté lors de l'événement régional de formation continue de la 1<sup>re</sup> Unité dentaire. Beaucoup d'heureux lauréats ont reçu le trophée des mains mêmes du Brigadier général (à la retraite) Thompson, un homme distingué qui a servi comme DGSD, colonel commandant de la Branche des services dentaires et président de l'Association dentaire canadienne. Tous les lauréats du trophée W.R. Thompson figurent à la page 84.

### 75<sup>e</sup> anniversaire de la dentisterie militaire canadienne, 1990

Le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Branche des services dentaires a été commémoré par le personnel dentaire à l'échelle du pays, des unités et des détachements. Les célébrations nationales comprenaient un



cocktail de bienvenue dans l'édifice de l'Ouest de la Colline du Parlement, auquel ont pris part plus de 520 militaires en service ou à la retraite du Service dentaire – parmi lesquels 75 ont servi pendant la Seconde Guerre mondiale – et les membres de leur famille. Le Colonel (à la retraite) Harry (Hap) Protheroe avait récemment publié un historique détaillé du Corps dentaire royal canadien et du SDFC de 1946 à 1986, intitulé *40 years of Progress, The Royal Canadian Dental Corps and the Canadian Forces Dental Services*, et il était

sur place avec des exemplaires signés.

La 35<sup>e</sup> Unité dentaire d'Allemagne a créé une médaille de volksmarch (marche du peuple) spécialement pour le 75<sup>e</sup> anniversaire, à laquelle sont admissibles tous ceux qui ont participé à l'une des marches du peuple tenues au Canada ou à l'étranger. Le premier Bulletin du SDFC, publié en 1991, était consacré aux célébrations du 75<sup>e</sup> anniversaire.

### Crise d'Oka (Op Salon), 1990

L'Op Salon est le nom qu'on a attribué à l'opération d'aide au pouvoir civil menée en réponse à la crise d'Oka, qui a eu lieu du 11 juillet au 26 septembre 1990.

Un litige entre la ville d'Oka et la communauté mohawk de Kanesatake, se soldant par la mort d'un caporal de la Sûreté du Québec, est à l'origine de la crise. Le 14 août, le premier ministre du Québec a demandé l'assistance des Forces canadiennes en invoquant la *Loi sur les mesures d'urgence*.

Quelque 2 500 membres de la Force régulière et de la Force de réserve ont



été avisés de leur affectation, puis, le matin du 20 août, 33 membres du Royal 22<sup>e</sup> Régiment basé à Valcartier ont démantelé trois barricades et atteint le dernier barrage routier menant à la zone visée par le litige. Le 29 août, au barrage routier du pont Mercier, les Mohawks ont négocié la fin de leur protestation, ce qui a mis fin au siège de la réserve de Kanesatake.

Le 20 août 1990, le peloton dentaire de la 5<sup>e</sup> Ambulance de campagne, commandé par le Major James Taylor et accompagné de ressources du détachement dentaire de Valcartier et du cadre de la Compagnie dentaire de campagne de Saint-Hubert totalisant 19 militaires, a été déployé dans le but de fournir des services de traitement dentaire aux militaires de la brigade participant à l'Op *Salon*. Quatre sections de traitement ont été affectées aux unités de campagne, soit le 2<sup>e</sup> Bataillon, Royal 22<sup>e</sup> Régiment, le 3<sup>e</sup> Bataillon, Royal 22<sup>e</sup> Régiment, le 2<sup>e</sup> Bataillon, The Royal Canadian Regiment et le 5<sup>e</sup> Bataillon des services.

À l'origine, ces sections avaient pour mandat de fournir des soins dentaires d'urgence sur le terrain, mais, à mesure que l'opération se prolongeait, elles ont modifié leur mission de traitement afin de procéder aux examens de phase 1 des unités, puis appliquer des traitements de routine. Un système d'évacuation sanitaire par hélicoptère a été mis en place avec la collaboration de la 5<sup>e</sup> Ambulance de campagne afin de pouvoir accéder à des services de chirurgie buccale et maxillo-faciale à Montréal. Une liste complète des membres du personnel dentaire déployés dans le cadre de l'Op *Salon* est présentée à la page 94.

### **Guerre du Golfe (Op *Friction*, Op *Scalpel*), de 1990 à 1991**

Le Canada a déployé trois Navires canadiens de Sa Majesté (NCSM) ainsi qu'un escadron de chasseurs CF18, atteignant jusqu'à 2 700 personnes dans le théâtre, en réaction à l'invasion du Koweït par l'Iraq. Les trois navires canadiens, représentant moins de 10 p. 100 de la force multinationale, ont effectué plus de 25 p. 100 des interceptions. L'équipe dentaire du NCSM *Protecteur*, dirigée par le Capitaine Margaret Cupples et le Sergent Christine Simpson, a passé le plus clair de son temps à fournir des soins dentaires d'urgence au personnel de tous les navires de la coalition. Le Capitaine Cupples et le Sergent Simpson constituaient la première équipe dentaire des FAC à être déployée dans une zone de guerre au moyen d'un navire depuis la guerre de Corée.

Le Major Paul Demers, un spécialiste en chirurgie maxillo-faciale, et son assistante, le Caporal Kim Smallman, ont également été déployés dans le golfe Persique à bord du USNS *Mercy*, un navire-hôpital de la US Navy pouvant accueillir 1 000 patients. Le USNS *Mercy* et le NCSM *Protecteur* opéraient dans des zones géographiques différentes du golfe Persique. Les membres des équipes dentaires des deux navires étaient remplacés par rotation après plusieurs mois dans le théâtre.

Un autre détachement dentaire a été déployé avec des éléments du 1<sup>er</sup> Hôpital de campagne du Canada, qui appuyait le 32<sup>e</sup> Hôpital de campagne du Royal Army Medical Corps. Son mandat initial consistait à fournir des soins dentaires au personnel

de l'hôpital et aux prisonniers de guerre traités par l'installation, mais, en raison d'un manque de patients, il a concentré ses efforts sur le traitement du personnel allié déployé avec une capacité minimale en matière de soins dentaires.

Des dentistes militaires stationnés à Lahr ont été formés comme assistants en chirurgie à l'hôpital en prévision d'un afflux de pertes qui n'a jamais eu lieu.

Tous les membres du personnel dentaire déployé dans le cadre de la guerre du Golfe figurent à la page 89.

### **Adjudant-chef de la Branche des services dentaires**

Au cours de la première conférence DSGD/ Adjudant-chef qui s'est tenue à Ottawa le 3 mai 1983, l'on a suggéré que l'on nomme un adjudant -chef (adjuc) du SDFC et que celui-ci soit en poste à l'état-major de la division du Service dentaire. En juillet 1992, le directeur général – Service dentaire (DGSD) a nommé l'Adjuc Arbour comme premier adjuc de la Branche des services dentaires. L'adjuc Arbour était affecté à la BFC Halifax, où il assumait également les fonctions de technicien de laboratoire dentaire principal du SDFC. Les deux adjuc de la Branche qui ont suivi étaient affectés à l'ESDFC à Borden, en Ontario, et assumaient aussi les fonctions d'adjuc de l'école.



Lorsque le SDFC a réduit ses effectifs en 1996, un seul poste d'adjuc a été conservé. Le directeur – Service dentaire a reconnu qu'il serait mieux que le titulaire du poste soit basé à Ottawa. L'Adjuc David Lamb a été affecté à Ottawa en juillet 1997 et l'adjuc de la Branche des services dentaires est devenu un poste établi de façon permanente à la Direction. En 2003, un second poste d'adjuc a été créé pour assumer les fonctions d'adjuc de la 1<sup>re</sup> Unité dentaire.

L'Adjuc de la Branche des services dentaires, Lorraine Shirley, a servi en tant que sergent-major régimentaire du 1<sup>er</sup> Hôpital de campagne du Canada.

Une liste nominative des membres du personnel affectés à l'adjuc de la Branche des services dentaires est présentée à la page 79.

### Évaluation sur place des besoins en effectifs, 1992

En 1992, le SDFC a fait l'objet d'une évaluation sur place des besoins en effectifs (EPBE). Pendant un an, en plus des rapports de production remplis quotidiennement par le personnel clinique, tous les membres du SDFC devaient rendre compte de leur utilisation de chaque heure de la journée. Une fois toutes les données compilées par le personnel du sous-ministre délégué (Personnel), il a été déterminé que les ratios fournisseur-patient existants étaient convenables et que l'effectif du SDFC ne devait pas être réduit. Cette étude scientifique du SDFC était perçue comme un fardeau à l'époque, mais elle est plus tard devenue un élément clé de l'initiative Restore du SDFC.

### Somalie (Op *Deliverance*), 1992

Le Régiment aéroporté du Canada, comptant 1 000 soldats, a été déployé en Somalie en décembre 1992 afin de participer à l'Op *Deliverance*, une mission d'aide humanitaire menée par les Nations Unies. L'équipe dentaire du Major Ed Karpetz et du Caporal Mario Maggiolo a accompagné le régiment et travaillé à l'intérieur d'une clinique dentaire mobile qui avait été retiré du camion. Durant la mission de 149 jours, on a compté 269 visites de patient pour un total de 985 interventions dentaires.

Une deuxième équipe dentaire, constituée du Capitaine Glen Joyce et du Sergent Pamela Keith, est arrivée dans le théâtre d'opérations à bord du NCSM *Preserver*. Ses membres ont reçu le trophée W.R. Thompson pour les efforts qu'ils ont accomplis pendant le déploiement. De plus, le Capitaine Joyce a reçu la Mention élogieuse du Chef d'état-major de la Défense pour ses efforts humanitaires dans le cadre de l'instruction des fournisseurs de soins de santé locaux au traitement dentaire dans le seul hôpital de Mogadiscio.

**Ex-Yougoslavie (Op *Harmony*, Op *Cavalier*, Op *Mandarin*, Op *Alliance*, Op *Palladium*, Op *Kinetic*), de 1992 à 2004**



Plus de 40 équipes dentaires du SDFC, formées d'un dentiste détenant le grade de capitaine et d'un technicien dentaire détenant le grade de sergent, ont fait l'expérience d'une mission de six mois en ex-Yougoslavie, où l'on pouvait compter jusqu'à trois équipes présentes dans le théâtre en tout temps.

La contribution militaire canadienne dans les Balkans a connu 12 noms différents, en fonction de la constitution de la coalition. Les troupes canadiennes sont d'abord arrivées dans les Balkans en février 1992, au sein de la Force de protection des Nations Unies (Op *Harmony*). En 1995, les forces de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) sont entrées en Bosnie-Herzégovine avec une Force de mise en œuvre comptant 60 000 personnes (Op *Alliance*) afin de garantir que les parties belligérantes se conformaient à ses conditions. La Force permanente (nom de la force de l'OTAN à partir de 1996) [Op *Palladium*] faisait partie



Des membres du Service dentaire des Forces canadiennes travaillant à l'hôpital chirurgical multinational à Šipovo, en Bosnie-Herzégovine

d'un important effort international visant à aider la Bosnie-Herzégovine à redevenir une nation européenne démocratique. Le Canada a apporté une contribution importante à chacune de ces missions, et les équipes dentaires du SDFC ont toujours été là pour servir le personnel des FC.

Pendant cette opération, une ou deux équipes dentaires étaient déployées, compte tenu du nombre de soldats canadiens dans le théâtre. Le personnel du SDFC était basé dans divers camps, et il visitait les autres camps avec la clinique dentaire mobile afin de fournir des traitements sur place. Quelques camps étaient dotés d'une unité de traitement dentaire aérotransportable installée dans une remorque ou sous une tente, mise à la disposition des équipes dentaires en visite.

En cas d'urgence, les patients étaient évacués vers le lieu où se trouvait une équipe dentaire.

Les militaires ont commencé à développer des caries radiculaires en raison de leur alimentation sucrée. Les boîtes-repas qui leur étaient fournies contenaient des sandwichs et des petites salades, mais aussi des boissons gazeuses, des jus et des desserts sucrés.

Les équipes dentaires du SDFC étaient très populaires auprès de nombre des autres contingents dans le théâtre. Beaucoup se rappellent en particulier des soldats tchèques arrivant sans s'être annoncés et souvent entassés à 10 ou plus à bord d'une vieille minifourgonnette grise. L'explication qu'ils donnaient toujours était que leur dentiste était à l'extérieur du camp. En réalité, beaucoup d'entre eux avaient mal depuis un certain temps et attendaient qu'il parte pour consulter l'équipe dentaire canadienne, laquelle présentait un attrait important : les dentistes canadiens utilisaient l'anesthésie locale!

Il convient tout particulièrement de souligner qu'une technicienne dentaire des FAC, l'Adjudant-maître Leslie Burton, a été la première Canadienne à être nommée sergent-major d'escadron de l'unité médicale multinationale intégrée de rôle 3 à Šipovo. Elle a également été le premier membre du Corps

dentaire de ce grade à être déployé depuis la guerre de Corée, le premier adjudant-maître du SDFC à être déployé à l'étranger, et le seul spécialiste en soins dentaires à faire partie de l'unité médicale. Cet hôpital était commandé par un officier britannique et son personnel était composé principalement de Britanniques et de Néerlandais, auxquels s'ajoutaient quelques autres Canadiens. Le poste était habituellement doté par les forces médicales néerlandaises.

Une liste complète du personnel du Corps dentaire ayant pris part à ces différentes missions dans les Balkans est présentée à la page 88.

### Service dentaires des Forces canadiennes 2000

À l'automne 1993, les FAC ont exploré activement différents modes de prestation des services (DMPS) en tant que moyen pour maximiser les économies de coûts et réduire le fardeau administratif perçu; cette initiative a été appelée Défense 2000. Le nombre maximal de militaires de la Force régulière a aussi été réduit de plus de 10 000, et des réductions similaires ont été imposées dans la Force de réserve.

On a déterminé que les soins dentaires pouvaient faire partie des services à impartir au secteur civil. Le SDFC a alors dû calculer les coûts des DMPS et déterminer combien il en coûterait pour conserver au coût le plus bas le SDFC en tant que fournisseur de soins dentaires. Cette étude a mené au scénario notoire « équipe A c. équipe B ». Un groupe de membres de la Division des soins dentaires, l'équipe A, avait pour directive de planifier la façon dont le SDFC pourrait continuer de fournir des services dentaires à un coût moindre. L'autre groupe,



*Le Capitaine Carolyn Boyd, dentiste militaire, distribue des brosses à dents dans une école bosnienne*



l'équipe B, devait planifier comment supprimer le service dentaire en uniforme et faire appel, par l'intermédiaire d'accords contractuels passés avec des fournisseurs civils locaux, à des services dentaires en garnison et, lors de situations opérationnelles, à s'en remettre à l'assistance d'autres pays ou de forces alliées présentes sur les mêmes lieux que les FAC.

En fin de compte, le Conseil des Forces armées a décidé, le 21 juin 1995, de conserver dans son intégralité le modèle de prestation de services fourni par le SDFC, mais en y réduisant le nombre de membres du personnel et les niveaux de grade et en y apportant des modifications aux modalités d'instruction et aux rapports organisationnels. Ce plan de services dentaires a été appelé Soins dentaires des Forces canadiennes 2000. Les changements opérés immédiatement étaient l'impartition à l'externe de tous les services de laboratoire dentaire, ce qui a mené à l'abolition du groupe professionnel des techniciens de laboratoire dentaire, ainsi que l'impartition de toute la réparation de l'équipement dentaire en garnison à des organisations commerciales, ce qui a mené à l'abolition du groupe professionnel des techniciens de matériel dentaire.

En 1997, toutes les unités dentaires, leurs postes de commandement et leurs postes d'état-major ont été abolis, et leurs fonctions regroupées dans l'entité que l'on appelle aujourd'hui la 1<sup>re</sup> Unité dentaire. Le commandant de la 1<sup>re</sup> Unité dentaire, le Lieutenant-colonel Marsh Garriott, ainsi que son petit groupe d'employés du quartier général, ont soudainement vu l'étendue de leurs responsabilités, en ce qui a trait à la

prestation de soins en garnison, s'accroître de la région de la capitale nationale, initialement, à l'ensemble du Canada, y compris deux détachements en Europe. Les Lieutenants colonels Yves Ayotte, Scott Becker et Martin Field, ainsi que les Colonels James Taylor et Kevin Goheen ont servi en tant que commandant de cette unité de niveau national.

Cette mesure constituait un coup de plus pour l'organisation, à savoir l'abolition du groupe professionnel des officiers d'administration des services dentaires. De nombreuses cliniques ont dû réduire leur effectif ou fermer leurs portes. Le poste de direction du SDFC a été réduit au grade de colonel et renommé directeur – Service dentaire.

L'expérience de la mise en œuvre de l'initiative SDFC 2000 a rapidement montré que, s'il ne faisait aucun doute que des économies avaient été réalisées, la santé dentaire avait commencé à décliner, et ce, jusqu'à un point où quelque chose devait être fait pour la ramener globalement à des niveaux acceptables.

#### **Débordement de la rivière Rouge (Op Assistance), 1997**

Le débordement de la rivière Rouge de 1997 est un événement majeur qui s'est produit en avril et en mai 1997, touchant le Dakota du Nord, le Minnesota et le sud du Manitoba.

La province du Manitoba a demandé l'aide des Forces canadiennes, de la GRC et de Ressources naturelles Manitoba. Le 1<sup>er</sup> Groupe-brigade mécanisé du Canada (1 GBMC) et l'unité d'intervention immédiate du 1<sup>er</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry ont été les premiers à se rendre sur les lieux dans le but d'aider les

quelque 17 000 civils évacués de plusieurs villes dont la digue était entièrement entourée par les eaux de crue. Des ressources du 2 GBMC et du 5 GBMC se sont ajoutées plus tard à l'opération. Au début, l'opération fut limitée à une demande de 100 soldats pour aider à remplir des sacs de sable; rapidement, au fil des deux semaines qui ont suivi, elle s'est transformée en une opération de Forces interarmées à laquelle participaient environ 8 500 militaires, 2 850 véhicules, 131 embarcations et 34 avions venant de partout au pays.

Le SDFC a déployé une équipe dentaire composée du Capitaine Dan Stuart et du Caporal Martin dont le mandat était de fournir des soins d'urgence aux militaires de la Force régulière et de la Force de réserve prenant part à l'Op Assistance.

#### **Tempête de verglas (Op Recuperation), 1998**

Le 4 janvier 1998, une tempête de verglas aux proportions gigantesques s'est levée dans la partie est du centre du Canada. Les provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec ont demandé l'assistance des Forces canadiennes. En conséquence, l'Op Recuperation a été lancée le 8 janvier 1998. C'était le plus gros déploiement de troupes en sol canadien par suite d'une catastrophe naturelle, et le plus important déploiement de militaires canadiens depuis la guerre de Corée.

Des militaires de partout au Canada ont travaillé sans relâche avec les employés provinciaux et municipaux afin d'atténuer les conséquences de la tempête. Ils ont dégagé les routes, sauvé les personnes et les animaux prisonniers des débris de la



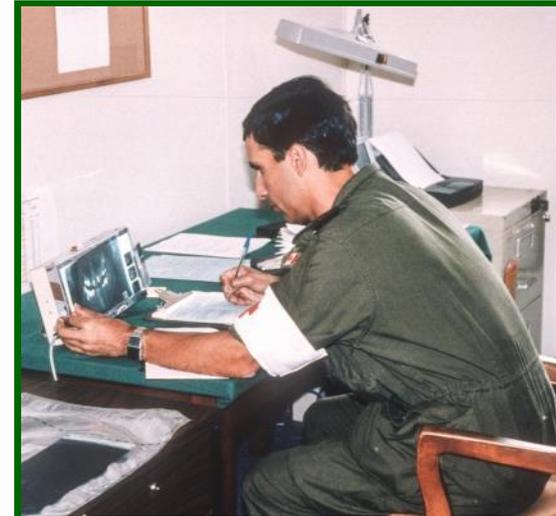
tempête, évacué les malades, hébergé et nourri environ 100 000 personnes qui ne pouvaient pas rester chez elles en raison du froid, et veillé à ce que les agriculteurs aient des génératrices et du carburant pour maintenir leur exploitation en activité. Les ingénieurs et les techniciens militaires ont travaillé 24 heures sur 24 avec les équipes des compagnies d'électricité et de téléphone afin de réparer et de remplacer les tours de transmission et les poteaux électriques qui étaient tombés.

Au plus fort de la crise, 15 784 militaires de l'Armée de terre, de la Marine et de la Force aérienne, dont 3 740 réservistes, ont été déployés dans le cadre de l'Op *Recuperation*. Les trois pelotons dentaires de campagne ont été dépêchés dans la région touchée afin de fournir des soins aux nombreux militaires qui s'affairaient à rétablir les services. Le peloton dentaire dirigé par le Major Greg Austin, déployé dans la région de Saint-Jean, a été épaulé par le personnel du Corps dentaire en formation linguistique à Saint-Jean jusqu'à ce que l'électricité soit rétablie. Les traitements se donnaient dans les cliniques dentaires mobiles jusqu'à ce que les cliniques dentaires des bases de Saint-Jean et de Longue-Pointe puissent rouvrir.

Le Capitaine Mike Moser et le Caporal Cathy Dwyre ont reçu le trophée W.R. Thompson pour l'excellent rendement dont ils ont fait preuve pendant cette opération difficile. Une liste complète des membres du Corps dentaire déployés dans le cadre de l'Op *Recuperation* est présentée à la page 94.

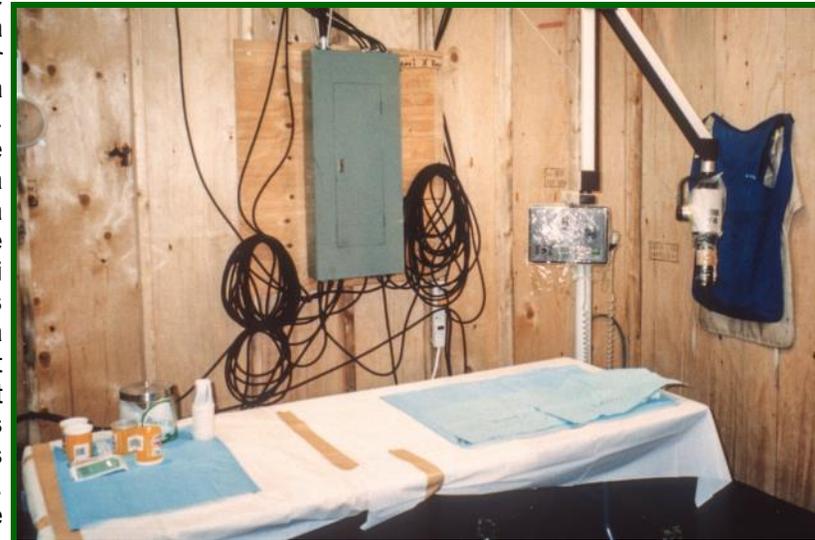
### Enquête de l'équipe d'odontologie légale à la suite de l'écrasement du vol 111 de Swissair (Op *Persistence*), 1998

Le 5 septembre 1998, le SDFC a pris part à une autre opération d'envergure à la suite de l'écrasement du vol 111 de Swissair, survenu trois nuits plus tôt à Peggy's Cove, en Nouvelle-Écosse. Les 229 personnes qui se trouvaient à bord ont perdu la vie. En réponse à un appel urgent du médecin légiste en chef pour la Nouvelle-Écosse, le SDFC a rapidement et efficacement mobilisé un contingent de plus de 30 membres du personnel provenant de plusieurs bases de partout au Canada. Cette équipe, appuyée par deux cliniques dentaires mobiles et une quantité considérable d'équipement et de fournitures, a été déployée à la BFC Shearwater pour prendre part à l'Op *Persistence*. L'Op *Persistence* est le nom qu'on a donné à la contribution militaire à la mission interministérielle visant à récupérer ce qui restait de l'appareil dans l'espoir de déterminer la cause de l'écrasement et de récupérer et d'identifier les restes des passagers et des membres d'équipage. Durant les mois de septembre et octobre de



Le Lieutenant-colonel Scott Becker prépare une comparaison pour le coroner

1998, 54 membres du personnel dentaire ont été affectés à l'identification dentaire des



Salle d'examen dentaire post mortem





*Les cliniques dentaires mobiles fournissaient des espaces de travail pour les examens dentaires post-mortem.*

victimes.

Le hangar B de la BFC Shearwater avait été transformé en morgue provisoire; des séparateurs de fortune y avaient été installés afin de délimiter les zones consacrées à l'autopsie, à la radiographie médicale, à la dactylotechnie, à la photographie et aux sciences judiciaires dentaires, ainsi que des zones administratives. À l'arrière du hangar, des remorques avaient été aménagées afin de servir de cantine et d'aire de repos. Des remorques réfrigérées à l'entrée du hangar étaient utilisées pour conserver les restes en attente d'identification ou de rapatriement.

Bien que de nombreux membres du SDFC aient reçu une formation en odontologie légale, on a établi sur place les protocoles et les instructions permanentes d'opération appropriés afin d'assurer la rapidité et l'exactitude du traitement et de l'administration des restes. L'équipe dentaire judiciaire du SDFC a rapidement mis en

place un poste de commandement, constitué des équipes responsables des fiches ante mortem et des procédures d'autopsie (dont la radiologie), instauré des procédures de contrôle des fiches et créé une section de comparaison ante mortem-post mortem.

La section des fiches ante mortem était commodément logée dans les mêmes locaux que le personnel du Centre de communication de la GRC, avec lequel elle a étroitement collaboré afin de retracer des fiches dentaires de partout dans le monde et, en cas de besoin, de faire un suivi concernant les fiches manquantes. Par exemple, certains dentistes leur ont envoyé des notes de traitement sans radiographies, d'autres des radiographies (de différents types et niveaux de qualité), mais sans odontogrammes ou notes cliniques, et certains, rien du tout.

En plus de réaliser des identifications dentaires post mortem, l'équipe d'odontologie légale a aidé la GRC à obtenir



*Les Majors Richard Hockney et Richard Groves prépare une comparaison*



*Mention élogieuse du Chef d'état-major de la Défense pour l'unité*

des empreintes techniques après que les techniques conventionnelles se sont avérées inefficaces. Une des techniques employées consistait à utiliser des alginate hydrophiles pour prendre une empreinte du derme, puis à verser dans l'empreinte un produit pour empreinte aux polyvinylsiloxanes, afin de produire des analogues de doigts que la GRC pouvait examiner. À l'occasion, l'équipe médicale post mortem se servait de l'équipement de radiographie dentaire afin





de prendre des radiographies de petits spécimens médicaux.

Au cours de l'opération, 313 spécimens d'autopsie ont été traités, et plus de 2 000 radiographies ont été prises. L'équipe a traité 198 fiches dentaires ante mortem provenant de partout dans le monde et les a compilées dans un format standard. À la fin de l'opération, on avait fait 149 identifications positives, dont 102 réalisées par l'équipe dentaire. Enfin, des tests d'ADN ont permis d'identifier les derniers passagers et membres d'équipage.

Pour son travail remarquable pendant cette période difficile, l'équipe d'odontologie légale du SDFC a reçu en mai 1999 la Mention élogieuse des Forces canadiennes à l'intention des unités et, en 2000, une mention élogieuse du Conseil du Trésor.

Une liste complète des membres du personnel dentaire déployés dans le cadre de cette enquête médico-légale est présentée à la page 94.

#### **Rétablissement du grade de caporal-chef, 1998**

L'un des résultats de l'unification des FAC en 1968 était une promotion automatique du soldat au grade de caporal après quatre années de service. On considérait alors qu'il s'agissait d'un incitatif pour la poursuite du service. Cependant, ce changement a fait que des militaires moins expérimentés étaient promus au grade de caporal, lesquels devaient être différenciés des caporaux vétérans ayant fait preuve de leadership. Par conséquent, le grade de caporal-chef a été rétabli.



Le SDFC avait décidé d'abandonner le grade de caporal-chef en 1970. L'une des raisons invoquées était qu'il y avait une nette différence entre un caporal assistant dentaire et un sergent superviseur sans nécessité de recours à un grade intermédiaire; l'autre raison était qu'il était plus pressant de recruter des assistants dentaires que du personnel détenant un grade de supervision, notamment celui de grades inférieurs à sergent.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1998, le SDFC a rétabli le grade de caporal-chef dans le cadre de la restructuration prévue par l'initiative Soins dentaires des Forces canadiennes 2000. L'adjudant-chef de la Branche des services dentaires a établi clairement que les caporaux-chefs étaient des superviseurs de première ligne qui devaient toujours consacrer 75 p. 100 de leurs journées de travail à des tâches d'assistant au dentiste. Il y aurait cependant exception dans deux cas : les caporaux-chefs désignés assistants de chirurgiens buccaux et maxillo-faciaux et ceux employés comme coordonnateurs dans des petites cliniques.

À une époque où les promotions de caporal à sergent prenaient généralement plusieurs années, le rétablissement du grade de caporal-chef a permis aux caporaux figurant au haut de la liste des candidats par ordre de mérite d'être récompensés en étant sélectionnés afin de suivre l'instruction et d'acquérir l'expérience requises pour être promus au grade de sergent.

#### **République de Macédoine, ex-Yougoslavie (Op *Guarantor*), 1998**

À l'été 1998, les hostilités entre les forces de la République fédérale de Yougoslavie (FRY) et l'Armée de libération du Kosovo clandestine ont éclaté au grand jour.



The UN brokered a monitored cease-fire on 24 Oct 98. À l'appui de ces opérations, l'Alliance de l'OTAN a établi une force opérationnelle militaire spéciale le cadre de l'Op *Joint Guarantor*.





Le Capitaine Jason Comeau et le  
Sergent Nora Larocque traitent un patient sous une  
tente, au moyen d'une civière faisant office de fauteuil

Le contingent canadien était constitué d'une escadrille du génie de l'air de 47 personnes, d'une équipe médicale et dentaire de 10 personnes et de 5 membres du quartier général. Stationnés dans la ville de Kumanovo, les Canadiens ont travaillé à la construction et à la réfection des installations locales de l'OTAN, en plus d'offrir un soutien médical, dentaire et administratif/logistique.

L'équipe dentaire de l'Op *Guarantor*, constituée du Capitaine Jason Comeau du Sergent Nora Larocque, a été confrontée à de nombreux défis durant son déploiement en Macédoine.

Le campement de l'équipe dentaire était situé à seulement quatre kilomètres de la frontière Macédoine-Kosovo. Lorsque la campagne aérienne de l'OTAN a débuté, le risque que le campement soit frappé par un tir ennemi ou ami était bien réel.

Dans le théâtre d'opérations, l'équipe dentaire a traité plus de 230 cas urgents. Elle a constaté que de nombreux militaires de forces étrangères avaient été envoyés en mission sans avoir passé d'examen dentaires au préalable. Dans le cas de ceux qui avaient subi ces examens, très peu de radiographies étaient disponibles, et de nombreux soldats étaient déployés avec des restaurations provisoires multiples. Les traitements offerts par l'équipe dentaire canadienne étaient grandement appréciés des soldats étrangers.

La journée avant le retour au Canada, l'équipe dentaire a été autorisée à entrer dans le camp de réfugiés où, en 4 heures, elle a examiné 27 patients et réalisé 44 extractions. L'équipe dentaire est revenue au pays le 15 avril 1999.

Le Capitaine Comeau et le Sergent Larocque ont reçu le trophée W.R. Thompson en reconnaissance du niveau de professionnalisme exemplaire qu'ils ont su maintenir tout au long du déploiement.

#### **Initiative *Reforger* du Service dentaire des Forces canadiennes**

La réduction des effectifs du SDFC prévue par l'initiative Soins dentaires des Forces canadiennes 2000 a tôt fait de compromettre la viabilité de l'organisation. Alors que les effectifs des FAC avaient été réduits de 28 p. 100, ceux de la Branche des services dentaires avaient été réduits de 45 p. 100. Avant même que la totalité des réductions obligatoires ne soit appliquée, les niveaux de santé dentaire au sein des FAC étaient inférieurs à 80 p. 100, un indicateur de l'incapacité du reste du personnel du SDFC à assumer la charge de travail de plus en

plus importante.

En 1999, le directeur – Service dentaire, le Colonel John Currah a établi un plan intitulé « Initiative *Reforger* du SDFC » afin de résoudre ce problème. Approuvée par le Conseil des Forces armées en juin 1999, l'initiative *Reforger* a permis d'annuler les réductions subséquentes dans le personnel clinique. Les ratios avaient été fixés à 800 patients par dentiste militaire, à 1 000 patients par dentiste civil et à 1 200 patients par hygiéniste dentaire. Chaque dentiste devait disposer de deux fauteuils dentaires et travailler avec deux assistants dentaires, et chaque hygiéniste dentaire devait disposer d'un fauteuil dentaire.

L'initiative Soins dentaires des Forces canadiennes 2000 n'était pas en vigueur depuis suffisamment longtemps pour qu'on soit en mesure d'évaluer avec précision la capacité de soutien administratif à répondre au nombre croissant de processus administratifs et financiers exigés par le MDN, envoyés par voie électronique aux détachements.

L'initiative *Reforger* du SDFC n'a jamais été conçue afin de servir de solution finale, mais bien comme moyen de freiner la chute précipitée des niveaux de santé dentaire et de stabiliser le SDFC jusqu'à ce qu'une analyse et un plan plus détaillés soient réalisés.

#### **Réfugiés kosovars (Op *Parasol*), 1999**

En réponse à la crise des réfugiés albanais fuyant le Kosovo, le Canada s'est porté volontaire pour fournir à un maximum de 5 000 réfugiés un refuge temporaire dans plusieurs bases des FAC au Canada. Citoyenneté et Immigration Canada est



l'organisation canadienne qui a dirigé cette entreprise, tandis que le mandat des FAC consistait à fournir une assistance pour pallier les lacunes existantes ou présumées au chapitre des organismes civils.

Même s'il a été jugé nécessaire que les FAC fournissent dès le début un certain niveau de soutien médical aux bases concernées (Trenton, Greenwood/Aldershot, Borden, Meaford, Petawawa, Kingston, Shearwater, Gagetown, et peut-être Valcartier), on estimait que ces bases étaient situées à une distance raisonnable d'établissements civils de services dentaires. La 2<sup>e</sup> Ambulance de campagne de Petawawa a envoyé une équipe dentaire à la base de Trenton par précaution, mais les autres ressources du SDFC n'étaient pas mobilisées pour l'opération, attendant l'affectation officielle à fournir du soutien. Les cliniques dentaires du SDFC ont bien fourni quelques soins dentaires aux réfugiés, mais leur rôle le plus important a été d'assurer une liaison avec les fournisseurs locaux de soins dentaires afin de garantir la disponibilité des ressources dentaires.

### Timor-Oriental (Op Toucan), 2000

Les Forces canadiennes ont lancé l'Op Toucan en réponse à la Force internationale au Timor-Oriental (INTERFET), une opération lancée par les Nations Unies en vue de rétablir la paix et de fournir une aide humanitaire au Timor-Oriental. La première force opérationnelle canadienne dépêchée au



Timor-Oriental en 2000 comptait quelque 250 marins du navire ravitailleur NCSM *Protecteur* de la Marine canadienne, un groupe-compagnie de 250 soldats d'infanterie légère issus en grande partie du 3<sup>e</sup> Bataillon, Royal 22<sup>e</sup> Régiment (3 R22eR), et environ 100 membres de la Force aérienne ainsi que deux aéronefs de transport Hercules CC130 de la 8<sup>e</sup> Escadre Trenton (Ontario).

À la suite d'un débordement d'activité de l'état-major à Ottawa et des activités préparatoires des unités et éléments à déployer, le NCSM *Protecteur* a quitté Esquimaux le 23 septembre 1999. Se trouvait à bord une section dentaire complète composée du Capitaine Terry Ratkowski et du Sergent Bill Cantwell.

L'équipe dentaire à bord du NCSM *Protecteur* a fourni des services dentaires aux éléments maritimes et aériens de l'INTERFET qui étaient déployés en mer. Elle a traité plusieurs militaires de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ainsi que des membres du 3 R22eR alors que le NCSM *Protecteur* était mis à l'ancre près de Zumalai, sur la côte sud du Timor-Oriental. Au besoin, les membres du 3 R22eR étaient transportés sur le navire par hélicoptère ou par bateau afin d'y être traités.

### Afghanistan (Op Apollo, Op Archer, Op Athena) de 2001 à 2011

En octobre 2001, le Canada a commencé l'Op *Apollo*, sa contribution à l'opération dirigée par les États-Unis contre des éléments terroristes en Afghanistan. La campagne mettait à contribution les forces maritimes, terrestres et aériennes. La contribution navale du Canada – qui comprenait le NCSM *Halifax*, le



NCSM *Charlottetown*, le NCSM *Vancouver*, le NCSM *Toronto*, le NCSM *Preserver* et le NCSM *Iroquois* – a permis de contribuer aux activités de surveillance et d'interdiction maritimes menées afin d'empêcher des membres d'al-Qaida de quitter la région de la mer d'Oman et de protéger l'Amphibious Readiness Group de la US Navy. En tout temps, on pouvait compter entre trois et cinq navires canadiens en service. Des équipes dentaires ont été déployées avec le NCSM *Preserver* et le NCSM *Protecteur*.

En 2002, par suite de la campagne contre le terrorisme, le Canada a lancé une mission terrestre dans la région de Kandahar, au sud de l'Afghanistan. Au total, 600 soldats canadiens ont été déployés. L'équipe dentaire du Capitaine Deidra McLean et du Sergent Kim Haley a été dépêchée sur les lieux avec le 1<sup>er</sup> Hôpital de campagne du Canada afin de fournir des soins dentaires d'urgence aux membres des FC.

Le rude climat et les températures extrêmes (habituellement autour des 40 °C le jour, mais beaucoup plus basses la nuit), les conditions sèches et poussiéreuses et les vents forts fréquents ont posé tout un défi. Durant cette rotation de six mois, l'équipe dentaire a été appelée à assumer ses fonctions secondaires, soit d'assister les équipes médicales à prendre en charge les pertes massives et l'identification dentaire





*Le Capitaine Luis DaSilva et le Caporal-chef Louise Thompson reçoivent l'Étoile de campagne générale – Asie du Sud-Ouest au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité*

judiciaire lorsqu'un incident de tir ami avait coûté la vie à quatre personnes et en avait blessé huit autres.

Un an plus tard, le Canada déployait de nouveau des troupes en Afghanistan. L'Op *Athena* était la contribution du Canada à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), dirigée par l'OTAN et basée à Kaboul, la capitale de l'Afghanistan. Plus de 2 000 soldats canadiens, y compris une équipe dentaire, ont été envoyés à Kaboul en août 2003.

Au cours de l'Op *Athena*, les membres de l'équipe dentaire ont visité la clinique Phagman, une installation dentaire locale, et ont constaté qu'elle ne possédait aucune capacité de stérilisation et disposait d'une quantité très limitée de fournitures dentaires utilisables. De plus, la seule source de lumière qu'on y trouvait était une unique ampoule électrique suspendue au plafond. L'équipe a sollicité des dons en équipement

et en fournitures dentaires au Canada, puis les a offerts à cette clinique qui en avait grandement besoin. Dans le cadre de cette initiative, le SDFC a aussi recensé les fournitures en excédent dans ses nombreuses cliniques et en a fourni une quantité considérable à l'équipe dentaire. D'autres équipes dentaires ont apporté d'autres contributions à ce projet caritatif.

Lors de la deuxième rotation, le contingent canadien a été réduit, passant de 2 000 à 600 militaires. Le camp est devenu multinational, hébergeant des troupes américaines, belges, hongroises, slovènes et même quelques soldats norvégiens. L'équipe dentaire du SDFC, composée du Major Robert Hart et du Sergent Duane Forward, était à la fois bienvenue et attendue. Tout au long de la

mission, l'équipe a soigné des patients de toutes les nations présentes au camp, des employés civils (canadiens, népalais, indiens), des interprètes afghans, des civils des ambassades du Canada, de la Grande-Bretagne et des États-Unis, et même des soldats britanniques arrivés par avion de Mazâr-e-Charîf pour recevoir des traitements.

À la fin de 2005, dans le cadre de l'Op *Archer*, le contingent canadien est déménagé à Kandahar et est devenu responsable de l'hôpital multinational, en compagnie des forces britanniques et néerlandaises. Les membres de l'équipe dentaire du Major Ellen Sim et du Sergent Chuck Burley ont constaté que leur bassin de patients était passé de 600 à plusieurs milliers, et ils ont passé de longues



*Le Major Bob Hart et le Sergent Duane Forward au Camp Julien, août 2004*



heures à fournir les soins d'urgence les plus élémentaires jusqu'à ce que d'autres ressources arrivent.

À la rotation suivante, trois équipes dentaires se trouvaient sur les lieux : un chirurgien buccal et maxillo-facial et un dentiste généraliste tous deux du SDFC, et un dentiste généraliste du Royal Army Dental Corps. Cette rotation a été la première où un chirurgien buccal et maxillo-facial était déployé dans le cadre d'une opération terrestre. En plus de ses fonctions de chirurgie, l'équipe de chirurgie buccale et maxillo-faciale a enseigné le diagnostic et le traitement des blessures maxillo-faciales à d'autres membres des services de chirurgie et leur a montré comment utiliser l'instrumentation associée. Le technicien de chirurgie buccale et maxillo-faciale a aussi collaboré à d'autres procédures, comme les chirurgies orthopédiques et les chirurgies générales.



L'Adjudant-chef Lorraine Shirley, premier adjudant de 1<sup>re</sup> classe/adjudant-chef dentaire déployé outre-mer depuis la Seconde Guerre mondiale

Au cours de l'Op Archer, le personnel des FAC qui était basé en Afghanistan ne faisait pas partie de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS); il avait pour mission d'appuyer l'opération américaine *Enduring Freedom* sous le commandement des États-Unis. Lorsque le pouvoir de commandement a été retourné à la FIAS en juillet 2006, la majorité du personnel des FAC en Afghanistan, y compris les équipes dentaires, a encore une fois pris part à l'Op Athena.

Des techniciens dentaires ont plus tard été affectés à Kandahar afin de travailler au sein du Département administratif des patients. Ils étaient chargés de la coordination des mouvements de patients au sein du théâtre et des évacuations sanitaires vers l'hôpital militaire américain à Landstuhl, en Allemagne. En 2008, l'Adjudant-maître Mike Wilson du SDFC s'est rendu en Afghanistan afin de se joindre à une équipe provinciale de reconstruction dans le cadre de l'Op Archer. En 2009, un technicien dentaire du SDFC, le Caporal-chef Michelle Nantel, a été déployé afin de servir comme chef d'équipage d'une ambulance Bison.

En prévision du transfert éventuel des responsabilités des forces militaires étrangères à l'Armée nationale afghane (ANA) et au Corps aérien de l'ANA, les dentistes militaires et les techniciens dentaires canadiens de l'Hôpital de rôle 3 ont commencé à encadrer les dentistes de l'Hôpital militaire régional de Kandahar. Ce projet a pris de l'ampleur et a rapidement nécessité la participation du personnel dentaire des autres pays. L'équipe dentaire canadienne a d'abord mis l'accent sur l'importance des techniques de prévention



Le Colonel Kevin Goheen, premier colonel du Corps dentaire déployé outre-mer depuis la Seconde Guerre mondiale

des infections, puis sur la gestion des patients. Elle a même examiné minutieusement les divers produits dentaires contenus dans l'entrepôt régional de fournitures médicales afin d'expliquer comment utiliser certains instruments, équipements et produits. Les membres de l'équipe dentaire ont établi de solides relations avec les dentistes de l'ANA et du Corps aérien de l'ANA, et ils ont contribué à la réputation des FAC en matière de mentorat et de collaboration qui sera la marque de la réussite du programme de mentorat dentaire. Il s'agissait là d'un travail précurseur à l'Op Attention. Le Major Mike Kaiser a reçu la Médaille du service méritoire pour les efforts qu'il a consacrés à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme de mentorat. Le Major Kaiser fut le premier dentiste militaire à recevoir cette médaille.

Lorsque les troupes des FAC ont mis fin à la



partie de la mission de combat en Afghanistan en juillet 2011, le Colonel Kevin Goheen a été dépêché à l'Hôpital multinational de rôle 3 de l'aérodrome de Kandahar afin d'y assumer les fonctions de commandant adjoint. Il s'agissait du premier colonel de la Branche des services dentaires à être déployé à l'étranger depuis la Seconde Guerre mondiale.

Une liste de tous les membres du personnel dentaire ayant servi en Afghanistan est présentée à la page 89.

### Feux de forêt de l'Okanagan (Op Peregrine), 2003

L'Op *Peregrine* est la réponse militaire à une demande d'aide du gouvernement de la Colombie-Britannique en août 2003. Au plus fort de la crise, quelque 800 feux faisaient rage dans la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique, et des dizaines de milliers de personnes ont reçu l'ordre d'évacuer leur maison. Ultimement, plus de

2 200 membres des Forces canadiennes ont combattu cinq des pires incendies sur une période de 45 jours.

Le peloton dentaire de la 1<sup>re</sup> Ambulance de campagne – constitué du Major Costa Batsos, du Sergent Sylvie Marcoux, du Caporal-chef Andrea Plante et du Caporal Nathalie Sauvageau – a été déployé dans le cadre de l'Op *Peregrine* afin de fournir des services dentaires d'urgence au personnel des Forces canadiennes présent sur les lieux. Après une traversée des Rocheuses extrêmement pénible à bord d'une clinique dentaire mobile aux freins défectueux, le peloton a établi son campement à proximité des nombreux feux de forêt. Les militaires des FAC ont ainsi pu avoir accès plus facilement à ses services.

De nombreux réservistes avaient été dépêchés sur les lieux à très court préavis sans avoir bénéficié d'un examen ou d'un traitement dentaire au préalable. Par conséquent, ils ont grandement apprécié les

services dentaires mis à leur disposition dans le camp. Lorsqu'ils ne fournissaient pas de soins dentaires de rôle 1, les techniciens dentaires servaient de chauffeurs d'ambulance pour transporter des patients sur le site de l'ambulance de campagne.

### Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (Op Halo), 2004

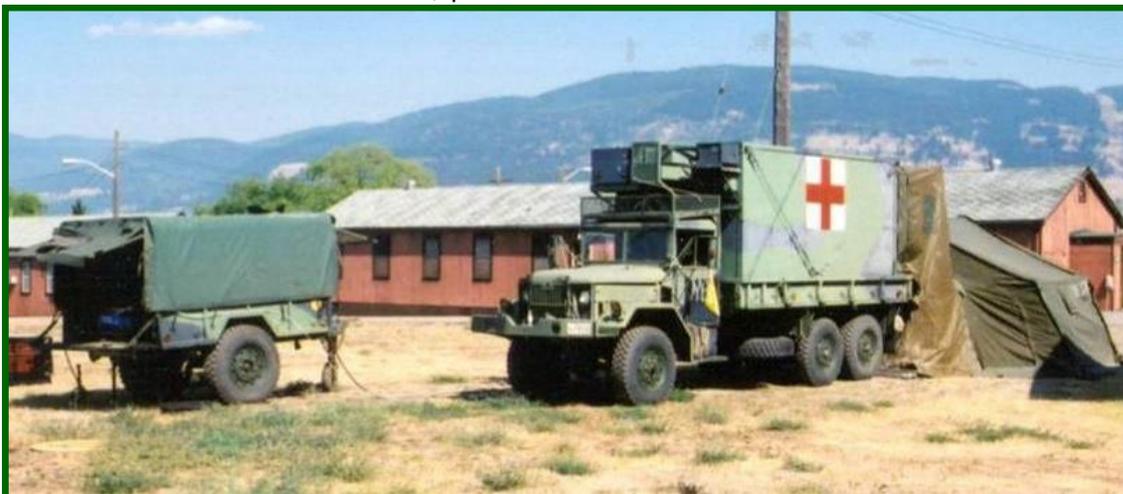
De juin à août 2004, les FAC ont déployé environ 500 militaires et 6 hélicoptères Griffon CH146 en Haïti, dans le cadre de l'Op *Halo*. Leur mission consistait à aider la force multinationale sanctionnée par les Nations Unies à apporter la stabilité au pays.



L'équipe dentaire du Capitaine Kevin Warner et du Sergent Marlene Bouchard a été déployée en Haïti dans le cadre de cette opération. Elle avait pour mandat de fournir des soins dentaires aux membres des FAC, ainsi qu'au personnel de la GRC et aux employés civils. Le détachement travaillait sous des tentes dans l'installation de l'équipe de chirurgie avancée.

### Pièce commémorative de la Branche

En 2005, le SDFC a organisé un concours



Clinique dentaire mobile à l'appui de l'Op PEREGRINE, dans la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique





*Le Sergent Marlène Bouchard, technicienne dentaire du Service dentaire des Forces canadiennes, donne des cadeaux en Haïti*

afin de concevoir une pièce commémorative de la Branche qui pourrait être achetée par les membres du SDFC comme un souvenir de leur service ou remise aux personnes à l'extérieur de la Branche en guise de remerciement. Le concept gagnant a été celui de l'Adjudant-maître Mike Wilson qui comprend une crête dentaire à l'avant et une clinique dentaire mobile au verso.

Une épinglette commémorative a également été vendue dans le but de célébrer le 90<sup>e</sup> anniversaire du Corps dentaire.



### Dossier de santé électronique



En 2005, le SSFC a mis en place le Système d'information sur la santé des

Forces canadiennes (SISFC), un logiciel permettant de tenir des dossiers faisant à la fois état de l'état de santé médicale et de l'état de santé dentaire. En raison de difficultés majeures avec les éléments médicaux du logiciel, les premiers utilisateurs pouvaient seulement l'utiliser pour les cliniques dentaires et les cliniques de vaccination même si le planificateur électronique était offert à tous les usagers. Depuis, l'élément des services dentaires a été mis à niveau au point où les notes cliniques, les plans de traitement et les consultations peuvent être effectués par voie électronique.

En 2011, on a acquis de l'équipement de radiographie numérique pour toutes les cliniques dentaires des FAC, ce qui permet de prendre des radiographies et de les archiver numériquement dans le dossier médical. Les recrues des FAC peuvent désormais avoir un dossier dentaire sans papier (et sans plastique) sans avoir à remplir le formulaire Enveloppe relative aux soins dentaires. Les cliniciens du Corps dentaire royal canadien ont eux aussi accès à la totalité des dossiers de santé électroniques, lesquels leur permettent de consulter facilement les prescriptions en vigueur et antérieures, le statut d'immunisation, les risques, les diagnostics en vigueur et les résultats de laboratoire.

### Projet Severodvinsk, île Yagri, Russie

Au début de 2006, le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) a demandé à la Direction des services dentaires s'il lui était possible de faire don d'équipement dentaire excédentaire à un orphelinat situé sur l'île Yagri, dans le nord de la Russie. Dans le cadre du programme de partenariat entre le

MAECD et le gouvernement russe concernant le démantèlement de sous-marins nucléaires russes, le MAECD a participé au soutien caritatif de l'orphelinat de l'île Yagri. Cet orphelinat héberge 260 enfants.

Le MAECD a subséquemment pris des dispositions afin que des membres de la Direction des services dentaires visitent l'orphelinat. En avril 2006, le Major Carolyn Boyd et l'Adjudant Remi Desmarais ont visité l'orphelinat en vue de déterminer s'il était possible d'y installer un fauteuil dentaire. Comme aucuns fonds publics ne devaient être utilisés dans le cadre de ce projet, le MAECD a fait don de milles Aéroplan afin de couvrir les vols outre-mer des membres de l'équipe, et le chantier naval local leur a fourni les repas et l'hébergement.

En raison du mauvais état de la plomberie de l'immeuble où se trouvait le cabinet dentaire et du manque de soutien technique dentaire à l'échelle locale, l'équipe a déterminé que la solution optimale était un système indépendant nécessitant seulement



*L'Adjudant-maître Sylvain Luneau et l'Adjudant Remi Desmarais installent un fauteuil dentaire*



un compresseur à air pour fonctionner.

Le fauteuil dentaire excédentaire a été transporté au dépôt de Montréal, puis confié à une compagnie maritime qui a accepté de le transporter gratuitement jusqu'à Saint-Pétersbourg, en Russie. Après une multitude de problèmes avec les douanes, de demandes de descriptions détaillées de l'équipement donné et de retards quant aux lettres d'invitation de la Russie et à l'obtention de visas, l'équipement était enfin prêt à être installé.

En mai 2007, l'Adjudant-maître Sylvain Luneau et l'Adjudant Desmarais se sont rendus en Russie afin d'y installer l'équipement. Heureusement, l'installation s'est déroulée comme prévu, en partie grâce à la grande quantité de pièces de rechange qu'ils ont apportées avec eux. Ils ont également fourni des services de réparation et de maintenance de première ligne et présenté une brève introduction aux techniques de dentisterie occidentales. Pendant leur séjour sur l'île Yagri, ils ont eu la chance de rendre visite aux enfants et de leur offrir des brosses à dents et de petits sacs-cadeaux canadiens. Ils ont également profité de l'occasion pour montrer les bonnes techniques de brossage à des élèves de niveaux primaire et secondaire (1<sup>re</sup> à 12<sup>e</sup> année).

### Initiative *Restore* du Service dentaire des Forces canadiennes

Les mesures correctives de l'initiative *Reforger* du SDFC ont permis de freiner le déclin de l'état de santé dentaire des FC, mais les demandes de mission croissantes et une augmentation de la population générale des FAC ont causé une dégradation de la condition dentaire et ont



mené le SDFC à réexaminer le modèle de prestation des soins dentaires. En quantifiant les besoins en traitement dentaire des FAC et en déterminant toutes les autres tâches militaires nécessaires, de nouveaux modèles de prestation et de nouvelles cliniques ont été créés et tous les besoins en ressources (fournisseurs de soins dentaires, personnel de soutien, infrastructure et finances) ont été déterminés. Cette initiative, appelée « Initiative *Restore* du SDFC », a été appuyée par le directeur général – Services de santé et approuvée par le chef – Personnel militaire à la suite de la signature le 17 juillet 2008 d'une directive de mise en œuvre stratégique. L'initiative *Restore* recommandait la création de sept nouveaux postes militaires et l'embauche de 183 employés civils additionnels, y compris la mise en place de deux nouveaux centres de soins spécialisés.

En raison de sa nature complexe et des

répercussions importantes sur la 1<sup>re</sup> Unité dentaire, la mise en œuvre de la restauration du SDFC se faisait par étape. La fin de la phase 1 et la composante civile de la phase 2A ont entraîné l'ajout de 63,8 postes d'équivalents temps plein, principalement dans le secteur du soutien, ce qui a permis aux cliniciens de mettre davantage l'accent sur la prestation de soins aux patients. Une amélioration légère mais mesurable du niveau de la condition dentaire a été constatée peu après. Les contraintes budgétaires de 2010 ont entraîné l'interruption de la mise en œuvre de l'initiative *Restore* du SDFC, mais les travaux visant à définir les besoins en ressources humaines de la Branche des services dentaires sont toujours valides puisqu'ils fournissent une référence détaillée qui est encore utile aujourd'hui, y compris un modèle de cliniques dentaires.

### Exercices humanitaires *Continuing Promise* et *Pacific Partnership* de la US Navy, de 2005 à aujourd'hui



Depuis 2005, le personnel du Corps dentaire royal canadien participe avec la US Navy à des exercices humanitaires d'appui aux autorités civiles. La US Navy dirige ces exercices, qui prévoient la prestation de services médicaux et dentaires aux personnes vivant dans des régions où les services sont déficients dans le





Pacifique Sud, les Caraïbes et le bassin sud-américain.

Le Corps dentaire royal canadien a affecté de nombreuses équipes dentaires à bord de navires de la US Navy, ce qui leur donne la possibilité de travailler avec nos alliés américains et de fournir des soins dentaires humanitaires aux personnes qui en ont le plus besoin. S'ils sont appelés à aller dans des pays francophones, le personnel bilingue du SDFC devient une ressource précieuse et est souvent appelé à aider l'équipe de commandement à communiquer avec les autorités locales.

Une liste des membres du SDFC ayant pris ou prenant part à ces exercices est présentée aux pages 91 et 92.

### Colonel en chef



Son Altesse Royale Birgitta, duchesse de Gloucester, GCVO, est nommée premier Colonel en chef du SDFC en janvier 2006, à la suite d'une annonce du secrétaire particulier de la reine. Bien que la duchesse de Gloucester soit patronne de nombreuses organisations, dont bon nombre sont liées aux domaines de la médecine, de l'éducation et de l'aide sociale, il s'agit de sa première affiliation avec les Forces canadiennes. La duchesse de Gloucester détient plusieurs nominations honoraires militaires, notamment Colonel en chef du Royal Army

Dental Corps.

La duchesse de Gloucester, née Birgitta Eva van Deurs, est venue au monde le 20 juin 1946, à Odense, au Danemark. Birgitta van Deurs étudie dans les écoles d'Odense, puis dans les écoles de maintien à Lausanne, en Suisse, et à Cambridge, en Angleterre. Subséquemment,



elle suit un cours d'études supérieures (diplôme) de trois ans en sciences commerciales et économiques à Copenhague, au Danemark, puis, en 1971, elle retourne travailler à l'ambassade royale du Danemark à Londres. En février 1972, on annonce les fiançailles de Birgitte van Deurs au Prince Richard de Gloucester. Le mariage a lieu le 8 juillet 1972 à l'église St Andrew's, à Barnwell, au Northamptonshire.

Le duc et la duchesse de Gloucester résident au Palais Kensington et ont trois enfants : (Alexander) le comte d'Ulster (né en 1974), Lady Davina Windsor (née en 1977) et Lady Rose Windsor (née en 1980).

En 2006, le colonel commandant William McInnis, directeur – Service dentaire, et le Colonel Scott Becker et l'Adjudant-chef de la Branche des services dentaires Leslie Burton ont effectué la première visite officielle du SDFC chez le Colonel en chef au Palais Kensington. Une seconde visite officielle au Colonel en chef a été faite par le colonel James Taylor en mai 2011.

### Enquête canadienne sur les mesures de la santé, 2008



En 2008, Santé Canada et Statistique Canada ont mené une enquête sur la santé de la population canadienne. Pour la première fois, la santé dentaire figurait dans l'enquête. Le Major Nathalie Morin, spécialiste en santé dentaire publique à la Direction des services dentaires, a été désignée examinatrice exemplaire à la suite d'une évaluation. Elle a ensuite été en mesure d'évaluer le rendement d'autres

examineurs. La 1<sup>re</sup> Unité dentaire a affecté 14 dentistes militaires, pour un total d'environ 1 000 jours-personnes sur une période de deux ans, pour agir à titre d'enquêteurs agréés à l'appui de cette initiative importante.

En 2009, l'Association dentaire canadienne (ADC) a présenté le Prix de la promotion de la santé bucco-dentaire de l'ADC au SDFC pour cette initiative. Quand il a remis ce prix, le D<sup>r</sup> Don Friedlander, président de l'ADC, a déclaré : « Ce prix est remis au Service dentaire des Forces canadiennes pour sa contribution exceptionnelle à la planification de l'élément de la santé bucco-dentaire de l'Enquête canadienne sur les mesures de la



*Peter Cooney, dentiste en chef du Santé Canada, et Don Friedlander, président de l'ADC, présentent le Prix de la promotion de la santé bucco-dentaire de l'ADC à l'actuel directeur – Service dentaire, le colonel Scott Becker*

santé (ECMS) dirigée par Statistique Canada. Il est également remis pour l'exécution d'examens bucco-dentaires cliniques de 2007 à 2009 dans le cadre de l'ECMS. L'équipe du SDFC a effectué des examens bucco-dentaires cliniques sur 15 sites auprès de plus de 6 000 Canadiens. Au total, ils ont contribué à plus de 1 000 jours-personnes dans le cadre de ce projet. De plus, le SDFC est membre du Comité directeur sur la santé bucco-dentaire qui donne des conseils sur tous les aspects du module de santé bucco-dentaire de cette enquête. L'élément de la santé bucco-dentaire de l'ECMS est la première enquête nationale sur le sujet au Canada visant à recueillir des données cliniques selon des méthodes épidémiologiques reconnues à l'échelle internationale. Cette enquête nationale constitue un élément essentiel de l'amélioration de la santé bucco-dentaire des Canadiens, et les résultats sont très attendus dans la communauté de la dentisterie. »

### Jeux olympiques de 2010 (Op Podium)

Durant l'Op Podium, les FAC ont fourni des capacités militaires uniques à l'appui du Groupe intégré de la sécurité dirigé par la GRC dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, en Colombie-Britannique, du 12 au 28 février 2010. Environ 4 500 membres des FAC de la Force régulière et de la Force de réserve ont été affectés à cette opération afin d'aider la GRC à faire des Jeux un événement sécuritaire et agréable.





En plus des nombreux examens dentaires à l'appui de la mise sur pied des forces, le SDFC a déployé une équipe dentaire composée du Capitaine Jeff Hall et du Sergent Dawn Ingram. Pendant sept semaines, l'équipe a fourni des

services dentaires d'urgence à cette force opérationnelle à l'aide d'une unité de traitement dentaire aérotransportable au site olympique de Whistler, en Colombie-Britannique.

### Séisme en Haïti (Op *Hestia*), 2010

Le 12 janvier 2010, un séisme de magnitude de 7 a été ressenti près d'Haïti. Cette catastrophe a fait plus de 220 000 victimes, a causé des blessures ou des invalidités permanentes chez plusieurs milliers de personnes et a jeté plus de 1,5 million d'Haïtiens à la rue.



Le Canada entretient une relation spéciale avec Haïti, plus particulièrement le Canada francophone. La diaspora haïtienne au Canada est d'environ 100 000 personnes. De celles-ci, 90 p. 100 habitent à Montréal. Notre ancienne gouverneure générale Michaëlle Jean est née en Haïti et a visité son pays natal durant le déploiement des FAC à cet endroit. Les deux langues principales en Haïti sont le français et le créole. Le personnel militaire canadien francophone peut donc interagir directement avec la population locale. Le Canada y a déjà déployé des forces militaires à de nombreuses reprises dans le passé dans le cadre d'opérations de maintien de la paix ou d'aide humanitaire.

La participation du Canada durant l'Op *Hestia* comprenait le déploiement de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) composée de personnel médical et de sapeurs, du destroyer NCSM *Athabaskan* et de la frégate NCSM *Halifax*, d'un groupement tactique du 3<sup>e</sup> Bataillon, Royal 22<sup>e</sup> Régiment (3 R22eR), de six hélicoptères Griffon et d'un hôpital de campagne de 100 lits.

Quand le séisme est survenu, les Services de santé des Forces canadiennes étaient déjà surchargés à leur pleine capacité. Le Canada était toujours pleinement engagé au sein de l'Hôpital multinational de rôle 3 à Kandahar, et le personnel de remplacement pour la prochaine rotation s'entraînait en Californie ainsi qu'à Wainwright en Alberta. Le personnel médical était également affecté dans le cadre de l'Op *Podium* à l'appui des Jeux olympiques de 2010, en Colombie-Britannique. En plus d'être affecté à l'équipe dentaire au sein du 1<sup>er</sup> Hôpital de campagne du Canada, le





*L'Adjutant Guylaine Lamoureux visite un orphelinat dirigé par un couple canadien à Port-au-Prince*

personnel du SDFC devait également assumer des rôles habituellement confiés à du personnel médical, comme opérer la salle de stérilisation centrale et agir à titre de commis-chef du médecin de la Force opérationnelle. L'Adjutant Guylaine Lamoureux a remporté un médaillon du commandant du Commandement de la Force expéditionnaire du Canada pour ses efforts à titre de commis-chef du médecin-chef de la Force opérationnelle.

### **Identification des victimes de catastrophe en Haïti (projet *Courage*), 2010**

À la suite du séisme, le MAECD a lancé une mission d'identification des victimes de la catastrophe (IVC) appelée le projet *Courage* afin d'identifier les restes humains de citoyens canadiens pour que ceux-ci



puissent être rapatriés. En raison de limitations relatives au transport et au logement, chaque équipe d'IVC était réduite à six membres. La GRC a affecté trois officiers ayant de l'expérience d'identification et a pris des dispositions afin qu'un policier d'une force provinciale ou municipale ainsi qu'un pathologiste judiciaire se joignent à l'équipe.

La GRC et le MAECD ont officiellement demandé l'aide d'un odontologiste légiste du SDFC par la suite. Le Major Les Campbell, le Major Ellen Sim et le Major Tim Pohlman ont servi à tour de rôle à titre d'odontologistes légistes au sein de l'équipe d'IVC pendant des rotations de deux semaines. Les dentistes militaires travaillaient en collaboration avec les pathologistes judiciaires pour effectuer des autopsies,

établir les profils de dentition et faire des radiographies dentaires.

L'équipe a dû relever le défi de mettre sur pied et d'organiser une morgue, en utilisant des sections de matériel de tente modulaire fournies par les FAC, alors que l'infrastructure du pays était détruite, que l'eau potable n'était disponible qu'en faible quantité, et que les températures quotidiennes frôlaient les 50 °C. L'endroit assigné pour la morgue était situé à la fin d'une piste où le bruit et l'échappement des moteurs d'aéronef venaient s'ajouter aux difficultés déjà présentes. Le point positif de cet endroit était qu'il était sécurisé par les FAC et que l'équipe d'IVC avait accès aux ressources des FAC tous les jours.

Les tâches quotidiennes de l'équipe



*Le Major Luc Langevin et le Caporal-chef Nathalie Robitaille traitent un patient à l'hôpital de campagne déployé en Haïti*





Le Major Les Campbell atteste la qualité de radiographies post mortem numériques

consistaient à se déplacer de la maison fournie par l'ambassade jusqu'à l'ambassade du Canada, à se préparer pour la journée, à aller à la morgue de l'aéroport, à mener une autopsie dans des conditions très déplaisantes, à retourner à l'ambassade pour rédiger et déposer des rapports, puis enfin à retourner à leurs quartiers. Même si la distance était relativement courte, la durée du déplacement ne l'était pas en raison de la condition des routes et de la destruction de la ville. Le sommeil était interrompu par des répliques sismiques dont certaines étaient considérables. Les équipes canadiennes d'IVC composées de six membres ont travaillé dans des conditions extrêmement difficiles et ont effectué plus de la moitié du nombre d'examen qu'a effectués une équipe d'IVC d'un autre pays huit fois plus nombreuse.

Peu après le début de la mission d'IVC en Haïti, l'absence de fiches dentaires ante mortem est devenue un problème. La

GRC, qui ne possédait aucun professionnel des soins dentaires parmi son personnel, envoyait les fiches dentaires de dentistes canadiens directement en Haïti. Non seulement les fiches ante mortem ont donné beaucoup de travail supplémentaire aux dentistes militaires en mission, mais les dossiers fournis n'étaient pas toujours adéquats. La solution a été de créer une section dentaire ante mortem au Détachement Saint-Jean de la 1<sup>re</sup> Unité dentaire.

Le commandant de détachement, le Major Jacques Girard, avait déjà suivi une formation en odontologie légale et était en attente pour un déploiement éventuel avec l'équipe d'IVC. Le Major Richard Groves s'est déplacé à Saint-Jean pour donner un atelier au reste des dentistes militaires du détachement (les Capitaines Corey Felix, Patrick Dorion et Benoit Charette) et aider à démarrer les opérations de la section. La GRC a donc envoyé toutes les fiches dentaires ante mortem au Détachement Saint-Jean de la 1<sup>re</sup> Unité dentaire, où les documents étaient traités, copiés par voie électronique et ensuite renvoyés à la GRC afin que ces fiches soient envoyées en Haïti. Si le personnel recevait des fiches dentaires incomplètes, la GRC pouvait en être informée immédiatement au lieu de le savoir des jours plus tard à leur arrivée en Haïti.

Le travail significatif du personnel du SDFC réalisé grâce à l'aide immense du personnel du directeur – Opérations (Services de santé) a fait en sorte que le SDFC est maintenant reconnu comme un organisme fédéral pouvant offrir un soutien en odontologie médico-légale dans le cadre d'opérations d'IVC. Nous disposons de l'équipement nécessaire et d'un personnel

hautement qualifié, ce qui nous permet d'obtenir de bons résultats même dans des circonstances difficiles.

Le trophée Thompson de 2010 a été remis à l'ensemble du personnel dentaire ayant contribué à l'opération *Hestia* et au projet *Courage*, y compris ceux qui ont été déployés en Haïti, l'équipe des fiches ante mortem d'IVC, et le personnel de la direction – Services dentaires qui a coordonné et dirigé la contribution du SDFC à la mission. Tous les membres du personnel dentaire déployé en Haïti sont énumérés à la page 93.

#### Haïti (exercice *New Horizons*), 2011



En 2011, le personnel du SDFC a eu la possibilité de participer à l'exercice *New Horizons*. Il s'agit d'une série d'exercices annuels d'aide humanitaire interarmées et combinés menés par le U.S. Southern Command en Amérique latine et dans les Caraïbes. Depuis le début de l'exercice *New Horizons* au milieu des années 1980, les troupes américaines ont été déployées chaque année en vue de participer à l'exercice.

La force opérationnelle Bon Voizen de l'exercice *New Horizons* tenu en Haïti en 2011 constituait un exercice interarmées



d'aide humanitaire et d'interaction militaire à l'étranger parrainé par le U.S. Southern Command, où ont été déployés des ingénieurs militaires et des professionnels de la santé pour leur formation et pour offrir des services humanitaires. Les participants de la force opérationnelle Bon Voizen ont construit une école, deux cliniques médicales et une installation de latrines, et ont offert des soins dans trois cliniques médicales et une clinique dentaire entre le 28 avril et le 25 juin 2011 dans le département de l'Artibonite.

L'engagement à donner des soins pris par les 9 Colombiens, 5 Canadiens et 34 Américains semblait alimenter leurs efforts, tandis que les membres de l'équipe



Le Capitaine Withny Dagrain



Le Capitaine Louis-Simon Roy

ont retroussé leurs manches et supporté la chaleur des 37 °C et l'humidité relative de 60 %. Les journées de 10 heures de travail des membres de l'équipe se poursuivaient à leur retour au quartier général de la force opérationnelle alors qu'ils se préparaient pour les patients de la journée suivante. Pour certains, la compassion envers la population d'Haïti allait bien au-delà de leur engagement de service. « Grâce à ce MEDRETE, je suis de retour en Haïti pour la première fois depuis que ma famille en est partie », affirme le Capitaine Withny Dagrain, dentiste militaire, après avoir rencontré plus de 50 patients au cours des deux premiers jours de l'exercice. « Mes parents ont quitté Haïti lorsque j'avais 16 ans, et pour une partie de moi-même, revenir ici c'est comme revenir à la maison. Je suis content de pouvoir être ici et d'aider [...]. Les soins

dentaires offerts à la population haïtienne sont loin d'être suffisants, et notre but était de fournir les compétences et l'expertise nécessaires pour traiter le plus grand nombre de personnes possible. C'était ma première expérience de prestation de soins dentaires dans un hôpital de campagne international se trouvant dans un environnement austère. » [Traduction]

Les Haïtiens commençaient généralement à se présenter à la clinique la nuit précédente, et formaient une file. Il n'était pas rare que la file atteigne les 2 000 à 3 000 personnes. Les gens parcouraient plusieurs kilomètres pour visiter la clinique et assistaient d'abord à une séance d'information obligatoire sur la santé publique organisée par une organisation civile haïtienne.

Il y avait une station de triage pour déterminer la priorité des patients, puis ceux-ci étaient dirigés vers la station appropriée pour y être traités. Environ 1 400 personnes recevaient des soins médicaux ou dentaires chaque jour. Les équipes dentaires extraiaient 150 dents par jour en moyenne. Le personnel travaillait de l'aube au crépuscule, dans la boue, au moyen d'instruments dentaires de base, de lampes de poche et de gaze. Les extractions chirurgicales devaient être réalisées à l'aide seulement d'élevateurs droits, une procédure que l'équipe appelait de bon cœur « l'heure du marteau » (*hammer time*). L'électricité n'était pas disponible à cet endroit, et les génératrices sur place pouvaient uniquement répondre aux besoins les plus élémentaires en matière d'électricité. La plupart du temps, les équipes donnaient des traitements tant que la lumière du jour le permettait.



## Afghanistan (Op Attention), de 2011 à 2014

« Op Attention » est le nom donné à la participation du Canada à la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan (MFO-A), qui consistait à assurer la formation et le perfectionnement professionnel des Forces de sécurité nationale afghanes (FSNA).



La force opérationnelle du Canada était concentrée à Kaboul et une équipe satellite se trouvait au Centre d'instruction militaire régional – Nord à Mazar-e-Sharif. La MFO-A a été officiellement mise sur pied le 21 novembre 2009 pour consolider, uniformiser et renforcer l'instruction et le perfectionnement que la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) avait offerts aux FSNA depuis 2006.

Le Groupe des Services de santé des Forces canadiennes s'est vu confier trois missions. La première de ces missions était une mission de soutien intégral limitée, qui consistait à offrir des soins médicaux de première ligne à plus de 900 membres des Forces armées présentes dans le théâtre d'opérations. La deuxième de ces missions consistait à offrir du mentorat direct au personnel de soins médicaux et dentaires de l'Armée nationale afghane (ANA), en particulier à l'hôpital de l'ANA à Mazar-e-Sharif. La troisième mission consistait à contribuer à faire de l'Académie des sciences médicales des Forces armées (ASMFA) de l'ANA un centre d'excellence

pour la formation dans les domaines médical et dentaire.

La première équipe de soins dentaires à avoir été déployée (Rotation 0) était constituée d'un dentiste spécialisé en dentisterie générale avancée, le Major Dominic Belcastro, et d'un technicien dentaire, le Sergent Shaun Molyneux. Ils se sont joints à un petit groupe de fournisseurs de soins de santé des Forces canadiennes dont la principale tâche était de conseiller et d'orienter leurs homologues de l'ANA à l'ASMFA. Cette équipe conjointe États-Unis/Canada, dont les membres avaient été choisis pour leur expertise dans leur domaine de spécialité de soins médicaux ou dentaires, a travaillé en étroite collaboration avec les instructeurs afghans en vue de rétablir l'ASMFA à titre de centre d'excellence pour la formation militaire dans les domaines médical et dentaire en Afghanistan.

L'équipe de la Rotation 0 a rapidement constaté que les ressources pour les soins aux malades ainsi que les qualifications et les compétences insuffisantes des



Le Major Domenic Belcastro



Le Major Christine Holmes

fournisseurs constituait les deux problèmes les plus urgents du Corps dentaire de l'ANA. Elle a d'abord axé ses efforts sur l'élaboration d'un programme de formation dentaire continue pour le système de soins dentaires en Afghanistan et sur l'officialisation du lien qui unit la dentisterie militaire et la dentisterie civile organisée à Kaboul.

L'équipe de la Rotation 1 a transformé l'effort de formation dentaire continue en un effort de collaboration en y incluant la participation du Corps dentaire de l'ANA. En outre, elle a aidé à faire de la société dentaire locale de Kaboul l'Association dentaire d'Afghanistan (ADA), la voix nationale de la dentisterie. Plus important encore, l'équipe de la Rotation 1 a élaboré un plan pour combler l'écart de capacités entre la demande de





*Le Major Teo Russu, se trouvant à la garderie de la polyclinique pour appuyer le programme de promotion de la santé bucco-dentaire chez les enfants*

soins dentaires apparemment impossible à satisfaire et le manque de personnel professionnel accrédité.

Un fournisseur de niveau intermédiaire ayant un champ d'exercice limité et pouvant être formé en relativement peu de temps était la solution. Cette initiative était de très grande ampleur : elle comprenait non seulement la



*Le Caporal chef Jolene Mudicka et le Major Joe Franklin*

participation de notre équipe de soins dentaires du théâtre et de l'ASMFA, mais aussi l'appui intégral du personnel de la direction – Service dentaire et de Santé Canada. Ce dernier a courtoisement accordé l'accès à son programme d'études de deux ans en dentothérapie, élaboré par le Canada, lequel programme est à la base du programme de dentothérapie de l'ASMFA d'une durée de six mois.

L'équipe de soins dentaires de la Rotation 2 a fourni aux Afghans le programme de formation dentaire continue afin qu'ils l'exécutent avec une aide minimale des forces de la coalition. Elle a assisté au lancement du tout premier programme de dentothérapie en Afghanistan, dont la mise en œuvre a eu lieu seulement 18 mois après sa conception.

À l'approche de la clôture de la mission, le rôle de conseillers des membres de l'équipe de la Rotation 3 demeurait essentiel à l'orientation du personnel de l'ASMFA durant les parties les plus exigeantes du cours.

En dépit des meilleures intentions et de l'excellent travail de nos équipes de soins dentaires, leurs réalisations ne se poursuivraient probablement pas après leur départ d'Afghanistan. En vue d'assurer la



*Le Major Francois Thériault*

viabilité du programme, l'équipe de la Rotation 3 a franchi l'étape suivante, qui consistait à relier la direction du Corps dentaire de l'ANA avec celles de la dentisterie civile organisée (ADA) et des milieux civils d'enseignement dentaire (Université de Kaboul).

Les membres du Corps dentaire royal canadien de la MFO-A ont favorisé l'établissement d'un lien entre l'ADA et l'ADC. Avec l'aide des dirigeants et de





*Le Sergent Shawn Molyneux*

membres du personnel de l'ADC travaillant en collaboration avec le personnel du Corps dentaire dans le théâtre, l'ADA a élaboré une constitution initiale, qui a mené à sa reconnaissance par le gouvernement afghan.

Afin de montrer davantage son appui à la nouvelle Association dentaire d'Afghanistan, l'ADC a parrainé son adhésion à la Fédération dentaire internationale (FDI) ainsi que sa participation au congrès mondial de la FDI qui a eu lieu à Istanbul (Turquie) en 2013. L'assemblée générale de la FDI a approuvé cette adhésion et l'Afghanistan a été accueilli au sein de la famille dentaire mondiale. La relation entre l'ADC et l'ADA s'est poursuivie avec leur participation au congrès de la FDI à New Delhi, en 2014.

En mars 2014, la participation du Canada à l'Op *Attention* a pris fin. Tous les membres du personnel de soins dentaires ayant pris part à l'Op *Attention* figurent à la page 90.

### **Sénat de la Branche des services dentaires**

La réunion inaugurale du Sénat de la

Branche des services dentaires a eu lieu le 19 août 2011. Les membres de ce nouveau conseil comprennent le directeur – Service dentaire, tous les directeurs – Service dentaire et directeurs généraux – Service dentaire à la retraite, tous les directeurs adjoints – Service dentaire actuels, le commandant et le commandant adjoint de la 1<sup>re</sup> Unité dentaire (1 U Dent), le colonel commandant, le colonel honoraire 1 U Dent, l'adjudant-chef de la Branche des services dentaires, l'adjudant-chef 1 U Dent, tous les

adjudants-chefs 1 U Dent à la retraite, et les adjudants-maîtres régionaux 1 U Dent. Le Brigadier-général (retraité) William Thompson (directeur général – Service dentaire de 1976 à 1982, président de l'ADC de 1982 à 1983, colonel commandant du SDFC de 1985 à 1990) est le sénateur le plus haut gradé qui a assisté à la réunion.

Parmi les sujets abordés, citons le point sur les opérations, la stratégie canadienne pour la santé bucco-dentaire comprise dans la Stratégie des services de santé de 2016, la

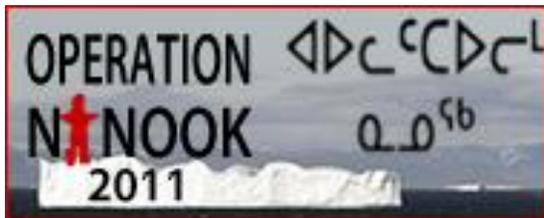


*Participants à la réunion inaugurale du Sénat de la Branche des services dentaires : (rangée avant) Colonel James Taylor (directeur – Service dentaire), Brigadier-général (à la retraite) Vic Lanctis (colonel commandant), Colonel (à la retraite) John Currah, Brigadier-général (à la retraite) William Thompson, Colonel (à la retraite) Scott Becker, Colonel honoraire Claude-Paul Boivin, Adjudant-chef Julie Beach (rangée arrière) Lieutenant-Colonel Frank Hedley, Lieutenant-colonel Martin Brochu, Adjudant-maître Mario Bizier, Lieutenant-colonel Dwayne Lemon, Adjudant-maître Duane Forward, Adjudant-maître Mike Wilson, monsieur Bruce MacLeod, Lieutenant-colonel Michel Maltais et Lieutenant-colonel Jean-Pierre Picard.*



stratégie d'engagement globale du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes et des FC, la délimitation des pouvoirs et des responsabilités professionnels et techniques aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique, la conception préliminaire du programme national de soins parodontaux des FC, et les questions de la Branche sur la recherche auxquelles doit répondre l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans. Étant donné qu'il s'agissait de la première réunion du Sénat, on a discuté du concept du Sénat, de la structure des réunions et du délai de préavis requis avant la tenue d'une réunion et des activités sociales connexes. Les réunions du Sénat doivent avoir lieu deux fois par année, soit en avril et en octobre.

#### Op Nanook, 2011



L'Op Nanook 2011, la plus importante des trois opérations annuelles d'affirmation de notre souveraineté dans l'Arctique, a créé un grand nombre de précédents pour les FAC, dont le premier déploiement arctique des véhicules aériens sans pilote et des opérations maritimes conjointes avec des navires danois et américains.

Tout au long de notre histoire, des équipes dentaires militaires canadiennes ont accompagné les troupes des FAC partout dans le monde où celles-ci étaient

déployées, ainsi qu'à bord des navires alliés procurant des traitements à des populations isolées dans des pays étrangers. L'Op Nanook comptait, toutefois, deux précédents pour le personnel du Corps dentaire. Il s'agissait de la première fois qu'une équipe dentaire des FAC était déployée dans l'Extrême-Arctique et également de la première fois que le personnel du Corps dentaire participait à une initiative de sensibilisation dentaire au Canada.

L'équipe de soins dentaires de l'Op Nanook, composée du Caporal Kelly Zseder du

Détachement d'Edmonton et du Major Rachel Jetté de la 1<sup>re</sup> Ambulance de campagne (Edmonton), a été déployée de la BFC Trenton à baie Resolute le 23 juillet 2011 avec le corps principal de la composante de soutien de l'Op Nanook. L'équipe s'est vu confier un double mandat : fournir, premièrement, un soutien intégral à plus de 500 membres du personnel en exercice et, deuxièmement, sensibiliser la collectivité locale en offrant des soins aux résidents de la baie Resolute admissibles aux services de santé non assurés. Ce double rôle exigeait d'empaqueter et de transporter a) une clinique de soins dentaires



*Le Major Rachel Jetté discute des soins dentaires offerts à la communauté avec Son Excellence, le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada, et sa femme, Sharon*



de campagne afin d'être en mesure d'opérer au Camp Nanook, et b) tout l'équipement, tout le matériel et toutes les fournitures permettant d'assurer l'autosuffisance du centre de services de santé communautaire où les civils étaient traités.

La baie Resolute est située dans l'île Cornwallis dans le territoire du Nunavut. C'est la deuxième collectivité civile la plus au nord du Canada; la moitié de sa population d'environ 250 personnes est constituée d'enfants. Un dentiste se déplace jusqu'à la baie Resolute trois ou quatre fois par année



*Le Caporal Kelly Zseder donne des soins d'hygiène buccale à un membre des Rangers des Forces canadiennes*

et il passe chaque fois environ une semaine dans la collectivité. En cas d'urgence durant son absence, les patients doivent être transportés par avion pour être traités.

Les traitements dentaires à Resolute étaient donnés par une unité de traitement dentaire aérotransportable dans une tente prospecteur de 16 pi sur 20 pi. En plus de répondre aux urgences dentaires du personnel militaire, on a offert des services d'hygiène générale qui ont été très appréciés par les troupes.

La sensibilisation communautaire a également été une réussite. L'équipe s'est rendue au centre de santé communautaire chaque après-midi durant deux semaines pour fournir des soins aux résidents de Resolute. Ces patients ont été très reconnaissants d'avoir pu être examinés et d'avoir reçu des soins dentaires.

#### **IVC – Baie Resolute, 2011**

La préparation en vue de la simulation d'une catastrophe aérienne (CATAIR) ayant pour but de tester la capacité des FAC d'intervenir dans l'éventualité où un aéronef s'écrase dans l'Extrême-Arctique a constitué une composante importante de l'Op *Nanook*. Cependant, les activités liées à la simulation CATAIR ont été soudainement suspendues le 20 août 2011 à la suite de l'écrasement tragique du vol 6560 de First Air en provenance du sud, tout juste à deux kilomètres du camp. Durant le sauvetage, la section des soins dentaires a été déployée au poste sanitaire d'unité et a aidé à soigner les trois passagers blessés.

Dans les jours qui ont suivi et à la demande du coroner du Nunavut, le personnel du Corps dentaire a aidé la GRC dans ce qu'on appelle une opération d'IVC. On a d'abord



*Le Major Richard Groves et le Major Geneviève Bussièrè préparent une comparaison pour le coroner*

tenté d'effectuer sur place, à la baie Resolute, le relevé des empreintes et les examens dentaires des 12 passagers qui étaient malheureusement décédés lors de l'accident. Le Major Jetté a participé au processus d'identification en acheminant les dossiers radiographiques des restes humains dans une morgue temporaire établie sur le camp. Les officiers du Corps dentaire en attente pour l'IVC ont été avisés qu'ils pourraient être appelés à se déplacer à court préavis; cependant, le coroner a décidé de transférer les restes à Ottawa aux fins d'autopsie et d'identification.

Les Lieutenants-colonels Dwayne Lemon, Frank Hedley et Jean-Pierre Picard et le Major Geneviève Bussièrè ont passé deux longues journées à la morgue de l'Hôpital d'Ottawa, Campus Général, où ils ont recueilli des données post mortem à l'aide de l'équipement et des fournitures de l'Équipe d'intervention en odontologie médico-légale des FC. Une équipe responsable de la collecte de données



ante mortem, composée des Majors Richard Groves, Geneviève Bussière, Mario Mailhot et Sophie Toupin, a été mise sur pied au sein de la direction, laquelle équipe a finalement traité sept fiches dentaires aux fins de comparaison. Le Major Bussière, commandant désigné de l'Équipe d'odontologie médico-légale, a ensuite effectué une comparaison des fiches dentaires afin de confirmer l'identité de chaque victime et a présenté ces dossiers au coroner en chef du Nunavut aux fins d'approbation définitive.

Un jeu de fiches dentaires ante mortem se trouvait à la baie Resolute, alors que le Major Jetté était sur le point de s'en retourner dans son unité. Afin d'achever le plus rapidement possible l'identification, on a confié les dossiers post mortem au Major Jetté et on lui a demandé de préparer les dossiers ante mortem et d'effectuer une comparaison écrite. Avant de prendre son vol de retour le lendemain matin, elle avait confirmé l'identité de la victime. Le Major Jetté s'est vu accorder une Mention élogieuse du Chef d'état-major de la Défense pour ses services.

Dans l'ensemble, le déploiement représentait une occasion unique de fournir un soutien et des soins dentaires directs à la population canadienne. Bien que la tragédie du vol 6560 ait naturellement assombri l'expérience, elle a renforcé les relations de travail essentielles entre les FAC et les autres ministères, et consolidé nos liens avec les gens du Nunavut. Une fois de plus, le Corps dentaire a pu fournir une expertise en odontologie médico-légale à court préavis, contribuant ainsi à l'achèvement réussi d'une mission d'IVC à l'appui de la GRC.

### Équipe de réponse en odontologie légale des Forces canadiennes



Après avoir participé à trois missions d'IVC avec la GRC (vol 111 de Swissair en 1998, mission en Haïti en 2012 et vol 6560 de First Air en 2012), le Corps dentaire a été autorisé, dans le cadre de l'Op *Renaissance* du COMFEC (plan de circonstance pour le secours aux sinistrés et les opérations humanitaires) à former une équipe de réponse en odontologie légale au sein des Forces canadiennes, composée de huit dentistes militaires et de quatre techniciens dentaires qui doivent être prêts à se déployer avec un préavis de 48 heures. Le premier symposium de l'Équipe de réponse en odontologie légale des Forces canadiennes a eu lieu à Ottawa (Ontario) en mars 2012.

Les membres de l'équipe ont suivi, à divers degrés, une formation sur l'odontologie médico-légale donnée par le D<sup>r</sup> David Sweet du Bureau of Legal Dentistry (BOLD) ou divers cours en expertise judiciaire de l'Institut de pathologie des forces armées. De plus, les chefs d'équipe suivent le cours Formation judiciaire après désastre de la GRC donné par le Collège canadien de police à Ottawa (Ontario).

Le symposium annuel permet aux membres

de se familiariser avec l'équipement de l'Équipe d'intervention en odontologie médico-légale des Forces canadiennes et avec le logiciel le plus récent, et de rencontrer certains des organismes avec lesquels l'équipe travaille durant une mission d'IVC, comme la GRC et les médecins légistes.

La Direction – Service dentaire travaille actuellement à la conclusion d'un protocole d'entente avec la GRC, lequel définira les rôles et les responsabilités de chaque partie durant les opérations d'IVC. Tout comme pour le STANAG (accord de normalisation OTAN) sur l'odontologie médico-légale, les pays de l'ABCA (Amérique, Grande-Bretagne, Canada, Australie, et récemment



Le Lieutenant-Colonel Dwayne Lemon examine, au nom du Département de l'histoire et du patrimoine, la mandibule d'un soldat canadien découvert récemment.



la force terrestre de la Nouvelle-Zélande) collaborent également en vue de normaliser l'intervention militaire dans le domaine de l'odontologie médico-légale.

En juin 2012, un groupe composé de membres du personnel responsable des services dentaires militaires à l'échelle internationale, dont trois membres du SDFC, cinq membres de la Hollande et quatre membres de la Nouvelle-Zélande, a assisté à un cours sur l'odontologie médico-légale militaire à l'échelle internationale en Colombie-Britannique. Ce cours s'est révélé un franc succès et a suscité un intérêt incroyable auprès d'autres collectivités dentaires alliées. On prévoit que cet intérêt se maintiendra et augmentera à l'avenir. Étant donné qu'une opération d'IVC épuise souvent les ressources responsables de l'IVC d'un pays, cette possibilité de formation, après la ratification d'une doctrine commune à l'échelle de l'OTAN et de l'ABCA, cadre avec la règle « s'entraîner ensemble pour être déployés ensemble ».

L'Équipe de réponse en odontologie légale des Forces canadiennes soutient également la Direction – Histoire et patrimoine dans l'identification des soldats canadiens lorsque les restes de ceux-ci sont découverts sur divers champs de bataille.

### **Expertise judiciaire en Algérie (Op Sparmint), 2013**

Dans la foulée de la crise des otages survenue en janvier 2013 dans une installation pétrolière en Afrique du Nord, la GRC a participé à un déploiement visant à enquêter sur la participation présumée de citoyens canadiens à l'attaque. À la demande du ministre de la Sécurité publique, le commandement des opérations



*Le Major Geneviève Bussièrre et le Major Trenna Reeve en Afrique du Nord*

interarmées du Canada (COIC) a affecté deux membres de l'Équipe de réponse en odontologie légale des Forces canadiennes afin d'aider l'équipe judiciaire de la GRC. Le Major Geneviève Bussièrre et le Major Trenna Reeve ont été déployées en Algérie durant plus de deux semaines.

Dans un environnement austère et rempli de menaces, elles ont aidé la GRC à identifier les défunts et à déterminer s'il y avait des citoyens canadiens parmi ceux-ci. Le Major Bussièrre et le Major Reeve ont toutes deux reçu des mentions élogieuses du commandant du COIC pour leur service remarquable.

### **Rétablissement du Corps dentaire royal canadien**

En 2011, le gouvernement du Canada a rétabli les noms traditionnels de la Marine royale canadienne et de l'Aviation royale canadienne et a renommé le Commandement de la Force terrestre « Armée canadienne ». Au cours de notre histoire, la Branche des services dentaires a été nommée Corps dentaire de l'Armée canadienne, Corps dentaire canadien, Corps dentaire royal canadien et Service dentaire des Forces canadiennes. Le changement le plus récent, apporté en 1968, découlait de l'unification des FC. Peu importe son nom, la Branche des services dentaires a toujours été responsable des soins dentaires de l'ensemble des services des FAC. Tout le personnel de la Branche porte encore un uniforme de l'armée, et la structure de commandement et la structure hiérarchique de la Branche des services dentaires sont toujours les mêmes qu'avant l'unification du Corps dentaire royal canadien. En citant ces facteurs, le directeur – Service dentaire a présenté une demande en vue de rétablir le nom Corps dentaire royal canadien pour la Branche des services dentaires.

En octobre 2013, Son Excellence, le gouverneur général et le commandant en chef des FAC, dans son rôle à titre de représentant fédéral vice-royal de la Reine du chef du Canada, a annoncé l'approbation du rétablissement du nom du SDFC pour « Corps dentaire royal canadien ». En même temps, il a annoncé que le nom du Service de santé des Forces canadiennes serait changé pour « Service de santé royal canadien ».



« Le rétablissement des noms historiques des services de santé des Forces canadiennes est un élément essentiel de l'engagement qu'a pris le gouvernement d'honorer la mémoire des nombreux valeureux Canadiens qui se sont sacrifiés au service du Canada », a déclaré l'honorable Rob Nicholson, ministre de la Défense nationale. « Cette initiative permet de rétablir une partie importante et notable de notre tradition militaire, et une facette essentielle de notre identité nationale. »

L'insigne de coiffure et les insignes de col du SDFC ont été conservés, mais de nouveaux insignes d'épaule et fourreaux indiquant « RCDC » et « CDRC » ont été produits et sont portés par le personnel dentaire à l'heure actuelle. Le ministre de la Défense nationale a également autorisé l'Armée canadienne à réutiliser les insignes de grade fondés sur les étoiles et les couronnes, notamment les pattes de col portées par les colonels et les officiers généraux du Corps dentaire royal canadien. Les officiers du Corps dentaire royal canadien portent des insignes verts sur lesquels figurent des étoiles et des couronnes, et des pattes de col vertes, comme c'était le cas avant l'unification des FAC.

En 2013, on a également approuvé le port de gilets verts avec les tenues de mess par les adjudants-maîtres, les adjudants-chefs, les majors et grades supérieurs.

### **Quartier général régimentaire du Corps dentaire royal canadien**

En octobre 2013, le directeur – Service dentaire a mis sur pied le quartier général régimentaire du Corps dentaire royal canadien au sein de la direction du Service

dentaire. Le Major Annick Gingras a été nommé premier major régimentaire, et le Sergent Jody Snow, premier sergent régimentaire.

La tâche principale du bureau régimentaire est d'assurer la liaison entre tous les membres du Corps dentaire royal canadien, y compris les membres de l'Association du corps dentaire royal canadien, et le directeur – Service dentaire en ce qui concerne l'ensemble des questions régimentaires. Plus précisément, il est chargé de planifier et de coordonner la gouvernance régimentaire et les événements sociaux, comme les réunions du Sénat et la célébration de l'anniversaire du Corps dentaire, ainsi que de diffuser les communications régimentaires liées notamment à la tenue et à la conduite.

L'état-major du quartier général régimentaire maintient la liaison avec le bureau du colonel en chef et lui fournit des mises à jour régulières sur les activités régimentaires. Le major régimentaire peut aussi être appelé à agir à titre d'aide de camp du colonel en chef. Les fonctions du quartier général régimentaire comprennent également le soutien aux activités du colonel commandant.

Enfin, le bureau régimentaire gère les souvenirs et tous les biens du Corps dentaire royal canadien, en plus de contrôler et de superviser les activités des magasins de fourniment régimentaires (p. ex., magasin de fourniment du centenaire) et les fonds non publics régimentaires.

### **Insigne du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes**

Un insigne du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes a été dévoilé en

octobre 2013, lors de la visite de Son Altesse Royale, la princesse Royale, au Centre d'instruction des Services de santé des Forces canadiennes. L'insigne vise à créer l'unité et un symbole d'identification commun pour tous les éléments



du Service de santé royal canadien, du Corps dentaire royal canadien et de plus d'une douzaine d'autres groupes professionnels des Services de santé. Auparavant, la formation n'avait aucun insigne pour représenter les 6 300 membres du personnel, les 43 unités et les 83 détachements relevant du commandant du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes. En effet, depuis 1995, quand il a été établi que le Service de santé royal canadien et le Corps dentaire royal canadien seraient désormais regroupés sous un même commandement, ceux-ci ont continué à utiliser leurs insignes respectifs.

L'élément central de l'insigne, une croix rouge sur une feuille d'érable en argent, était l'insigne du service médical de l'armée en 1899, le premier insigne à avoir été porté tant par le personnel médical que par le personnel dentaire. Il est encadré par une corde en or, pour représenter la fonction de commandement du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes. La devise « Sanitas », mot latin désignant la santé, figure sur un parchemin sous l'insigne.

Cet insigne ne sert pas d'insigne de coiffure, mais plutôt d'insigne de la formation militaire et de ses formations, unités et détachements subordonnés. Les membres du Service de



santé royal canadien, du Corps dentaire royal canadien et de toutes les autres branches des Services de santé continueront à porter leurs insignes de coiffure respectifs.

### Centenaire du Corps dentaire royal canadien

Le 13 mai 2015 marque le centenaire du service dentaire militaire canadien. Outre une composition à la cornemuse et le présent ouvrage, le Corps dentaire royal canadien prévoit



célébrer l'événement en organisant plusieurs activités en mai 2015. Le 12 mai 2015, une activité de formation dentaire continue se tiendra au Musée canadien de la guerre, et on procédera ensuite au dévoilement d'une présentation de l'histoire du Service dentaire des FAC. Le lendemain, jour du centième anniversaire du Corps dentaire, aura lieu un dîner d'honneur organisé par l'ADC. Des souvenirs tels qu'un médaillon du centenaire (photo ci-dessus) et des vêtements seront également en vente. Une broche du centenaire du CDRC/RCDC commanditée par l'Association du Corps dentaire royal canadien a été distribuée à tous les membres du CDRC et de l'ACDRC.

### Composition à la cornemuse pour le centenaire

Le Sergent Glen Miller, technicien dentaire posté au détachement dentaire de Petawawa, a composé une mélodie à la cornemuse pour souligner les cent ans du Corps dentaire. Cette composition, intitulée « A Century of Dental Service » (un siècle de



*médaillon du centenaire (verso)*

*médaillon du centenaire (recto)*

service dentaire), a par la suite été enregistrée professionnellement par la Musique centrale des Forces armées canadiennes.

Cette composition ne remplace pas les deux marches historiques de la Branche des services dentaires. Lors des dîners officiels, il convient d'annoncer et de jouer cette

composition immédiatement avant la marche du Corps dentaire royal canadien, et de porter un toast une fois les deux pièces terminées. Contrairement aux autres marches, « A Century of Dental Service » sera jouée uniquement au cours de l'année du centenaire, et sera ensuite retirée.

**A Century of Dental Service (Un siècle de service dentaire), par le Sergent Glen Miller**



## ÉVOLUTION DE L'ÉQUIPE DU CORPS DENTAIRE

### Introduction

Les dentistes travaillent mieux au sein d'une équipe dentaire, et le mérite du succès du Corps dentaire doit être partagé avec les nombreux autres officiers, gens de métier et civils qui ont contribué au travail de l'équipe. La présente section vise à déterminer ces autres groupes.

### Assistants en dentisterie clinique et techniciens dentaires

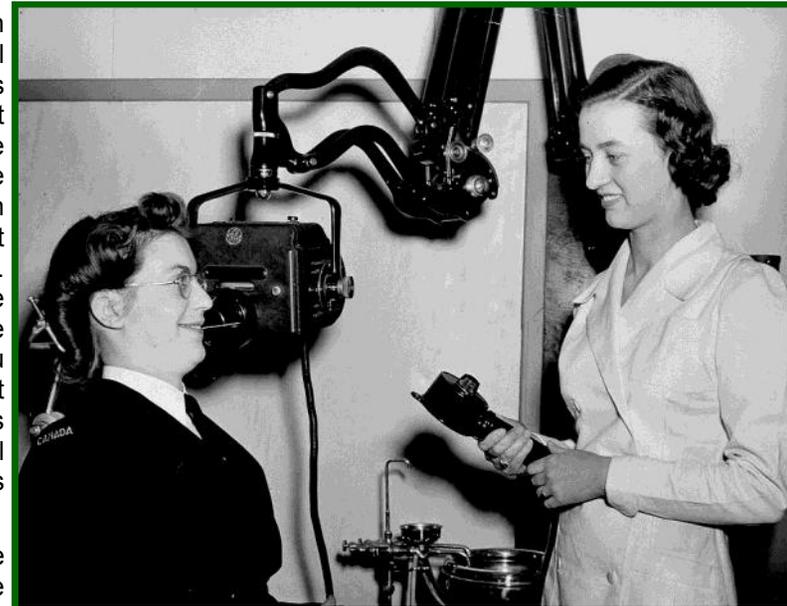


Depuis 1915, les assistants dentaires collaborent avec les dentistes du Corps dentaire à de nombreux titres, y compris ceux de mécanicien-dentiste, de technicien dentaire, d'assistant en dentisterie clinique et d'assistant dentaire. Les premiers mécaniciens-dentistes ont été enrôlés en tant que sergents, en reconnaissance de leurs compétences techniques; ils agissaient comme assistants et techniciens de laboratoire. Comme les pratiques de laboratoire dentaire sont devenues plus techniques et plus variées, les techniciens de laboratoire dentaire

constituent maintenant un groupe professionnel distinct; toutefois, tous les assistants dentaires doivent être capables de réaliser le travail de laboratoire dentaire de base, l'entretien du matériel dentaire et l'administration dentaire. Voilà qui revêt une importance particulière lorsque les membres du personnel qui sont spécialisés dans ces tâches ne sont pas disponibles, tel que lors de déploiements opérationnels.

Durant la Seconde Guerre mondiale, l'assistance dentaire fut l'un des premiers métiers accessibles aux femmes qui devenaient membres de l'Aviation royale du Canada (Division féminine), du Service féminin de l'Armée canadienne et du Service féminin de la Marine royale du Canada. Ces femmes travaillaient dans des cliniques du Corps dentaire au Canada, ce qui libérait les techniciens dentaires de sexe masculin pour le service à l'étranger. Elles ont continué à soutenir le Corps dentaire jusqu'à ce que les FAC intègrent les trois services composés uniquement de femmes à l'ARC, à l'AC et à la MRC. À ce moment-là, toutes les femmes qui étaient toujours en service ont été intégrées à la Force régulière.

Suite à la Seconde Guerre mondiale, une politique fut instaurée voulant que tout le personnel dentaire de métier se qualifie d'abord comme assistant dentaire avant d'être éligible à un changement de métier



Arrivée d'assistantes dentaires militaires durant la Seconde Guerre mondiale

vers d'autres occupations du CDRC, avec l'avantage évident que l'expérience clinique fournissait une connaissance globale des services dentaires et éliminait les besoins en formation générique pour d'autres occupations.

Lorsque le rôle d'hygiéniste dentaire a été établi, ce sont les assistantes dentaires de l'ARC qui ont été formées les premières. Aujourd'hui encore, les techniciens et les hygiénistes dentaires doivent d'abord être des assistants dentaires qualifiés avant d'être sélectionnés pour la formation en hygiène dentaire.

De même, lorsque les techniciens de laboratoire dentaire et les techniciens de matériel dentaire constituaient des groupes professionnels dans les FC, le service à titre d'assistant en dentisterie clinique était une



exigence de sélection pour les deux groupes.

La première femme adjudant-chef au sein des FC a été June Patterson, une assistante en dentisterie clinique qui, après avoir servi en tant qu'officier d'administration des services dentaires, a pris sa retraite en tant que major. Les premiers employés civils du Corps dentaire étaient également assistants dentaires.

### Techniciens de laboratoire dentaire



Chargés de la fabrication de toutes les prothèses dentaires (couronnes, ponts, dentiers), les techniciens de laboratoire dentaire font partie intégrante du Corps dentaire depuis sa création en 1915. Durant la Première Guerre mondiale, les mécaniciens-dentistes du Corps dentaire de l'Armée canadienne étaient postés en Angleterre, où ils étaient chargés de la fabrication de nombreuses prothèses complexes. En 1916, une école d'instruction militaire a été créée à Ottawa afin de former des mécaniciens-dentistes étant donné qu'il n'y avait plus de civils formés à recruter.

Quand le Corps dentaire canadien a été créé en 1939, chaque technicien de laboratoire

dentaire était chargé de fournir des services de laboratoire à deux détachements dentaires, chacun étant composé d'un dentiste militaire, d'un assistant dentaire et d'un conducteur pour la clinique dentaire mobile.

Après la guerre, les grandes cliniques possédaient des laboratoires dentaires complets qui pouvaient également offrir des services de laboratoire à toutes les petites cliniques de leur région. En 1958, toute l'instruction dentaire, y compris le laboratoire, a été intégrée à l'École du Service dentaire des Forces canadiennes à Borden, en Ontario.

Les détachements dentaires des Nations Unies en Égypte et à Chypre ont compté un technicien dentaire de laboratoire dans leurs rangs jusqu'en 1979.

Un technicien dentaire de laboratoire, l'Adjudant-chef Mark Arbour, est devenu le premier adjudant-chef de la Branche des services dentaires en 1992.

Le groupe professionnel des techniciens de



*Le Sergent Roy Todd, technicien de laboratoire dentaire, dans son aire de travail à Chypre, vers 1970*

laboratoire dentaire a été dissous en 1995 en raison d'une réduction des effectifs dans les FC. À partir de ce moment, tous les services de laboratoire dentaire ont été donnés en sous-traitance à des fournisseurs commerciaux locaux. La plupart des « rats de laboratoire », comme ils aiment se faire appeler, ont continué à exercer leur profession en tant que civils. Beaucoup d'entre eux ont ouvert leurs propres laboratoires ou enseigné dans un institut professionnel. La plupart sont maintenant à la retraite, mais ils forment toujours un élément actif de l'Association du corps dentaire royal canadien.

### Hygiénistes dentaires

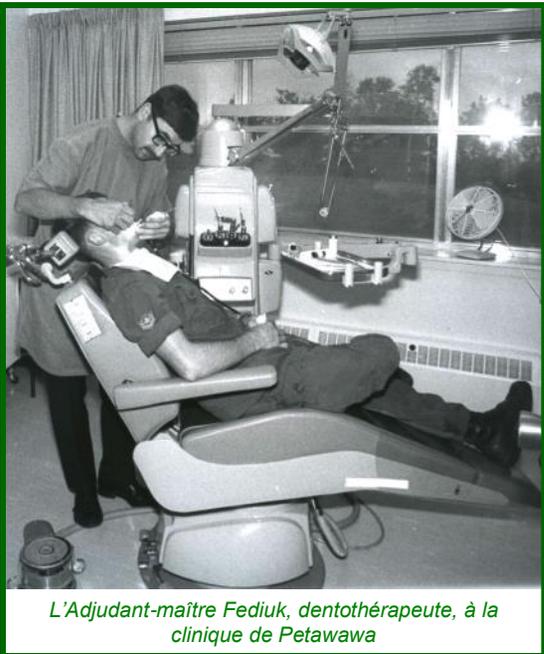
Les hygiénistes dentaires ont été intégrés au Corps dentaire royal canadien en 1956, cinq ans à peine après la mise en place du premier programme de formation en hygiène dentaire au Canada. Les deux premières personnes employées comme hygiénistes militaires étaient des femmes, membres de l'ARC, qui avaient reçu leur formation en hygiène dentaire en Angleterre. L'une d'entre elles, le Sergent de section Pat Savage, est devenue ultérieurement la première femme adjudant de l'ARC en temps de paix; l'autre était le Sergent de section Dorothy Pierce.

En 1956, l'école du Corps dentaire royal canadien a commencé à former des assistants dentaires militaires pour qu'ils deviennent hygiénistes dentaires. Les deux premiers diplômés furent le



Sergent Bob Daw et le Sergent H. Thorsson. Les membres du groupe professionnel militaire étaient appelés « techniciens dentaires cliniques », puisqu'ils ne possédaient pas le diplôme d'hygiéniste dentaire autorisé requis pour se faire appeler « hygiénistes dentaires ». Malgré la dénomination, les hygiénistes dentaires militaires possédaient des compétences égales ou supérieures à celles de leurs collègues civils, et bon nombre ont par la suite réussi à obtenir leur diplôme d'hygiéniste dentaire autorisé et à intégrer la pratique civile.

En 1961, pour la première fois, trois hygiénistes dentaires des Forces canadiennes ont suivi le cours de technothérapeute dentaire (hygiéniste dentaire à tâches élargies), ce qui leur a permis de rétablir les préparations dentaires



L'Adjudant-maître Fediuk, dentothérapeute, à la clinique de Petawawa

qui avaient été réalisées par un dentiste militaire. Cela a considérablement augmenté la capacité des détachements dentaires à fournir des services de dentisterie opératoire.

En 1969, l'ADC a reconnu les formations en hygiène dentaire et en assistance dentaire de l'École du Service dentaire des Forces canadiennes, permettant ainsi aux diplômés de ces programmes d'obtenir des permis civils.

Les hygiénistes dentaires ont joué un rôle essentiel dans le succès du programme de soins dentaires préventifs instauré en 1968, le précurseur du Programme de soins dentaires des Forces canadiennes.

En 1969, l'Adjudant-maître H. Franzgrote est devenu le premier homme au Canada à obtenir un certificat d'hygiéniste dentaire autorisé, après avoir réussi les examens d'admission du Collège royal des chirurgiens dentistes de l'Ontario. En 1973, l'Adjudant-chef J. H. Sadler est devenu le premier militaire actif – qui avait reçu en entier son instruction du SDFC – à posséder les qualifications requises pour être hygiéniste dentaire civil et à obtenir un permis d'exercice de l'hygiène dentaire en Ontario.

En 1976, le groupe professionnel de l'hygiène dentaire est renommé, son nom passant de « Thérapeute dentaire » à « Hygiéniste dentaire ».

Au milieu des années 1990, dans le cadre de la réduction globale de l'effectif des FC, le groupe « Hygiéniste dentaire » a cessé d'être un groupe professionnel autonome, devenant un sous-groupe professionnel du groupe « Technicien dentaire »; le nombre de membres du groupe a été réduit considérablement. Le nom actuel du groupe professionnel est « Technicien dentaire –

Hygiéniste ». Le Corps dentaire royal canadien ne recrute pas d'hygiénistes dentaires militaires auprès du secteur civil. Il sélectionne plutôt des techniciens dentaires et les envoie à un collège communautaire civil afin qu'ils suivent un programme de formation en hygiène dentaire reconnu de trois ans. Sur le plan opérationnel, les membres du groupe « Technicien dentaire – Hygiéniste » peuvent être déployés, mais ils le sont en tant que techniciens dentaires.

### Techniciens de matériel dentaire

Dans les FC, le groupe professionnel chargé de la restauration dentaire était l'un des plus petits groupes, voire le plus petit groupe. Durant la Seconde Guerre mondiale, il est passé de trois membres à quatre membres, puis a atteint 21 postes permanents juste avant sa dissolution en 1996. Au fil de son évolution, le groupe professionnel a subi plusieurs changements de nom et changements organisationnels.

On ne sait pas quand ce groupe a été mis sur pied. Dans son ouvrage *The Story of the Royal Canadian Dental Corps*, le Lieutenant-colonel H. M. Jackson mentionne que trois « réparateurs dentaires », soit un sous-officier et deux titulaires d'autres grades, travaillaient à Ottawa au service de réparation des instruments durant la Seconde Guerre mondiale. Il ajoute qu'après la guerre, pendant la période de réparation et de révision du matériel mobile, leur travail était jugé si satisfaisant que l'on a décidé, dans l'intérêt de l'économie, d'ajouter un



membre au personnel.

Cependant, en 1947, il ne restait que deux réparateurs dentaires. En 1948, l'un d'eux a suivi un cours donné par les forces américaines à Bethesda, au Maryland, ce qui lui a permis d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour donner une formation technique interne aux autres réparateurs dentaires ainsi qu'une formation à l'entretien pour les utilisateurs aux assistants dentaires. Cette formation a commencé en 1950, et des « réparateurs de matériel dentaire », comme on les appelait à l'époque, ont été postés à chaque compagnie dentaire.

Le magasin dentaire central était l'unité nationale du Corps dentaire royal canadien qui était chargée des fournitures dentaires et de l'entretien du matériel. En 1953, il a été renommé « 1<sup>er</sup> Dépôt de matériel dentaire » (1DMD). En 1960, le 1DMD a été relocalisé dans un tout nouveau bâtiment, à



*Le Lieutenant Church observe le Caporal Duve, réparateur d'équipement dentaire, au 1<sup>er</sup> Dépôt de matériel dentaire de Petawawa, en 1962*

Petawawa, qui abritait également le dépôt de matériel médical. À partir de ce moment, l'ensemble de la formation sur l'équipement et le matériel techniques a été donnée à cet endroit.

En 1966, l'intégration des FC a entraîné des changements dans les structures des groupes professionnels. Les magasiniers de matériel dentaire ont été regroupés avec les réparateurs de matériel dentaire pour former un nouveau groupe professionnel, le groupe « Technicien d'entretien de matériel dentaire ».

En 1969, une installation moderne d'instruction technique a été construite à l'ESDFC Borden pour l'instruction des techniciens d'entretien de matériel dentaire; ainsi, l'instruction de tous les groupes professionnels dentaires était donnée à un seul endroit, et il n'y avait plus d'instruction au 1DMD. Afin que les militaires se tiennent au fait de la technologie moderne, l'instruction en électronique a été introduite au niveau de qualification 6A; le premier cours, le cours d'électronique orienté vers la pratique, a eu lieu à Kingston en 1971. Compte tenu de la nature du cours et de sa difficulté, il a été jugé plus approprié de rendre la formation électronique préalable au cours de niveau de qualification 4, plutôt que de l'exiger quelques années plus tard dans le cadre du niveau de qualification 6A.

Le grand changement suivant est survenu en 1976, lorsque le système d'approvisionnement existant du SDFC a été intégré au Système d'approvisionnement des Forces canadiennes. Cette conversion a mené à une autre division du groupe professionnel des techniciens d'entretien de matériel dentaire : tous les membres originaux du personnel de magasin ont

changé de spécialité, passant au Service de la logistique. Le groupe professionnel a été renommé encore une fois; les 20 techniciens restants étaient maintenant appelés « techniciens de matériel dentaire ».

En 1978, le 1DMD a cessé d'être une unité du SDFC et relevait désormais du sous-ministre adjoint (Matériels). Toutes les activités d'approvisionnement en fournitures dentaires ont été regroupées à Petawawa, et les deux dépôts régionaux qui subsistaient à Montréal et à Edmonton ont été fermés. Cela a également entraîné une modification de la cellule des acquisitions de la direction du Service dentaire : le poste de gestionnaire du cycle de vie du matériel, auparavant occupé par une personne de métier possédant de l'expérience en approvisionnement, était maintenant occupé par une personne de métier du domaine de la réparation dentaire. Durant la majeure partie de la période allant de 1979 à la dissolution du groupe professionnel en 1996, ce poste était occupé par le technicien de matériel dentaire principal. De plus, étant donné la fermeture des magasins de la compagnie ou de l'unité et, plus tard, des magasins régionaux, la majorité des techniciens de matériel dentaire faisaient désormais partie du quartier général de l'unité dentaire, les ateliers de réparation étant situés sur la même base que le quartier général. Dans certains cas, en raison de la vaste zone géographique de l'unité, ou de l'imposante charge de travail, des ateliers supplémentaires se trouvaient sur certaines des plus grandes bases (Edmonton, Valcartier et Gagetown).

À la fin de 1980, le sous-ministre adjoint (Matériels) a fermé le 1DMD et relocalisé ses fonctions au 1<sup>er</sup> Dépôt d'approvisionnement



des Forces canadiennes (1 DAFC), à Toronto. Au début de 1981, une zone désignée d'approvisionnement en fournitures dentaires a été créée au sein du 1 DAFC, et un atelier de matériel dentaire a été construit. Aux fins de dotation de ces sections, on a transféré de Petawawa des membres du personnel de l'approvisionnement et des services dentaires. La section désignée des fournitures dentaires disparaissait progressivement avec l'ensemble des fournitures, y compris les fournitures dentaires conservées dans les sites d'entreposage selon le concept de la taille, de l'activité et des caractéristiques, à l'échelle du dépôt.

L'atelier de matériel dentaire est devenu une sous-section de la direction des services techniques du 1 DAFC, mais il relevait du directeur – Service dentaire (Soins) pour ce qui est des principales tâches et des responsabilités de troisième échelon. Il était composé de trois techniciens dont la principale fonction était la réparation et la révision du matériel dentaire inutilisable de l'ensemble du Canada et de l'Europe. Toutefois, après que la section désignée des fournitures dentaires eut disparu, en même temps que les membres restants du personnel de l'approvisionnement qui connaissaient les fournitures dentaires, le personnel de l'atelier de matériel dentaire était souvent chargé d'aider à l'assurance de la qualité du matériel dentaire livré ou de corriger les problèmes liés aux fournitures dentaires.

En 1995, le 1 DAFC a fermé et toutes les activités, y compris l'atelier de matériel dentaire, ont été relocalisées au 25 DAFC à Montréal. Cela coïncidait avec l'initiative

SDFC 2000, qui a finalement mené à la dissolution du groupe professionnel des techniciens de matériel dentaire en 1996. Les techniciens de matériel dentaire restants avaient la possibilité de recevoir une « indemnité de départ » et d'être libérés, ou de se joindre au nouveau groupe professionnel des techniciens biomédicaux afin de réparer et d'entretenir le matériel dentaire de campagne, tout en devant suivre une instruction supplémentaire sur l'entretien du matériel médical. Tous les services de réparation en garnison ont été donnés en sous-traitance à des compagnies dentaires civiles.

### Magasiniers de matériel dentaire

De la Seconde Guerre mondiale jusqu'à 1966, les magasiniers de matériel dentaire du Corps dentaire royal canadien étaient responsables de l'acquisition et de la distribution du matériel et des fournitures dentaires, ainsi que du soutien aux unités et aux déploiements outre-mer.

En 1966, les magasiniers de matériel dentaire ont été regroupés avec les réparateurs dentaires pour former le groupe professionnel « Technicien d'entretien de matériel dentaire ».

En 1976, le système d'approvisionnement du SDFC a été intégré au Système d'approvisionnement des Forces canadiennes, et tous les membres originaux du personnel de magasin ont changé de spécialité, passant aux groupes professionnels du Service de la logistique.



Magasins dentaires à Winnipeg, vers 1944

### Commis à l'administration dentaire

Les commis à l'administration dentaire, dont bon nombre étaient des femmes, ont au départ été employées pendant la Seconde Guerre mondiale. Les commis étaient formés à l'école du Corps royal de l'intendance de l'Armée canadienne et employés dans chaque compagnie, unité et détachement du Corps dentaire royal canadien au Canada et à l'étranger, jusqu'à ce qu'ils soient reclassifiés dans les groupes professionnels du service de l'administration du personnel en 1966. Le service de l'administration du personnel a ensuite affecté des commis aux postes vacants établis dans les unités du Corps dentaire royal canadien. Le Lieutenant-colonel (à la retraite) Jack Shore, officier



d'administration dentaire, a été l'un des derniers militaires à être mutés dans le groupe professionnel des commis à l'administration dentaire.

### Officiers d'administration dentaire

Les officiers d'administration dentaire (OAD) désignent l'ensemble des officiers du Corps dentaire autres que les dentistes militaires. Durant la Seconde Guerre mondiale, ils étaient appelés « officiers non-dentistes » et agissaient comme officiers de laboratoire, capitaines-adjudants, officiers d'administration, officiers d'administration des dossiers et quartiers-maîtres. Après la guerre, jusqu'à l'intégration des FC en 1968, on les désignait en tant qu'« officiers classifiés ».

Dès 1939, les officiers non-dentistes, en qualité d'officiers d'administration et de quartiers-maîtres, aidaient les commandants d'unité dentaire. Au départ, les quartiers-maîtres étaient recrutés auprès de fournisseurs civils de produits dentaires, et les officiers d'administration, auprès de facultés de médecine dentaire ou d'autres corps. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les magasiniers de matériel dentaire principaux et les commis à l'administration dentaire étaient commissionnés du rang pour occuper des postes d'officier vacants. Le premier officier non-dentiste à avoir été nommé fut le Major Colin Rous, qui était auparavant secrétaire de la faculté de médecine dentaire de l'Université de Toronto.

Le système des officiers d'administration dentaire (OAD) s'était avéré efficace pour le Corps dentaire pendant de nombreuses années. Or, l'intégration du système d'approvisionnement du SDFC au Système d'approvisionnement des Forces

canadiennes a entraîné le transfert de tous les postes d'OAD (approvisionnement) au Service de la logistique. La réduction des effectifs a donné lieu à une diminution encore plus importante du nombre d'OAD; en effet, on a déterminé que le groupe professionnel des OAD n'était pas viable. En 1972, le groupe professionnel des OAD fut dissous. Les OAD en service avaient la possibilité d'être mutés dans d'autres groupes, y compris ceux de la logistique et du soutien au personnel. Les postes administratifs restants du SDFC ont été convertis en postes d'administration du personnel, alors que le reste des postes d'OAD (laboratoire et hygiène) sont redevenus des postes d'adjutant-chef destinés aux groupes professionnels des techniciens de laboratoire et des thérapeutes dentaires (hygiénistes).

On n'a pas tardé à reconnaître qu'il était nécessaire de rétablir le groupe professionnel des OAD. Les gens de métier des services dentaires n'avaient à ce moment-là aucune possibilité d'être commissionnés et de demeurer au sein du SDFC; le taux de roulement était élevé chez les officiers d'administration du personnel dans les unités dentaires, ce qui faisait souvent que ceux-ci, une fois qu'ils avaient appris le fonctionnement du système dentaire, passaient à d'autres emplois, ajoutant une charge de travail pour les commandants d'unité dentaire et de détachement. En 1980, le DGSD a été autorisé à rétablir le groupe professionnel des OAD.

Le nouveau groupe professionnel des OAD ne comprenait que des officiers d'administration. L'affectation initiale était ouverte aux anciens OAD et aux officiers

d'administration du personnel ayant acquis de l'expérience au sein de la Branche des services dentaires. Par la suite, seuls les militaires du rang de la Branche des services dentaires et les commis d'administration possédant une qualification de spécialiste en administration dentaire pouvaient être commissionnés du rang à titre d'OAD. Plus tard, en raison de la création de postes opérationnels, les officiers des groupes professionnels des armes de combat ont été autorisés à être reclassifiés en tant qu'OAD. Comme le groupe professionnel a encore connu une croissance durant les années 1980, il a pu recevoir des officiers occupant des postes reclassifiés, des officiers à l'enrôlement direct et des militaires du rang dans le cadre du Programme de formation universitaire. En 1990, le groupe professionnel était passé de 9 à 17 officiers. Le rôle de l'OAD englobait l'administration, les finances, l'approvisionnement et les opérations terrestres.

La réduction des effectifs de la Branche des services dentaires en raison de l'initiative SDFC 2000 et le regroupement de toutes les unités dentaires en une seule unité ont entraîné une grave diminution du nombre d'OAD requis, ce qui a une fois de plus rendu le groupe professionnel non viable.

En 1996, les OAD et leurs homologues officiers d'administration des services paramédicaux ont été regroupés en un nouveau groupe professionnel, celui des officiers administrateurs des services de santé, profession préparatoire pour le groupe professionnel des officiers d'opérations des Services de santé, nouvellement créé lui aussi. Au sein du Corps dentaire, les postes administratifs sont occupés soit par des officiers administrateurs des services de



santé, soit par des adjoints administratifs de la fonction publique. De nombreux anciens OAD continuent à occuper des postes de la Branche des services dentaires et à remplir l'un ou l'autre de ces deux rôles, et certains le feront jusqu'à leur retraite.

### Autres groupes professionnels militaires

Dans son ouvrage *The Story of The Royal Canadian Dental Corps*, le Lieutenant-colonel Jackson fait référence aux ordonnances, aux plantons et aux conducteurs du Corps dentaire royal canadien durant la Seconde Guerre mondiale. On ne sait pas s'il s'agissait de groupes professionnels intégraux du Corps, de fonctions assumées par les membres d'autres groupes professionnels dentaires ou de personnel d'autres corps en affectation temporaire. Jusqu'à 1965, il existait un groupe professionnel des « services généraux » destiné aux soldats qui n'avaient pas encore été formés. Les services fournis par tous ces gens de métier ont contribué à la réputation professionnelle du Corps dentaire de l'Armée canadienne et du Corps dentaire canadien, ainsi qu'à la délivrance du brevet royal au Corps dentaire royal canadien.

### Fonctionnaires

Jusqu'à 1950, le Corps dentaire royal canadien ne comptait aucun employé civil. De 1950 à 1954, la taille du Corps a presque triplé, ce qui est en partie attribuable à la mise en place de 47 postes civils, dont 35 postes d'assistants dentaires militaires qui ont été convertis en postes « civils féminins – partie V ».

Il fut fort avantageux pour le Corps d'employer des assistants dentaires et des réceptionnistes civils. N'ayant pas à se

soucier d'acquérir les compétences militaires et de gestion nécessaires à l'obtention d'une promotion, les fonctionnaires sont libres de se concentrer sur leurs tâches courantes pour l'ensemble de leur carrière. Un autre avantage est que ces employés sont moins mobiles, étant donné que les civils se déplacent rarement d'un lieu à un autre. Ils sont nombreux à demeurer à la même clinique durant 20 ou 30 ans, voire plus longtemps, ce qui contribue grandement à la mémoire collective de la clinique et permet aux patients qui reviennent de retrouver un visage familier.

À l'époque des initiatives SDFC 2000, *Reforger* et *Restore* du SDFC, l'effectif militaire avait plafonné, et le seul moyen pour le Corps de croître consistait à augmenter son effectif civil. Grâce à l'embauche de civils pour assumer des fonctions d'administration et d'exécution des services dentaires, les membres de l'effectif militaire pouvaient occuper principalement des postes de dirigeants et de dentistes spécialistes. La création de postes civils à temps partiel a permis de préciser les ratios fournisseur-patient afin de mettre plus étroitement en correspondance les besoins en personnel de clinique et les ressources humaines disponibles.

Aujourd'hui, le Corps dentaire royal canadien dépend fortement des fonctionnaires civils qui travaillent dans ses établissements dentaires, soit les assistants

dentaires, les hygiénistes dentaires, les commis (tâches de réception et d'administration), les infirmiers et les adjoints administratifs. Ces employés représentent près de la moitié de l'effectif du Corps.

### Personnel dentaire de la Force de réserve

Jusqu'à 1946, le Corps dentaire ne faisait pas partie de la Force régulière; le personnel du Corps faisait partie de la milice à temps partiel ou à temps plein. Compte tenu de la réorganisation des forces militaires canadiennes après la Seconde Guerre mondiale, des compagnies dentaires à temps plein de la Force régulière ont été établies dans chaque région du pays. Parallèlement, huit compagnies dentaires de la Force de réserve ont obtenu une autorisation, en plus de deux unités de la Force de réserve pour les magasins dentaires. En 1950, deux autres compagnies dentaires de la Force de réserve avaient été créées. Le Corps dentaire royal canadien (milice) comptait donc au total 238 postes d'officier et 762 postes d'autres grades.



Camp de la Milice à Niagara-on-the-Lake, en 1955



L'activation de ces compagnies dentaires n'était pas une mince tâche. Le Directeur général—Service dentaire (DGSD) et les dentistes commandants ont recruté d'anciens officiers du Corps à titre de commandants, à une époque où les anciens combattants tentaient de rétablir leurs activités civiles. Une fois nommés, les commandants étaient chargés de recruter des officiers et d'autres militaires pour les intégrer à leur effectif, de trouver des logements convenables pour leur unité, de régler d'innombrables détails administratifs et de former une unité fonctionnant efficacement, ce qui comprend un programme d'activités militaires et sociales.

Les dentistes militaires qui entraient au service de ces compagnies dentaires de la Force de réserve pouvaient travailler directement au quartier général ou être affectés à d'autres unités de la Réserve de l'Armée de terre, divisions de la Réserve de la MRC ou unités auxiliaires de l'ARC.

L'instruction a toujours fait partie intégrante du service militaire de la Force de réserve et est l'un des plus grands défis de celui-ci. Dès 1948, des officiers d'administration, des officiers de l'instruction et des sous-officiers de la Force régulière ont été affectés aux compagnies dentaires de la Force de réserve afin d'offrir une aide à temps plein. De septembre à juin chaque année, les compagnies dentaires de la Force de réserve se concentraient sur l'instruction individuelle. Cependant, l'été, des camps étaient organisés afin que les unités et les personnes puissent appliquer leurs compétences en participant à des exercices en campagne. Les membres du personnel dentaire de la Force de réserve pouvaient participer à ces camps d'été avec l'unité de

milice à laquelle ils étaient affectés. Or, l'expérience leur était plus profitable s'ils y participaient en tant que membres d'une compagnie dentaire; elle l'était encore plus s'ils pouvaient participer à un camp d'été régional ou national du Corps dentaire royal canadien.

En 1954, l'Armée de terre a réorganisé la Force de réserve, créant la Milice de l'Armée canadienne et 27 quartiers généraux subordonnés du groupe de la Milice. Voilà qui a donné lieu à des changements mineurs au sein de l'effectif des services dentaires; une autre compagnie des soins médicaux a été ajoutée, les compagnies ont été numérotées de nouveau et renommées « unités dentaires », et les unités des magasins dentaires sont devenues inactives.

La réorganisation de la Milice en 1965 a entraîné l'élimination complète des unités dentaires de la Milice, et a permis à chaque unité principale d'avoir un capitaine ou un major dentiste militaire ainsi qu'un sergent technicien dentaire. Étant donné qu'il n'y avait plus d'organisation de soins dentaires dans la Force de réserve, les membres du personnel dentaire relevaient de l'unité de milice à laquelle ils étaient affectés. Cette situation s'avérant peu attirante pour de très nombreux dentistes, bon nombre de ces postes n'étaient pas pourvus.

La perte de ces unités fut un dur coup pour le Corps dentaire royal canadien. Les activités et les opérations de la milice du Corps dentaire avaient conféré force et prestige à la dentisterie militaire au Canada.

Aujourd'hui, le personnel du Corps dentaire de la Force de réserve est réparti dans deux groupes. Le premier groupe appartient aux unités d'ambulance de campagne de la

Force de réserve et participe avec elles aux défilés de façon régulière. Le deuxième groupe appartient au Détachement Ottawa, 1<sup>er</sup> Hôpital de campagne du Canada. Ces groupes sont disponibles pour les tâches ou l'instruction dans la Force de réserve, ou pour occuper des postes du Corps dentaire de la Force régulière qui sont vacants pour une courte durée. La plupart des dentistes militaires du détachement sont des dentistes ayant déjà acquis de l'expérience dans la Force régulière auparavant.

### Entrepreneurs tiers

Au début des années 1990, les taux d'attrition étaient élevés chez les dentistes militaires, ce qui était probablement en partie attribuable à la réduction à venir du SDFC et aux mesures incitatives telles que le Programme de réduction des Forces. Même s'il n'y avait pas d'effectif de dentistes civils, on a eu besoin d'en embaucher dans certaines cliniques pendant une brève période. Comme la masse salariale réservée aux dentistes dans la fonction publique était insuffisante pour embaucher des employés civils, on a obtenu l'autorisation d'embaucher des dentistes en tant qu'entrepreneurs tiers en vertu d'un contrat de type 2058 des FC. Finalement, ce processus a aussi servi à embaucher des hygiénistes dentaires dans les régions éloignées où les salaires de la fonction publique ne pouvaient concurrencer avec les taux de rémunération régionaux en vigueur.

Durant la même période, les Services de santé des Forces canadiennes avaient également recours à de nombreux entrepreneurs tiers pour fournir des services médicaux lorsque les ressources militaires et de la fonction publique étaient insuffisantes.



On a reconnu que les modalités du contrat de type 2058 des Forces canadiennes pouvaient être interprétées à titre d'établissement d'une relation employeur-employé entre les entrepreneurs et les Forces canadiennes, ce qui aurait des répercussions fiscales et une possible obligation selon laquelle les Forces canadiennes seraient tenues d'offrir des avantages sociaux. Par conséquent, Travaux publics Canada a défini un marché avec une société indépendante pour fournir des travailleurs de la santé aux Forces canadiennes. C'est une entreprise du nom de MedEmerg International qui s'est vu attribuer le premier marché. L'entrepreneur actuel est Calian Technologies. Confier en sous-traitance à une entreprise indépendante l'embauche, le congédiement, l'orientation des employés et d'autres fonctions simplifie grandement la gestion des entrepreneurs tiers pour les gestionnaires de clinique dentaire.

L'initiative *Restore* du SDFC a donné lieu à la création de postes de dentiste dans la fonction publique, dont bon nombre de postes à temps partiel. Sans les entrepreneurs tiers, il serait impossible de pourvoir à ces postes, et bien des cliniques dentaires manqueraient de personnel. À notre avantage mutuel, certains entrepreneurs tiers ont tellement apprécié travailler pour le Corps dentaire royal canadien qu'ils se sont finalement enrôlés dans les forces armées; à l'inverse, de nombreux dentistes militaires à la retraite ont réintégré les cliniques du Corps dentaire comme entrepreneurs tiers.

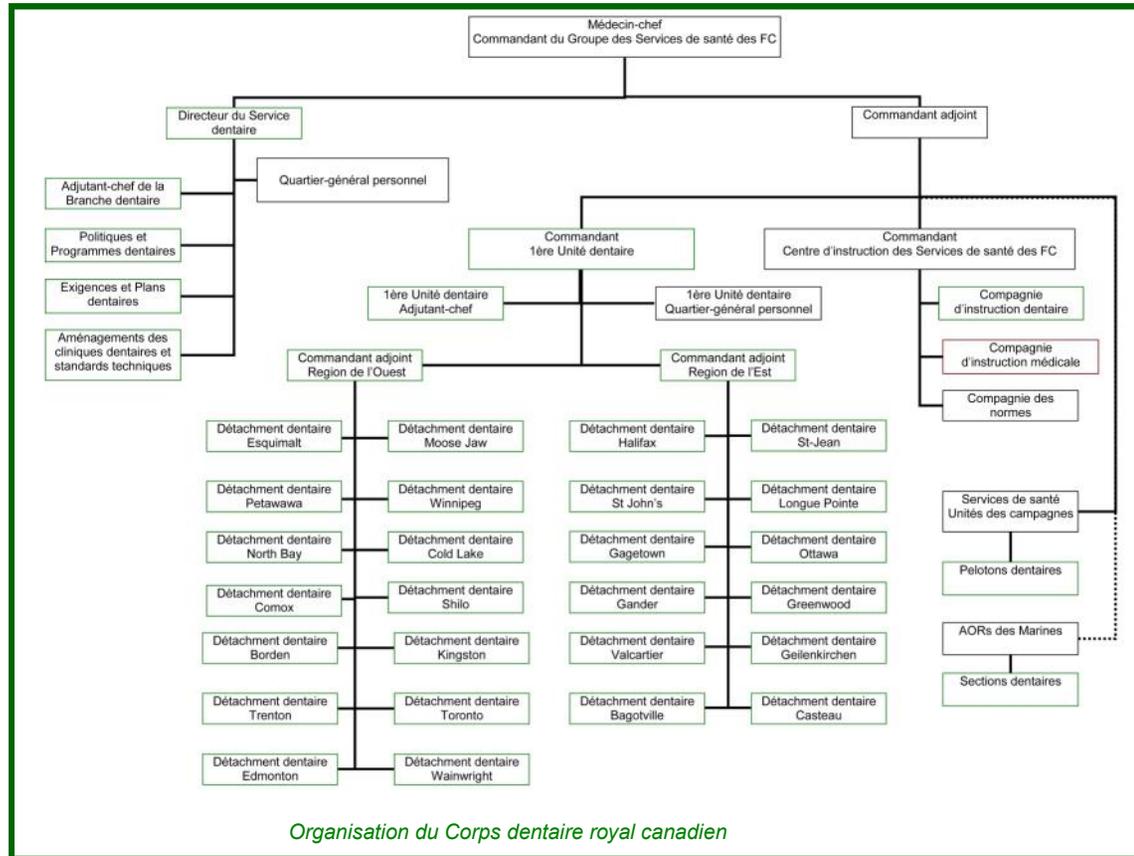
**LE CORPS DENTAIRE ROYAL CANADIEN AUJOURD'HUI**

Le Corps dentaire royal canadien est la

Branche des services dentaires des FAC, lesquelles regroupent 68 000 membres de la Force régulière et 15 500 membres de la Force de réserve dans une organisation militaire unifiée constituée de trois services. Voici son énoncé de mission : *Afin que les FC puissent remplir leur rôle opérationnel, le Corps dentaire royal canadien fournira des soins dentaires de qualité supérieure axés sur l'aspect opérationnel, au Canada et à l'étranger, qui permettront d'établir et de maintenir un degré élevé de préparation, qui sont comparables aux services dentaires offerts à la population canadienne et qui*

*répondent aux besoins des militaires. Le Corps dentaire réalisera également d'autres activités professionnelles clés qui constitueront ou favoriseront les lignes d'opération des FC, du MDN et du gouvernement du Canada.*

Afin d'accomplir cette mission, le Corps dentaire royal canadien compte actuellement un effectif de 129 officiers (y compris les dentistes et les officiers d'administration), de 207 militaires du rang (techniciens dentaires et hygiénistes dentaires) et de 244 employés civils et entrepreneurs (y compris des



Organisation du Corps dentaire royal canadien



### **Vision du Corps dentaire royal canadien**

*Tirant parti de son fier héritage, le Corps dentaire royal canadien saura toujours se distinguer en tant que service dentaire militaire de premier ordre capable de fournir une gamme complète de soins dentaires qui contribueront directement à l'état de préparation opérationnelle des Forces armées canadiennes (FAC) ainsi qu'à la qualité de vie, et d'assurer d'autres capacités qui serviront les intérêts nationaux du Canada*

dentistes, des hygiénistes dentaires, des assistants dentaires, des infirmiers, du personnel administratif et des réceptionnistes).

Le Corps dentaire fournit des soins dentaires opérationnels au personnel de l'Armée de terre, de la Marine et de la Force aérienne. Cependant, tout le personnel militaire du Corps dentaire porte fièrement l'uniforme de l'Armée canadienne. Cela reflète le fait que, avant l'intégration des trois services de l'Armée canadienne en 1968, tous les dentistes militaires relevaient de l'Armée canadienne. Toutefois, ils fournissaient aussi des services dentaires à la MRC et à l'ARC.

Le Corps dentaire royal canadien a été dirigé par un DGSD du grade de Brigadier-général jusqu'en 1996. À ce moment-là, les FC ont reçu l'ordre de réduire les effectifs et les coûts dans le cadre des réductions effectuées par le gouvernement fédéral. Le Corps dentaire, alors appelé SDFC, devait choisir entre une réduction volontaire des effectifs ou l'acceptation de réductions

massives et d'une possible impartition exigées par les pouvoirs externes. En conséquence, le Corps dentaire a élaboré une proposition, qui a été acceptée et mise en œuvre, selon laquelle toutes les unités dentaires, y compris leur commandant et les postes d'état-major au quartier général, ont été abolies pour établir une seule unité dentaire (1<sup>re</sup> Unité dentaire) qui commanderait tous les détachements dentaires des FC. Le poste de DGDS a été réduit au grade de colonel et renommé directeur – Service dentaire. En outre, le Corps dentaire royal canadien a dès lors relevé d'une organisation nouvellement formée, le Groupe des Services de santé des Forces canadiennes, et ce faisant, mit fin à 68 ans « d'autonomie dentaire ».

### **Soins dentaires en garnison – 1<sup>re</sup> Unité dentaire**

La 1<sup>re</sup> Unité dentaire est maintenant constituée d'un quartier général à Ottawa situé dans l'ancien centre médical de la Défense nationale et de 44 cliniques au sein de 26 détachements dentaires, dont deux en Europe. Commandée à l'origine par un lieutenant-colonel, elle est commandée par un colonel depuis 2003. Les six détachements les plus importants sont appelés des centres régionaux de soins dentaires spécialisés, dont les commandants sont des lieutenants colonels. En plus des dentistes généralistes, ces cliniques comptent un parodontiste, un prosthodontiste, un dentiste en soins complets et un chirurgien buccal et maxillo-facial. Les moyens et petits détachements



sont commandés respectivement par des majors et des capitaines. De nombreuses cliniques emploient des spécialistes en dentisterie générale avancée afin d'offrir des soins dentaires spécialisés et de les coordonner. La majorité des officiers spécialistes du Corps dentaire royal canadien ont reçu leur formation de cycle supérieur aux centres de formation dentaire de la US Army, dans le cadre d'un accord de coopération conclu depuis longtemps avec les Corps dentaires alliés. Dans les cliniques où les soins spécialisés ne sont pas offerts, les patients peuvent être aiguillés vers les centres de soins spécialisés de la 1<sup>re</sup> Unité dentaire ou des spécialistes civils du secteur privé.

Les membres de la Force régulière des FAC et certains réservistes ont droit à des soins dentaires complets aux frais de l'État, c'est-à-dire des soins accessibles et nécessaires au maintien d'une condition dentaire fonctionnelle. Même si les patients sont éligibles à la gamme complète des soins dentaires, l'accent est mis sur la prévention. Les normes dentaires à l'enrôlement sont minimales. Par conséquent, l'une des tâches du Corps dentaire royal canadien est de faire en sorte que l'état de santé dentaire des membres des FAC leur permette de participer aux déploiements, et qu'ils maintiennent cet état tout au long de leur carrière. Lors de l'examen dentaire périodique des patients, une cote de santé dentaire fondée sur les codes de condition dentaire de l'OTAN leur est attribuée; la condition dentaire de classe 1 est la « santé bucco-dentaire », celle de classe 2 est la « condition dentaire fonctionnelle », celle de classe 3 est un « problème dentaire potentiel », et celle de classe 4 est



« non déterminée ». Les patients qui ont la condition dentaire de classe 3 ont besoin de soins pour atteindre la condition dentaire fonctionnelle, alors que les patients qui ont la condition dentaire de classe 4 sont ceux dont l'examen dentaire périodique a été retardé et qui doivent se soumettre à un nouvel examen dentaire afin de connaître leur condition.

### Capacités opérationnelles

Le Corps dentaire royal canadien doit être continuellement capable de soutenir les opérations navales, terrestres et aériennes des FC, une organisation interarmées. Il est donc important que son personnel soit prêt à servir partout dans le monde où des soldats des FC sont affectés.

Le soutien dentaire repose sur des capacités cliniques appelées « rôles ». Lorsqu'il est déployé dans le cadre d'opérations, le personnel dentaire assure un soutien de rôle 1 (soins dentaires d'urgence), qui comprend la surveillance des affections buccales pouvant mener à des complications

graves, voire létales, le traitement des conditions dentaires aiguës (douleur ou lésions dentaires) et la stabilisation initiale des lésions maxillo-faciales en vue de l'évacuation. Le soutien dentaire de rôle 2 (viabilité) comprend le traitement des conditions dentaires urgentes et le traitement donné pour prévenir les pertes dentaires potentielles, et il est généralement offert. Lorsque les circonstances le permettent, on fournit certains soins de rôle 3 (maintien), notamment les traitements plus complexes et plus complets en vue de préserver la santé dentaire et la prise en charge chirurgicale initiale des lésions maxillo-faciales par des dentistes spécialistes.

Le soutien dentaire est fourni à la flotte en

mer à partir des cliniques à bord des deux pétroliers ravitailleurs d'escadre, le NCSM *Protecteur* et le NCSM *Preserver*. Une équipe dentaire formée d'un dentiste militaire et d'un technicien dentaire assure les soins dentaires des rôles 1 et 2. Comme l'espace est restreint à bord des navires, la clinique est compacte, mais elle offre tout de même l'équipement nécessaire à l'équipe dentaire pour remplir sa mission. L'aménagement d'un cabinet dentaire comprend une tête de radiographie et un système de traitement des clichés, une aire d'entreposage pour les fournitures dentaires, des chariots d'opérateur, une zone de stérilisation, un petit espace destiné au travail de laboratoire et un bureau. En raison de l'espace restreint, la clinique dentaire d'un



*Le capitaine Geneviève Bussière et le Sergent Richard Asselin utilisent l'UTDA afin de traiter un patient en préparation pour un déploiement en Bosnie.*



*Clinique dentaire mobile avec section administrative annexée sous tente*





*L'intérieur de la clinique dentaire mobile.*

navire n'a pas de capacité de radiographie panoramique. Les membres du personnel du navire qui doivent subir une radiographie panoramique doivent le faire à un détachement dentaire local.

Le Corps dentaire royal canadien dispose de deux systèmes d'équipement à l'appui des opérations terrestres : le véhicule spécialement équipé pour les soins dentaires et l'unité de traitement dentaire aérotransportable. Ces systèmes peuvent être utilisés pour appuyer les opérations de l'Armée de terre, de la Force aérienne et, dans certains cas, de la Marine.

Le véhicule spécialement équipé pour les soins dentaires, communément appelé clinique dentaire mobile, est un « cabinet dentaire sur roues » qui est particulièrement bien adapté au soutien des opérations prolongées. Cet abri rigide (mais non blindé) climatisé qui est monté sur un camion de deux tonnes et demie offre un milieu compact, mais confortable, doté de tout l'équipement et les instruments qu'il faut à une équipe de traitement constituée de deux personnes pour fournir des soins

dentaires complets. On peut y ranger toutes les fournitures dentaires, l'équipement et le fourbi de l'équipe lors des déplacements. Une tente facultative servant de salle d'accueil et d'attente peut être fixée à la clinique dentaire mobile. La génératrice diesel de 10 kilowatts est transportée dans une remorque et détachée du véhicule lorsque celui-ci est installé en vue des traitements.

La mobilité du véhicule spécialement équipé

pour les soins dentaires permet de voyager de façon indépendante pour desservir les militaires canadiens où ils se trouvent et de faire des visites au camp. Très lourd, le système est lent lorsqu'il monte de grandes collines et difficile à manœuvrer en terrain accidenté. Cependant, une fois qu'il est sur place, l'installation ne prend que quelque 60 minutes, après quoi l'équipe dentaire est prête à fournir un vaste éventail de services.

L'unité de traitement dentaire aérotransportable sert à l'appui des opérations statiques de courte durée parce qu'elle est légère (à peine 400 livres), compacte et, sur le plan logistique, facile à transporter vers un théâtre d'opérations. Elle peut être installée sous une tente de toile ou à l'intérieur d'un abri convenable, comme un immeuble abandonné. Ses composantes de base sont le compresseur, des chaises et le



*N'importe quand, n'importe où*



chariot d'opérateur du véhicule spécialement équipé pour les soins dentaires, en plus d'une unité de radiologie et d'un évier mobiles; le tout est alimenté par une génératrice de cinq kilowatts. Comme pour le véhicule spécialement équipé, l'installation fournit un cabinet dentaire complet pourvu de tout l'équipement et de tous les instruments nécessaires à la prestation d'un vaste éventail de soins dentaires.

Un nouveau véhicule spécialement équipé pour les soins dentaires muni d'un mur extensible et transporté sur un nouveau camion de modèle militaire normalisé de huit tonnes doit entrer en service en 2015. Aucune remorque ne sera nécessaire puisque la génératrice sera contenue dans le véhicule spécialement équipé lui-même, et qu'il y aura un système d'aspiration spécialisé et un compresseur d'air. Cette nouvelle version sera dotée d'un fauteuil dentaire ambidextre pleine dimension à base rotative intégrée, et d'une unité opérationnelle à options pneumatiques et électriques. L'abri sera aussi équipé d'un système autonome pour ce qui est de l'eau potable et des eaux grises, d'un système d'eau chaude sur demande et d'un système de contrôle de la température optimisé. Agrandi, l'abri doublera en taille, ce qui permettra de disposer d'espace aux fins d'administration sans avoir à recourir à un abris de canevas contigu.

## RELATIONS STRATÉGIQUES

### Association dentaire canadienne

L'Association dentaire canadienne (ADC) est l'organisme national représentant les dentistes au Canada. Elle travaille en étroite collaboration avec toutes les associations dentaires provinciales et le gouvernement du

Canada afin de promouvoir la santé buccale et la profession dentaire. Elle est aussi une association membre de la FDI, l'organisme mondial équivalent.



La Branche des services dentaires et l'ADC sont partenaires depuis longtemps. En fait, les recommandations faites par l'ADC au gouvernement de l'époque sont à l'origine de la formation du Corps dentaire de l'armée canadienne (CDAC) en 19015 et du Corps dentaire canadien (CDC) en 1939. En outre, l'ADC a procédé à la nomination de tous les officiers supérieurs du Corps dentaire canadien à l'époque. En 1982, le Brigadier-général (à la retraite) W.R. Thompson a été élu président de l'ADC. Fait à souligner, parmi les membres votants de l'ADC, un poste permanent est réservé au directeur – Service dentaire.

Deux directeurs exécutifs de l'ADC ont contribué au Corps dentaire royal canadien à titre honorifique, soit Jardine Neilson, qui a agi comme colonel commandant du SDFC, et Claude-Paul Boivin, qui est actuellement colonel honoraire de la 1<sup>re</sup> Unité dentaire.

Récemment, l'ADC a établi un partenariat intégral avec le Corps dentaire royal canadien pendant l'Op *Attention*, en aidant à la formation de l'ADA et en présentant celle-ci à la collectivité dentaire mondiale. À la suite de cette prise en charge par l'ADC, l'ADA a pu participer à la FDI, ainsi qu'au Congrès dentaire mondial à Istanbul. L'ADC agit également comme co-organisatrice des célébrations du centenaire du Corps dentaire royal canadien, qui auront lieu en 2015.



## Fédération canadienne des organismes de réglementation dentaire



Les 13 organismes de réglementation dentaire provinciaux et territoriaux (organismes de réglementation professionnelle) constituant la Fédération canadienne des organismes de réglementation dentaire se rencontrent régulièrement pour discuter des questions concernant la réglementation de la dentisterie au Canada.

En tant que 14<sup>e</sup> autorité réglementaire *de facto*, le Corps dentaire royal canadien est membre de la Fédération canadienne des organismes de réglementation dentaire et est représenté par le directeur – Service dentaire.

### Association canadienne des hygiénistes dentaires

L'Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD) constitue l'organisme national représentant les hygiénistes dentaires



au Canada. Elle travaille en étroite collaboration avec toutes les associations provinciales des hygiénistes dentaires et le gouvernement fédéral afin de promouvoir la santé buccale et la profession dentaire.

L'ACHD est dirigée par un conseil formé de 11 hygiénistes dentaires qui représentent les

10 provinces et les 3 territoires. L'hygiéniste dentaire principale du Corps dentaire royal canadien a été invitée à participer à l'assemblée générale annuelle de l'ACHD et à la réunion des présidents provinciaux à titre de représentante du Corps dentaire royal canadien.

L'ACHD a célébré son 50<sup>e</sup> anniversaire en 2013 (ce qui coïncidait avec le centenaire de la profession d'hygiéniste dentaire). Cinq hygiénistes dentaires du Corps dentaire royal canadien ont participé à la cérémonie d'ouverture du congrès du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ACHD, à Toronto.

### Association canadienne des assistant(e)s dentaires



L'Association canadienne des assistant(e)s dentaires (ACAD) est la voix nationale des assistant(e)s dentaires, et soutient ses membres en se plaçant au premier plan concernant des questions telles que la mobilité du travail, l'analyse de professions et la santé et sécurité au travail. L'ACAD fait progresser la profession de l'assistance dentaire en maintenant sa participation à ces programmes et en restant accessible à ses associations membres, en offrant de l'information aux assistant(e)s dentaires. L'ACAD appuie l'éducation officielle des assistant(e)s dentaires, le programme d'agrément d'assistance dentaire par l'intermédiaire de la CADC, et la certification nationale par l'intermédiaire du Bureau national d'examen d'assistance dentaire (BNEAD).

Lors de l'assemblée générale annuelle de 2005 de l'ACAD, on a voté à l'unanimité afin que soit accordé au Corps dentaire royal canadien le statut d'association membre de l'ACAD. Ce vote marquait les débuts officiels d'un partenariat stratégique parallèle et complémentaire à celui, durable, que les dentistes militaires du Corps dentaire royal canadien ont conclu avec l'ADC. Pour marquer cette association officielle, l'ACAD a sollicité des fabricants afin d'obtenir des dons en vue de préparer 2 000 trousse de santé bucco-dentaire à l'intention des soldats canadiens en Afghanistan, trousse qui ont été livrées pendant la Semaine de reconnaissance des aides dentaires de 2006. Le Corps dentaire royal canadien est toujours une organisation membre (auparavant désignée en tant qu'« association membre ») de l'ACAD. En outre, un représentant du Corps dentaire est un membre votant au conseil d'administration de l'ACAD.

### Association du corps dentaire royal canadien

À l'origine, l'Association du corps dentaire royal canadien était composée d'officiers retraités du Corps dentaire de l'Armée canadienne. Ces dentistes militaires à la retraite partageaient un intérêt qui consistait à préserver l'histoire et l'esprit du Corps dentaire ainsi que la camaraderie qui y régnait. Ils ont commencé à se réunir avant la Seconde Guerre mondiale et faisaient partie de l'Association



médicale de la Défense du Canada (AMD). L'AMD était membre de la Conférence des associations de la défense (CAD), créée en 1933 afin de conseiller le gouvernement par l'entremise du ministre de la Défense nationale pour les questions concernant les FC. Au départ, toutes les associations qui faisaient partie de la CAD étaient principalement axées sur les forces terrestres, comme c'était le cas du Corps dentaire royal canadien. Au fil des ans, les dentistes militaires étaient de plus en plus insatisfaits quant à l'AMD, avant tout parce que les réunions de celle-ci visaient exclusivement les discussions sur des questions médicales. En 1947, l'Association des dentistes de la Défense nationale du Canada a été créée et s'est vu accorder le statut de membre de la CAD. En 1952, avec l'approbation de la CAD, elle a été renommée Association du corps dentaire royal canadien.

Pendant de nombreuses années, la majorité des membres de l'Association du corps dentaire royal canadien étaient d'anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale, et bon nombre d'entre eux servaient toujours dans les unités dentaires de milice. La direction de l'Association était assurée par un bureau qui comprenait un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et, parfois au besoin, des personnes spécialement nommées. La constitution de l'Association a été rédigée à titre de document d'orientation. Le drapeau, l'insigne de coiffure et le nom du Corps dentaire royal canadien ont été retenus par l'Association. On tenait une assemblée générale annuelle qui englobait les habituelles discussions d'affaires, des élections et la rédaction d'un compte rendu, et qui était toujours suivie d'un dîner militaire.



La liaison avec le Corps dentaire royal canadien, et plus tard le SDFC, a été maintenue même si, au fil des ans, cette relation s'est transformée puisque l'Association du corps dentaire royal canadien s'est éloignée des enjeux militaires au profit des activités sociales et sportives (golf et curling). Au fil des ans, l'Association a modifié les lignes directrices pour ce qui est de ses membres, de façon à inclure tous les grades et les employés civils. L'Association dispose de ressources limitées, mais elle appuie les activités du Corps dentaire, particulièrement en ce qui concerne la préservation du patrimoine de celui-ci.

### Royal Army Dental Corps

En octobre 1950, une alliance avec le Royal Army Dental Corps du Royaume-Uni a officiellement été approuvée. Le Royal Army Dental Corps et le Corps dentaire royal canadien partagent un patrimoine et de nombreuses traditions, dont l'utilisation du vert émeraude et du bleu roi comme couleurs officielles, lesquelles figurent sur les drapeaux, les pattes de col, la tenue de mess et d'autres articles vestimentaires. Le colonel en chef du Royal Army Dental Corps agit également à titre de colonel en chef du Corps dentaire royal canadien



Le Royal Army Dental Corps et le Corps dentaire royal canadien ont servi ensemble à Chypre, en Bosnie et, plus récemment, à l'Hôpital multinational de rôle 3 à Kandahar.

## SERVICES FÉDÉRAUX DES ÉTATS-UNIS

### Corps dentaire de la US Army

Peu de temps après la Seconde Guerre mondiale, l'Institute of Dental Research de la US Army, situé au Walter Reed Army Medical Center à Washington D.C., a offert des places à des dentistes militaires canadiens dans son cours avancé de dentisterie s'échelonnant sur quatre mois. De 1949 à 1963, plus d'une douzaine de dentistes militaires du Corps dentaire royal canadien ont participé à cette formation. De retour au Canada, ils possédaient une foule de connaissances et de compétences avancées en soins dentaires qu'ils pouvaient transmettre à leurs patients et à leurs collègues. Le Major James Wright, qui est finalement devenu directeur général – Service dentaire, a fait ses études supérieures et sa résidence en parodontologie à la même institution dès 1964. En 1975, le Major W. (Bud) Budzinski et le Major J. O. L. Bourget sont devenus les premiers dentistes militaires canadiens à achever le programme de deux ans Advanced Education in General Dentistry (AEGD-2) de la US Army. De très nombreux spécialistes du Corps dentaire royal canadien ont suivi les programmes de prosthodontie, de parodontologie, de chirurgie buccale et maxillo-faciale et AEGD-2 de la US Army à Walter Reed, à Fort Gordon, à Fort Hood, à Fort Bragg et à Fort Knox.

Les avantages de l'instruction ont plus récemment été constatés en Afghanistan



lorsque des troupes américaines et canadiennes ont été déployées, en tant que membres d'une force multinationale. Des dentistes militaires du Corps dentaire royal canadien, formés dans le cadre des programmes de résidence de la US Army, ont été envoyés dans le théâtre d'opérations où ils ont collaboré avec des officiers du corps dentaire de la US Army, dont certains avaient été leurs condisciples.

Enfin, nos équipes dentaires du Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe et de Geilenkirchen, qui fournissent des soins aux membres du personnel canadien postés en Europe, ont eu la chance de travailler dans le contexte amical des cliniques du corps dentaire de la US Army de Casteau et de Brunsum.

### Corps dentaire de la US Navy

Dès 1957, les dentistes militaires canadiens ont commencé à suivre plusieurs autres cours – d'une durée de un à huit mois, et donnés à divers établissements canadiens et américains, dont la Naval Postgraduate Dental School de Bethesda. À l'heure actuelle, la US Navy offre courtoisement plus de 60 places à ses excellents cours de formation continue de trois à cinq jours, donnés à Bethesda ou à San Diego.



Sur le plan opérationnel, nous avons déployé des équipes de chirurgie buccale et maxillo-faciale à bord des navires hospitaliers USNS *Mercy* et USNS *Comfort* pendant la première guerre du Golfe. À la fin des



années 1990, la 1<sup>re</sup> Unité dentaire a pris des dispositions pour qu'un grand nombre d'officiers du Corps dentaire royal canadien soient à bord des navires de la US Navy. Aujourd'hui, nous participons avec ces officiers aux missions humanitaires *Pacific Partnership* et *Continuing Promise* afin de fournir des soins bucco-dentaires et de l'éducation aux populations des Caraïbes et du Pacifique Sud.

En 2009, la US Navy a assuré le commandement du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes pour ce qui est de l'Hôpital de rôle 3 à Kandahar. Les officiers du Corps dentaire royal canadien et les militaires du rang ont continué à travailler en clinique au sein de l'hôpital dirigé par la US Navy et ont également assumé des rôles de commandement. Au fil de la transition de la mission, devenue une mission de mentorat et de formation des forces militaires afghanes, notre personnel affecté à l'Op *Attention* à Kaboul travaillait de concert avec les dentistes militaires de la US Navy.

### Corps dentaire de la US Air Force

De la même manière, à la fin des années 1950 et dans les années 1960, des dentistes militaires du Corps dentaire royal canadien étaient formés au sein de la US Air Force, dans des bases telles que la Peterson Air Force Base de Colorado Springs (Colorado). Récemment, plusieurs résidents ont achevé leur résidence dans le cadre des programmes de prosthodontie et AEGD-2 à la Lackland Air



Force Base, au Texas. Comme dans le cas de l'entente que nous avons conclue au Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe avec le corps dentaire de la US Army, pendant un certain nombre d'années, nous avons aussi travaillé avec le personnel du corps dentaire de la US Air Force, dans sa clinique dentaire de Geilenkirchen, en Allemagne, jusqu'à ce que nous nous installions dans nos propres locaux.

### ORGANISATIONS DENTAIRE MILITAIRES INTERNATIONALES

En ce qui concerne la dentisterie militaire internationale, le Corps dentaire royal canadien travaille en harmonie et en collaboration avec d'autres corps dentaires par l'intermédiaire de plusieurs organisations.

#### Section des services dentaires des forces de défense

La Section des services dentaires des forces de défense, comme son prédécesseur, la commission des forces de défense, est la composante militaire de la FDI. Elle tient des réunions annuelles de concert avec le Congrès dentaire mondial et offre un forum mondial pour l'échange d'idées, d'innovations et de concepts dans les secteurs des services dentaires militaires. Le Corps dentaire royal canadien, représenté par le directeur – Service dentaire, participe aux réunions chaque année et a organisé le Congrès



dentaire militaire mondial de la Section des services dentaires des forces de défense aux trois occasions où le Congrès dentaire mondial de la FDI a eu lieu au Canada.

La première fois où la Branche des services dentaires a organisé ce congrès fut en 1977, à Toronto. Les délégués ont été conduits à Borden pour visiter l'ESDFC avant de participer à deux journées de formation dentaire continue à Toronto. Les congrès suivants se sont déroulés respectivement à Vancouver, en 1994, puis à Montréal, en 2005.

Le thème du Congrès dentaire militaire mondial de 2005 était « *L'évolution de la dentisterie militaire* ». Étaient présents 60 délégués de 21 pays, dont bon nombre étaient les chefs de leur corps dentaire respectif, et 30 dentistes militaires du SDFC. Les séances scientifiques comprenaient 22 exposés de délégués représentant 12 pays, dont 4 présentateurs canadiens.

Nos directeurs généraux du Service dentaire et nos docteurs en chirurgie dentaire ont tous occupé des postes bien en vue au sein de la direction de la Section des services dentaires des forces de défense, plusieurs ayant été présidents.

#### Comité des chefs des services de santé militaires au sein de l'OTAN

Le Comité des chefs des services de santé militaires au sein de l'OTAN (CoMedS) est le comité principal de l'OTAN pour ce qui est des soins médicaux. Il est le point de convergence du développement et de la coordination des questions médicales militaires et de la prestation d'avis médicaux à l'intention du Comité militaire de l'OTAN. Le Corps dentaire royal canadien est un membre actif du groupe d'experts des



services dentaires du CoMedS. Il se consacre particulièrement à l'élaboration de normes de l'OTAN en ce qui concerne les niveaux de condition physique, l'aide humanitaire, la chirurgie buccale et maxillo-faciale, l'IVC et l'étendue de la pratique.



**Programme des armées de l'Amérique, de la Grande-Bretagne, du Canada et de l'Australie**



La vision du programme des armées de l'Amérique, de la Grande-Bretagne, du Canada et de l'Australie (ABCNA) consiste à intégrer efficacement les capacités nécessaires pour permettre aux armées de l'ABCNA de mener avec succès l'ensemble des opérations terrestres de la coalition dans un contexte interarmées, maintenant et à l'avenir. Aujourd'hui, le programme est axé sur l'interopérabilité, laquelle désigne la capacité des forces alliées et, dans certaines circonstances, des forces des partenaires et d'autres nations, à s'entraîner, à s'exercer et à opérer efficacement ensemble lors de l'exécution des tâches et des missions assignées. L'ABCNA est un groupe d'alliés traditionnels qui ne font pas nécessairement partie de l'OTAN. Ce groupe comprend les

armées de terre des États-Unis, du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, ainsi que le Corps des Marines des États-Unis. Le Corps dentaire royal canadien est actif au sein de l'ABCNA, particulièrement en ce qui concerne l'IVC; il dirige nos partenaires quant à la publication de la norme ABCNA et à l'instruction commune par l'intermédiaire de l'Université de la Colombie-Britannique et du Bureau of Legal Dentistry (voir ci-dessous).

**Association of Military Surgeons of the United States**

L'Association of Military Surgeons of the United States (Society of Federal Health Professionals) se consacre à tous les aspects de la médecine fédérale – aspects



professionnel, scientifique, éducatif et administratif. Ses membres représentent toutes les disciplines des soins de santé. La direction du Corps dentaire royal canadien a été invitée aux réunions de cette association, et elle y a vu une excellente occasion d'assurer la liaison avec les hauts dirigeants des corps dentaires, non seulement ceux des forces militaires américaines, mais également ceux des forces des autres nations invitées. Habituellement, le personnel du Corps dentaire royal canadien fait des présentations lors des séances de formation continue.

**Services fédéraux (région 17) de l'Academy of General Dentistry**

En 2005, à l'invitation du curateur de la US Navy pour la région 17 de l'Academy of General Dentistry (AGD), le Corps dentaire

royal canadien est devenu membre de l'AGD. Trois ans plus tard, la chambre des délégués de l'AGD a approuvé une motion reconnaissant les officiers du Corps dentaire royal canadien en tant que partie intégrante du service dentaire fédéral, comparables aux officiers des US Army, Navy et Air Force, du Service de la santé publique, de la Garde nationale et du ministère des Anciens Combattants. Ce forum permet de discuter de la dentisterie générale, plus particulièrement de la dentisterie, des déploiements et de l'instruction militaires. Des officiers du CDRC ont occupé des postes de leadership au sein de l'AGD.



**American Board of General Dentistry**

L'American Board of General Dentistry (ABGD) est l'organisme ayant pour mandat de promouvoir les normes de connaissance élevées par l'intermédiaire des cours d'études supérieures et de renforcer les normes applicables à la pratique de la dentisterie générale. Il atteste et reconnaît publiquement ceux et celles qui ont fait preuve de connaissances et de compétences techniques exceptionnelles dans tous les aspects de la dentisterie générale. Afin d'être reconnu comme spécialistes cliniques au sein des FAC, les dentistes militaires doivent réussir les examens de l'ABGD après avoir suivi des



cours avancés en dentisterie générale d'une durée de deux ans. Depuis 1999, plusieurs membres anciens et actuels du Corps dentaire royal canadien ont siégé à l'ABGD en tant que directeurs, de directeurs adjoints ou d'évaluateurs.

### Commission de l'agrément dentaire du Canada

La Commission sur l'agrément dentaire du Canada (CADC) a été mise sur pied en 1988 par l'ADC à titre d'organisme autonome, responsable de l'agrément des programmes d'éducation en matière de soins dentaires, de spécialité dentaire et d'hygiène dentaire au Canada.



L'agrément est un processus d'examen par les pairs, non gouvernemental, qui vise à évaluer les programmes d'éducation et les services dentaires hospitaliers par rapport aux exigences nationales prédéterminées. La CADC agit comme partenaire auprès de la profession, des établissements d'enseignement et des établissements de santé afin de protéger et de promouvoir l'intérêt public par l'intermédiaire du processus d'agrément.

En 2012, elle a élaboré un programme d'agrément qui pourrait être appliqué aux cliniques dentaires du Corps dentaire royal canadien. En octobre 2012, le détachement dentaire Trenton est devenu la première clinique dentaire des FAC à être accréditée par la CADC.

### Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada

Le Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada, créé en 1965 en vertu d'une loi fédérale, a pour mission de

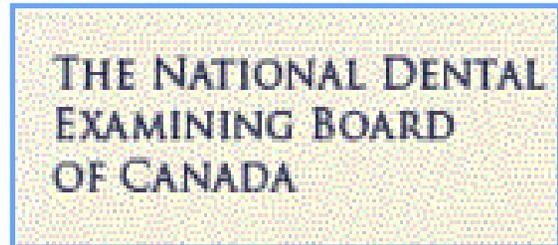


maintenir les normes élevées de pratique dans les différentes spécialités dentaires reconnues en soumettant à un examen les candidats admissibles au Fellowship décerné par le Collège, et en collaborant avec les intervenants afin d'établir des normes de formation, de pratique et de certification pour les spécialités dentaires.

Afin d'être reconnus au sein des FAC en tant que spécialistes en dentisterie clinique, les prosthodontistes, les parodontistes et les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale militaires doivent réussir l'Examen national des spécialités dentaires (ENSD) du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada. À l'heure actuelle, plus de 40 dentistes actifs ou retraités sont des Fellows du Collège. Le Corps dentaire encourage ses dirigeants actuels et futurs à contribuer aux principales organisations et institutions dentaires du Canada; à cette fin, six spécialistes dentaires en service des FAC participent aux activités du Collège, entre autres à titre d'examineurs pour l'ENSD. De nombreux autres examinateurs pour l'ENSD ont suivi leur formation spécialisée alors qu'ils étaient membres des FAC.

### Bureau national d'examen dentaire du Canada

Le Bureau national d'examen dentaire du Canada est l'organisme responsable d'établir



et de maintenir une norme de compétence nationale pour les dentistes au Canada. En 1951, l'ADC a invité les 10 organismes de réglementation dentaire provinciaux à se réunir afin de tenter d'élaborer un plan satisfaisant aux fins d'un bureau d'examen national. L'objectif consistait à fournir un moyen par lequel les membres de la profession pourraient, à l'échelle nationale, demander à bénéficier des privilèges liés à la pratique dans la province de leur choix. Cette rencontre a donné lieu, en 1952, à l'incorporation du Bureau national d'examen dentaire du Canada en vertu d'une loi fédérale. La loi fut appuyée par les 10 organismes de réglementation dentaire et l'ADC, et elle l'est encore aujourd'hui. À l'heure actuelle, plusieurs dentistes militaires du Corps dentaire royal canadien agissent à titre d'examineurs pour le Bureau national d'examen dentaire du Canada.

### Bureau national de la certification en hygiène dentaire



National Dental Hygiene Certification Board  
Bureau national de la certification en hygiène dentaire

Le Bureau national de la certification en hygiène dentaire (BNCHD) a été créé pour traiter une préoccupation prioritaire des hygiénistes dentaires du Canada. En 1982, l'ACHD commençait à chercher un processus de certification qui améliorerait la



transférabilité (la capacité des hygiénistes dentaires à obtenir un permis d'exercice dans toutes les provinces et tous les territoires canadiens) grâce à un certificat qui serait reconnu à l'échelle nationale. Le BNCHD a été créé en 1994 et s'est vu confier le mandat d'élaborer et d'administrer l'Examen de certification nationale en hygiène dentaire (ECNHD).

Le BNCHD offre un certificat basé sur les standards nationaux de formation et de pratique. Le Certificat national en hygiène dentaire est délivré aux personnes qui réussissent l'ECNHD, un examen écrit permettant d'évaluer si un candidat est prêt à entreprendre la pratique. Cela permet au titulaire d'obtenir l'inscription au registre ou le permis d'exercer dans la plupart des provinces canadiennes (le Québec n'exige pas l'ECNHD actuellement), pourvu que toutes les autres exigences imposées par les organismes de réglementation soient également respectées.

### Bureau national d'examen d'assistance dentaire

La profession d'assistant dentaire est réglementée dans toutes les provinces



canadiennes, sauf l'Ontario et le Québec. L'une des principales préoccupations de la communauté est la mobilité de la main-d'œuvre. Le certificat délivré par le Bureau national d'examen d'assistance dentaire (BNEAD) constitue une norme sur laquelle on fonde la compétence dans l'ensemble du Canada. Le BNEAD élabore et tient à jour des examens écrits et des évaluations de

pratique clinique, qui ont lieu quatre fois par année à différents endroits au pays. Pour ce faire, des bénévoles de la communauté des assistants dentaires doivent agir à titre de rédacteurs de questions au sein du comité de l'examen écrit et du comité d'évaluation de la pratique clinique, et à titre d'évaluateurs cliniques lors des évaluations de pratique clinique. Plusieurs membres du Corps dentaire ont participé aux activités du BNEAD en tant que rédacteurs ou évaluateurs d'examens pour le comité d'évaluation de la pratique clinique, et en tant qu'examineurs lors des évaluations de pratique clinique. L'Adjudant-chef (retraité) Dave Lamb est l'agent administratif en chef et le registraire du BNEAD.

### Gendarmerie royale du Canada

Même si l'on compte de nombreux cas où la police locale a demandé aux commandants de détachement dentaire de l'aider quant à l'identification dentaire médico-légale, c'est lors de l'enquête sur le vol 111 de Swissair que le Corps dentaire royal canadien et la GRC ont collaboré sur le plan organisationnel pour la première fois.



L'interaction organisationnelle s'est avérée très positive, et ce n'est que 12 ans plus tard, lors de l'intervention à la suite du séisme survenu à Haïti, que le Corps dentaire royal canadien et la GRC ont de nouveau travaillé ensemble. Après le déploiement à Haïti en petites équipes, en collaborant dans les quartiers généraux

opérationnels à Ottawa et à Montréal, et en coordonnant les fiches ante mortem par l'intermédiaire de la 1<sup>re</sup> Unité dentaire, détachement de Saint-Jean, les deux organisations ont constaté qu'il serait très avantageux d'établir un protocole d'entente officiel. Grâce au protocole d'entente, la GRC pourrait accéder rapidement aux ressources odontologiques médico-légales du SDFC, au besoin, et les deux organisations pourraient procéder à la formation et à la planification ensemble. Lors de la formation officielle de l'Équipe d'intervention en odontologie médico-légale des FC, les dentistes militaires du Corps dentaire royal canadien ont commencé à suivre des cours donnés par le Collège canadien de police, comme les cours Formation judiciaire après désastre et Plass Data. Cela n'avait pour but que de créer un lien plus étroit avec les Services des sciences judiciaires et de l'identité de la GRC. Sans tarder, la GRC a fait appel aux membres de l'Équipe d'intervention en odontologie médico-légale des Forces canadiennes et les a préparés à d'éventuelles missions à la suite du tremblement de terre qui a secoué Christchurch, en Nouvelle-Zélande, et du tsunami survenu au Japon. En 2012, cette équipe et le personnel déployé du Corps dentaire royal canadien ont participé, avec la GRC, à l'IVC à la suite de l'écrasement d'un avion de First Air au Nunavut. Encore une fois, en 2013, la GRC a demandé et reçu l'aide de l'équipe d'intervention dans le cadre de l'Op *Spearmint*, à la suite d'un acte terroriste en Afrique du Nord.



## Équipe d'intervention en odontologie médico-légale de la Colombie-Britannique / Bureau of Legal Dentistry de l'Université de la Colombie-Britannique

Le BOLD est un laboratoire

d'odontologie médico-légale de l'Université de la Colombie-Britannique. Son

personnel se consacre à temps plein à la recherche, à l'étude de cas et à l'enseignement dans le domaine de

l'odontologie médico-légale.

Le D<sup>r</sup> David Sweet et son équipe sont également responsables de l'Équipe d'intervention en odontologie médico-légale de la Colombie-Britannique, et des membres du Corps dentaire ont été sélectionnés pour participer à leurs séances de formation annuelles pendant un certain nombre d'années.

En 2010, le D<sup>r</sup> Sweet a créé un cours de cinq jours traitant précisément des besoins de l'Équipe de réponse en odontologie légale des Forces canadiennes. En 2013, le cours a pris de l'importance et est devenu le « International Military Forensic Identification Training course » [cours de formation sur l'identification judiciaire militaire internationale] et a été ouvert aux alliés de l'OTAN et de l'ABCA, dont certains l'ont maintenant adopté comme leur propre norme de compétence ou base de référence. Plusieurs membres, anciens et actuels, du Corps dentaire royal canadien ont enseigné sur ce sujet et donné d'autres cours civils en se fondant sur le BOLD.

BOLD



BC-FORT

## Comité consultatif fédéral des soins dentaires et Santé Canada

Un représentant du Corps dentaire royal canadien siège au Comité consultatif fédéral des soins dentaires (CCFSD), un comité regroupant des professionnels de la santé bucco-dentaire qui formule des conseils au Bureau du dentiste en chef et aux six ministères fédéraux qui fournissent directement des services de soins dentaires aux clients. Les conseils fournis par le CCFSD au Bureau du dentiste en chef et aux ministères fédéraux sont fondés sur les connaissances actuelles en dentisterie et tiennent compte des besoins des clients du programme dentaire fédéral en ce qui concerne la santé bucco-dentaire.

Le Corps dentaire royal canadien et Santé Canada, plus précisément le Bureau du dentiste en chef, entretiennent une relation symbiotique de longue date. Entre mars 2007 et février 2009, les dentistes militaires du Corps dentaire royal canadien ont examiné plus de 6 000 Canadiens, ce qui leur a permis de recueillir des données essentielles sur la santé bucco-dentaire de la population canadienne dans le cadre de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé. Les deux organisations collaboraient encore une fois dans le cadre d'un programme de sensibilisation lorsqu'une équipe de pratique du Corps dentaire royal canadien a fourni un soutien aux soins dentaires aux résidents du nord de l'agglomération de la baie Resolute qui n'étaient pas desservis. En 2011, dans le cadre de la contribution du Corps dentaire royal canadien à l'Op *Attention*, nos efforts ont été dirigés vers la création d'une trousse de formation pour les fournisseurs de niveau intermédiaire en vue d'accroître l'accès aux

soins de santé dentaire des soldats de l'Armée nationale afghane. Santé Canada a fourni au Corps dentaire royal canadien un cursus de formation en soins dentaires en bonne et due forme éprouvé tiré de ses programmes qui a déjà été utilisé par divers établissements d'enseignement au Canada. Le personnel du Corps dentaire royal canadien en déploiement a adapté ce cursus, en le mettant en œuvre avec succès au sein de l'Académie des sciences médicales des forces armées de l'Afghanistan.

## Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé



L'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMTS) offre aux décideurs du secteur de la santé les données probantes, les analyses, les conseils et les recommandations nécessaires à la prise de décisions éclairées. Le Corps dentaire royal canadien a mis à profit cette ressource précieuse dans le cadre de sa politique en matière de prise de décisions, garantissant ainsi que les soins de santé bucco-dentaire offerts à nos patients sont pertinents et fondés sur des données probantes. Nous avons également facilité la diffusion des renseignements de l'ACMTS à l'ensemble de la collectivité dentaire grâce aux analyses cliniques des officiers du Corps dentaire royal canadien des produits de l'ACMTS publiés dans les outils de médias en ligne de l'ADC.





## ***ANNEXES***



## BIBLIOGRAPHIE

Les sources de renseignements et la documentation suivantes se sont révélées très précieuses dans le cadre de la production de ce livre :

Association dentaire canadienne 1902-2002 – *Un siècle de service : Dentisterie militaire*, 5<sup>e</sup> partie, Ralph Crawford, 2002.

A-MD-007-089/JD-000, *Programme de soins dentaires des Forces canadiennes*, 18 mai 2004.

*L'histoire du Corps dentaire royal canadien*, Lieutenant-Colonel H. M. Jackson, MBE, ED, 1956.

*40 ans de progrès : Corps dentaire royal canadien et Service dentaire des Forces canadiennes*, Colonel (à la retraite) D. H. Protheroe, DFC, CD, 1989.

*Service dentaire des Forces canadiennes – 100 ans de service*, Colonel Scott Becker, CD, QHDS, et autres, 2004.

*The Royal Canadian Dental Corps Quarterly*

*The CFDS Quarterly*

Bulletin du SDFC

*The Dental Corps Communiqué du Corps dentaire*

*The RCDCA Newsletter*

Les sites Internet et intranet du ministère de la Défense nationale

## **Directeurs généraux du Service dentaire / Directeurs du Service Dentaire**

Colonel John Alexander Armstrong, CMG, CBE, ED,  
août 1915 – octobre 1919

Brigadier Frank Melville Lott, CBE, ED,  
septembre 1939 – janvier 1946

Colonel Dwight S Coons, OBE, MM, ED,  
février 1946 – septembre 1946

Brigadier Elgin McKinnon Wansbrough, OBE, MM, ED, CD, QHDS ,  
septembre 1946 – octobre 1958

Brigadier Kenneth Martin Baird, OBE, CD, QHDS,  
novembre 1958 – décembre 1966

Brigadier-général Bertram Patrick Kearney, MBE, CD, QHDS,  
décembre 1966 – juillet 1970

Brigadier-général Garth Cameron Evans, CD, QHDS,  
juillet 1970 - novembre 1973

Brigadier-général Lawrence Glenn Craigie, CD, QHDS,  
novembre 1973 - juillet 1976

Brigadier-général William Rae Thompson, CMM, OSJ, CD, QHDS,  
août 76 - juin 1982

Brigadier-général James Nelson Wright, CD, QHDS,  
juin 1982 - juin 1986

Brigadier-général John Frederick Begin, CD, QHDS,  
juin 1986 - juillet 1993

Brigadier-général Victor Joseph Lanctis, MB, CD, QHDS,  
juillet 1993 - août 1996

Colonel John Robert Ellwood Currah, CD, QHDS,  
août 1996 - juillet 2002

Colonel Scott Alan Becker, OMM, CD, QHDS,  
septembre 2002 – juillet 2010

Colonel James C Taylor, OMM, CD, QHDS  
juillet 2010 à aujourd'hui.



*Directeurs généraux du Service dentaire et Directeurs du Service dentaire  
du Corps dentaire royal canadien*



*Colonel James C Taylor  
2010 - present*



*Colonel Scott A Becker  
2002-2010*



*Colonel John RE Currah  
1996-2002*



*Bgén Victor J Lanctis  
1993-1996*



*Bgén J Fred Bégin  
1986-1993*



*Bgén James N Wright  
1982-1986*



*Bgén William R Thompson  
1976-1982*



*Bgén Lawrence G Craigie  
1973-1976*



*Bgén Garth C Evans  
1970-1973*



*Bgén Bertram P Kearney  
1966-1970*



*Brigadier Kenneth M Baird  
1958-1966*



*Brigadier Elgin M Wansbrough  
1946-1958*



*Colonel Dwight S Coons  
1946*



*Brigadier Frank M Lott  
1939-1946*



*Colonel John A Armstrong  
1915-1919*





Les insignes d'épaule portés par le personnel de la Branche des services dentaires

**Adjudants-chefs de la Branche dentaire**

Adjuc JM Mark Arbour, CD  
juillet 1992 - mai 1995

Adjuc Peter D Paige, CD  
mai 1995 - août 1996

Adjuc David B Lamb, CD  
août 1996 - novembre 1998

Adjuc Andrew T Baird, CD  
novembre 1998 - juin 2002

Adjuc M Lorraine Shirley, MMM, CD  
juin 2002 - fév 2004

Adjuc Leslie G Burton, CD  
avril 2004 - juillet 2006

Adjuc Patricia Leitch, CD  
juillet 2006 - décembre 2009

Adjuc MM Julie Beach, CD  
décembre 2009 à aujourd'hui



# *Adjudants-chefs de la Branche dentaire*



*Adjuc MM Julie Beach  
2009 - present*



*Adjuc Patricia Leitch  
2006 - 2009*



*Adjuc Leslie G Burton  
2004 - 2006*



*Adjuc M Lorraine Shirley  
2002 - 2004*



*Adjuc Andrew T Baird  
1998 - 2002*



*Adjuc David B Lamb  
1996 - 1998*



*Adjuc Peter D Paige  
1995 - 1996*



*Adjuc JM Mark Arbour  
1992 - 1995*





*Les insignes d'épaule portés par le personnel de la Branche des services dentaires*

### **Colonels Commandant du Corps dentaire royal Canadien et du Service dentaire des Forces canadiennes**

Brigadier Frank Melville Lott, CBE, ED  
1946 - 1955

Colonel George L Cameron, DSO, VD  
1955 - 1958

Colonel F John Edgecombe, OBE  
1960 - 1965

Brigadier Elgin McKinnon Wansbrough, OBE, MM, ED, CD  
1965 - 1970

Brigadier Kenneth Martin Baird, OBE, CD  
1974 - 1978

Brigadier-général Bertram Patrick Kearney, MBE, CD  
1978 - 1982

Colonel George Ross Covey, MBE, CD  
1983 - 1985

Brigadier-général William Rae Thompson, CMM, OstJ, CD  
1985 - 1990

Colonel John C Brick, CD  
1990 - 1995

Monsieur Jardine Neilson  
2000 - 2003

Lieutenant-colonel William A MacInnis, CD  
2003 - 2009

Colonel John Robert Ellwood Currah, CD  
2009 - 2011

Brigadier-général Victor Joseph Lanctis, MB, SBStJ, CD  
2011 à aujourd'hui



# *Colonels commandants du Corps dentaire royal canadien*



*Bgén Victor J. Lanctis  
2011 - present*



*Colonel John RE Currah  
2009-2011*



*Lcol William A MacInnis  
2003 - 2009*



*Monsieur Jardine Neilson  
2000 - 2003*



*Colonel John C. Brick  
1990-1995*



*Bgén William R. Thompson  
1985 - 1990*



*Colonel G. Ross Covey  
1983 - 1985*



*Bgén Bertram P. Kearney  
1978 - 1982*



*Brigadier Kenneth M. Baird  
1974 - 1978*



*Brigadier Elgin M. Wansbrough  
1965 - 1970*



*Colonel F. John Edgcombe  
1960 - 1965*



*Colonel G.L. Cameron  
1955-1958*



*Brigadier Frank M. Lott  
1946-1955*



## Décorations et nominations

### QHDS

1953 Brigadier Wansbrough  
 1953 Colonel JF Edgecombe  
 1956 Colonel LE Kent  
 1958 Brigadier KM Baird  
 1958 Colonel JP Whyte  
 1959 Colonel CS Lea  
 1960 Colonel HL Harris  
 1961 Colonel HR McLaren  
 1961 Colonel DW Henry  
 1963 Colonel IAL Millar  
 1963 Colonel JE Merritt  
 1964 Colonel CE Woods  
 1966 Brigadier-général Kearney  
 1967 Colonel GR Covey  
 1967 Lieutenant-colonel HJ Snidal  
 1970 Brigadier-général Evans  
 1970 Colonel LG Craigie  
 1973 Brigadier-général LG Craigie  
 1973 Colonel WR Thompson  
 1973 Colonel LR Pierce  
 1973 Colonel G MacDougall  
 1980 Colonel James Wright  
 1981 Colonel JM Donely  
 1981 Colonel LA Richardson  
 1983 Colonel JF Begin  
 1983 Colonel HW Brogan  
 1984 Colonel PR McQueen  
 1987 Colonel MN Deyette  
 1993 Brigadier-général Victor Lanctis  
 1996 Colonel John Currah  
 2002 Colonel Scott Becker  
 2011 Colonel James C Taylor  
 Dates inconnues:  
 Colonel CBH Climo  
 Colonel GB Shillington

### Médaille militaire (MM)

Brigadier EM Wansbrough OBE, MM, ED, CD  
 Colonel DJ Coombs OBE, MM, ED, CD



### Médaille de la bravoure (MB)

1989 Colonel Victor Lanctis, MB, CD



### Médaille du service méritoire (MSM)

2011 Lieutenant-colonel Mike Kaiser, MSM, CD



### The US Presidential Unit Citation

1951 Capitaine Frank Nesbitt,  
 Sergent Lloyd Flesher, Sergent B Gilbert



### Ordre du mérite militaire (CMM / OMM / MMM)

L'Ordre du mérite militaire a été créé afin de reconnaître à leur juste valeur le mérite particulier et le service exceptionnel des membres de la Force régulière et de la Réserve des Forces canadiennes.

1973 Adjudant-chef Mike O MacDonald, MMM, CD  
 1973 Adjudant-maître Colleen Torrens, MMM, CD  
 1980 Colonel HW Brogan, OMM, CD  
 1981 Brigadier-général WR Thompson, CMM, CD  
 1984 Adjudant-chef GG Albertson, MMM, CD  
 1984 Adjudant Hans-Karl Gapmann, MMM, CD  
 1985 Adjudant-maître TA James, MMM, CD  
 1988 Adjudant-maître WG Cudmore, MMM  
 1996 Lieutenant-colonel Ed Graham, OMM, CD  
 1996 Adjudant-chef M Lorraine Shirley, MMM, CD  
 2006 Adjudant-maître Mike Wilson, MMM, CD  
 2006 Lieutenant-colonel Kevin Goheen, OMM, CD  
 2007 Adjudant-chef Dan Giroux, MMM, CD  
 2009 Colonel Scott Becker, OMM, CD  
 2013 Colonel James Taylor, OMM, CD



**Officier de l'Ordre de l'Empire britannique (CBE, OBE, MBE)**

1916 Capitaine honoraire BL Neily, OBE  
 Major WJ Bentley, OBE  
 Capitaine John Hutchinson, MBE  
 Lieutenant honoraire Claude Brown, OBE  
 Major OK Gibson, OBE  
 Capitaine AW Winnet, OBE  
 1919 Colonel JA Armstrong, CBE  
 1945 Colonel John F Edgecombe, OBE  
 1945 Brigadier Frank Lott, CBE  
 1946 Brigadier Elgin Wansbrough, OBE  
 Brigadier KM Baird, OBE  
 Brigadier-général Kearney, MBE  
 Colonel WE Meldrum, OBE  
 1945 Colonel AT Roger, MBE  
 Colonel GR Covey, MBE  
 1946 Colonel DS Coons, OBE



**Distinguished Conduct Medal (DCM)**

Colonel BH Climo, DCM, ED, CD



**Ordre du Service distinguée (DSO)**

Major John F Blair, DSO  
 Capitaine GL Cameron, DSO  
 Capitaine honoraire JA White, DSO



**La Mention élogieuse du CEMD**

1992 Capitaine Glen Joyce  
 2009 Caporal-chef Andrea Plante  
 2012 Major Rachel Jetté



**Trophée W.R. Thompson**

1988 Adjudant-chef Gaylor  
 1989 Major LW Bailey  
 1990 Major Noel Audet  
 1992 Adjudant-maître DLB Bungay  
 1993 Capitaine Glen Joyce, Sergent Pam Keith  
 1994 Capitaine Michel Berger, Sergent Mario Duguay  
 1998 CFDS Forensic Team  
 1999 Capitaine Jason Comeau, Sergent Nora Larocque  
 2000 Capitaine Mike Moser, Sergent Cathy Dwyre  
 2001 Capitaine Eric Garand, Sergent Nora Larocque  
 2002 Capitaine Deidra McLean, Sergent Kim Haley  
 2003 Major Sylvie Lavoie, Major Steve Molyneaux, Major Carolyn Boyd, Adjudant-maître Julie Beach  
 2004 Adjudant-chef Leslie Burton  
 2005 Major Ellen Sim  
 2006 Major Claude Guimond, Caporal Amy Kowalysyn  
 2007 1re Unité dentaire  
 2010 Op HESTIA et Project COURAGE Team: Lieutenant-colonel Dwayne Lemon, Major Luc Langevin, Major Ellen Sim, Major Les Campbell, Major Tim Pohlman, Major Richard Groves, Major Jacques Girard, Capitaine Corey Felix, Capitaine Patrick Dorion, Capitaine Benoit Charette, Adjudant Guylaine Lamoureux, Caporal-chef Nathalie Robitaille, Caporal-chef Marie-Claude Brulotte  
 2011 Équipe d'IVC First Air: Major Rachel Jette, Caporal Kelly Zseder, Lieutenant-colonel Dwayne Lemon, Lieutenant-colonel Frank Hedley, Lieutenant-colonel J-P Picard, Major Genevieve Bussiere, Major Richard Groves, Major Sophie Toupin, Major Mario Mailhot, Adjudant Charles Burley  
 2013 Major Domenic Belcastro, Adjudant Shaun Molyneaux  
 2014 Santé Canada, l'Association dentaire canadienne, et les membres du CDRC ayant pris part à l'Op ATTENTION: Major Domenic Belcastro, Major Francois Theriault, Major Joe Franklin, Adjudant Shaun Molyneaux, Sergent Richard Ross, Sergent Jolene Mudicka, Lieutenant-Colonel Teo Russu, Major Richard Mansour, Major Mike Moser, Major Christine Holmes, Sergent Jody Snow, Caporal-chef Maude Yargeau, Sergent Kathleen Trottier, Lieutenant-Colonel Bruce Gerry, Major Joel Doucette, Major Jerome Sylvain, Sergent Karen Mackenzie, Major Ashley Mark, Capitaine Peter Walker, Caporal-chef Katrina Vasic



## Guerre de Corée

**nov 1950:** Capt F Nesbitt, Sgt DLG Flesher, Sgt WB Gilbert, Sdt WCH Sawyer

**1951:** Lcol GE Shragge, Maj RE Brown, Maj HS Lankin, Maj GC Evans, Capt WO Mulligan, Capt JM Donely, Capt LV Crowley, Capt JR Harms, Capt PS Sills, Capt JMR Gourdeau, Lt WJ Thompson, Adj AE Pritchard, Sgt MB Fisk, Sgt RG Stewart, Sgt RG Fortin, Sgt EE Davies, Sgt DD Casson, Sgt DA Winslow, Sgt VH Shaw, Sgt RC Vickers, Sgt S Madge, Sgt RH Daw, Sgt G Shand, Sgt EB Morse, Sgt M Kostyniuk, Sgt CA Chartier, Cpl WA Bennett, Cpl JG Finn, Cpl JA Fraser, Sdt JP Carrier, Sdt JR Yeates, Sdt EA Jermain

**1952:** Maj GR Covey, Maj ED Fraser, Maj WW Anglin, Maj AR Smith, Capt HR Kettlys, Capt LR Pierce, Capt JW Fletcher, Capt WR Thompson, Capt AG Andrews, Capt FB Lavoie, Capt HA Ferguson, Adj2 AM (Ben) Gareau, Sgt DR Piche, Sgt AJ Hughes, Sgt RR Clayden, Sgt ESW Moore, Sgt A Bourgeois, Sgt HC Bilbey, Cpl WFE Hutton, Sgt SL MacLean, Sgt WH Fourgere, Sgt JAR Shields, Sgt AR Borsholt, Sdt WE Hill, Sdt LW White, Sdt HJ Gethings, Sdt GI Costello, Sdt GW Adams, Sdt RH Palmer, Sdt JM Tapp, Sdt M Beauvais

**1953:** Lcol BP Kearney, Maj AR Ramsay, Maj SG Bagnall, Capt KM Thompson, Capt RA Gray, Capt HE McKenna, Capt TD Joslin, Capt P Veilleux, Lt DH Evans, Adj2 A Van Ryssel, SSgt DW Riddell, Sgt GW Murphy, Sgt B McLeod, Sgt L Lavictoire, Sgt BW Holtham, Sgt JR Card, Sgt MG Dean, Sgt FM Kennedy, Sgt C Johnston, Cpl JG Smart, Cpl JA Roberts, Cpl AF Semple, Cpl MM Fediuk, Cpl DP White, Sdt JE Clarke, Sdt WJ Parker, Sdt JF Kennedy

**1954:** Lcol WM Sinclair, Capt DH Skinner, Capt DH Protheroe, Capt JD Bourque, Capt AG Taylor, Capt WH Murray, Capt RL Villard, Capt WH Harrington, Lt IP Hunter, Adj2 N Curran, Sgt é-m VO Bergland, Sgt GF Keough, Sgt CA Young, Sgt FH Habart, Sgt T Hussey, Sgt MM Fediuk, Cpl GM Hemlow, Cpl JRA Deblois, Cpl KR Shappee, Cpl G MacCuish, Cpl AJC Gagnon, Cpl BM Roodman, Sdt G Cote, Sdt RV Lafrance, Sdt TJ Matheson

**juil 55-juil 56:** Maj JG Butler, Sgt JF Marchand, Cpl W Olynyk, Sdt JH Patterson

**juil 56-juil 57:** Capt Dombowsky, Sgt MD Crockett, Sgt RK Jones



# l'Égypte

## Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) au Moyen-Orient

### FUNU

**1956-1957:** Maj Paul Sills, Capt DE Williams, Sgt AD Brown, Sgt MM Fediuk, Sgt EE McFadden, Sgt JAM Mongeau

**1957-1958:** Maj Ross Kettlys, Capt KN Munro, Capt RG Perry, Sgt WJ Arnsby, Sgt CE MacDown, Sgt JM Tapp, Cpl RNJ Cordeau, Cpl GD Jollimore, Cpl RA Pentz

**1958-1959:** Major G MacDougall, Capt FC Buschlen, Capt JN Wright, Sgt BG Bush, Sgt DD Casson, Sgt HG Dean, Sgt AJ Tait, Cpl GR Jennings, Cpl RF Matheson, Cpl A Semple

**1959-1960:** Maj DJ Carmichael, Capt JS Davis, Capt LA Reynolds, Sgt MD Crockett, Sgt JV Minelli, Sgt G Shand, Cpl CC Eastwood, Cpl EA Jermain, Cpl RJ Lowery, Cpl JWW Broomfield

**1960-1961:** Maj JCE MacDonald, Capt BA Gaudet, Capt R Lanthier, SSgt AJC Gagnon, Sgt WG Harmer, Sgt NC Petersen, Cpl ADT Gardner, Cpl G MacCuish

**1961-1962:** Maj EJC Small, Capt FC Arpin, Capt RDH Bunt, SSgt EL Schell, Sgt JA Christiansen, Sgt HK Drawe, Sgt CM Martell, Sgt JIJ Boulanger, Sgt HEW Reid, Cpl EW Giles, Cpl JG MacPhee, Cpl AL Strub

**1962-1963:** Maj AL Kelland, Capt JOL Bourget, Capt GMD Conrad, SSgt DT Murley, Sgt G Dancer, Sgt J Dion, Sgt P Fox, Sgt GH Storms, Cpl PJ Dumas, Cpl DT Moran

**1963-1964:** Maj AL Kelland, Capt JLY Cyrenne, Capt RJ Paturel, SSgt HW Roberts, Sgt G Sapergia, Sgt G Schechosky, Sgt EPH Sprathoff, Cpl RB Johnson, Cpl RW MacDonald, Cpl B Vandervaart

**1964-1965:** Maj TC Gaudet, Capt JHG Charron, Capt AP Dailyde, Sgt WF Chase, Sgt AH Green, Sgt FJ Reid, Sgt R Shappee, Cpl B Hannay, Cpl TJ Herrett, Cpl WL Wylie

**1965-1967:** Maj GIJ Bisailon, Maj NH Andrews, Maj JCRR Roy, Capt RW Chernesky, Capt JA Nattress, Sgt é-m JE Raymond, Sgt ES Beattie, Sgt JH Kay, Sgt CSTC Sabine-Paisley, Sgt RH Stenabaugh, Cpl NAJ Eady, Cpl RS Lindsay, Cpl LI MacLean, Cpl DH McKay



### FUNU II

**nov 73-avr 74:** Maj HG Griesbach, Capt JJ Lemieux, Sgt Nelson Highfield, Sgt TR O'Mara, Sgt H McRae, Sgt WE Tweed

**Avr 74-oct 74:** Maj HJ Nadeau, Capt RJ Fennel, Sgt JJLL Ali Pouliot, Sgt J Cormie, Sgt PJ Mehler, Sgt GK MacDonald

**oct 74-avr 75:** Maj David Jones, Capt Marsh Garriott, Sgt GG Hildebrandt, Sgt GK MacDonald, Sgt WK Genereaux

**avr 75-oct 75:** Maj Ed Graham, Capt GR Bowes, Sgt DJ Hollins, Sgt P Fox

**oct 75-avr 76:** Maj JGRM Chagnon, Sgt GK MacDonald, Sgt TJ Parent

**avr 76-oct 76:** Maj P Wooding, Sgt HB Clifton, Sgt R Lindsay

**oct 76-avr 77:** Maj Justin MacNeill, Adj A Jack, Sgt Wayne Cudmore

**avr 77-oct 77:** A/Maj TR Melbourne, Sgt JM MacLean

**oct 77-avr 78:** Maj D Morrow, Sgt G Porteus

**avr 78-oct 78:** Capt Peter Lobb, Sgt C Rheault

**oct 78-avr 79:** Maj Bill Fallon, Sgt (GIDA) W Jackson

**avr 79-sep 79:** Capt Scott Stewart, Sgt JM MacLean



# Chypre

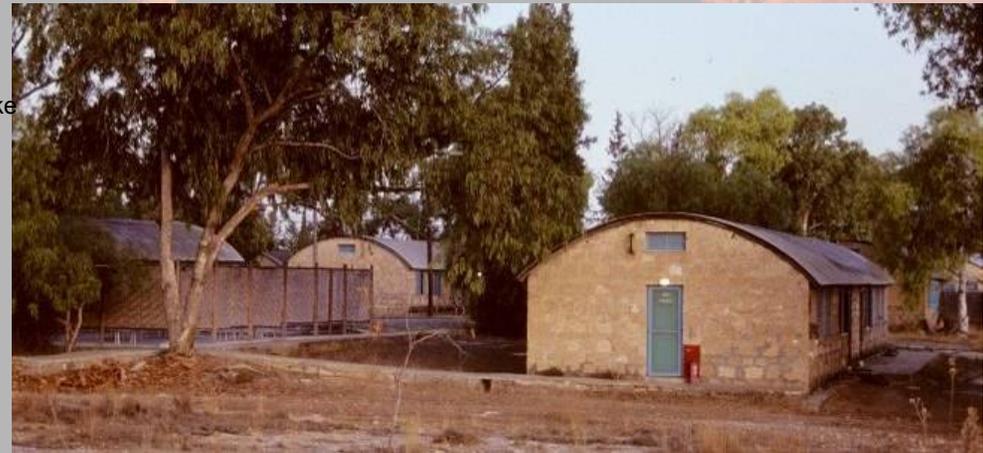
## Forces des Nations Unies à Chypre (UNFICYP), Op SNOWGOOSE

(données incomplètes).

mars 64-oct 64: Capt JML Rochefort, Sgt MD Crockett, Cpl JF Giroux  
oct 64-avr 65: Capt R MacDonald, Cpl TR O'Mara, Cpl RJ Rutledge  
avr 65-oct 65: Capt PS Wade, Sgt JAR Shields, Cpl DC Hughes  
oct 65-avr 66: Capt H Griesbach, Cpl Forward, Cpl Mandrusiak  
avr 66-oct 66: Capt GR Nye, Cpl A Pink, Cpl RG O'Dell  
oct 66-avr 67: Capt JO Strom, Cpl RS Black, Cpl PA Timmers  
avr 67-oct 67: Capt DG Wilson, Sgt Wilkinson, Cpl Phil Bosch  
oct 67-mars 68: Capt Jack Thompson, Sgt Bleakney, Cpl Cliff Beauchamp  
mars 68-oct 68: Capt HJ Nadeau, Sgt CBS Forsyth, Cpl RW Danyluck  
oct 68-avr 69: Capt Dion, Cpl Stanaboug, Cpl Bernier  
avr 69-oct 69: Capt Z Tuckums, Cpl GN Challenger, Cpl JRAR Desgroseilliers  
oct 69-avr 70: Capt BL Hart, Sgt HJF Hope, Cpl K McDonald  
avr 70-sep 70: Capt TJ Erskine, Sgt Red Kerr, Cpl Mitrikas  
sep 70-avr 71: Capt D Watson, Major Vic Lanctis, Cpl B Kilgrain,  
Sgt Roy Todd, Cpl D Calnen  
avr 71-oct 71: Capt John Steele, Sgt Paul Mehler, Sgt Chris Heather  
oct 71-avr 72: Capt Mike Pilon, Sgt Dick Innis, Sgt Mac Allen  
avr 72-oct 72: Capt Greg Ames, Sgt Bruce Hannay, Sgt Harry Ayerst  
oct 72-avr 73: Capt Paul Williams, Sgt Barrie Mackie, Sgt Dan Hardy  
avr 73-oct 73: Sgt Peck  
oct 73-avr 74: Capt DM Spencer, Sgt Ron Lindsay, Sgt Dave Griffiths  
avr 74-oct 74: Capt Ken Musselman, Sgt Earl Borden, Sgt Ed Barnes  
oct 74-avr 75: Capt Jud Delong, Sgt George Carscadden, Sgt Bob Ritchie  
avr 75-oct 75: Capt Gagnon, Sgt Hannah, Cplc Chasse  
oct 75-avr 76: Capt Mel Kropinak, Adj Don Hill, Cplc Skip Solomon  
avr 76-oct 76: Maj Ed Graham, Sgt Jerry Craig, Sgt Gary Bowser  
oct 76-avr 77: Capt Bays, Sgt Al Lambert, Cpl Joe Vasek  
avr 77-oct 77: Capt Grenier, Sgt Abfalter, Cpl Paquin  
oct 77-avr 78: Capt Ken MacDonald, Sgt Andy Baird, Sgt Bob Clarke  
avr 78-oct 78: Capt Eric Reid, Sgt Lou Petkov-Awramow,  
Sgt Pierre Laperle  
oct 78-avr 79: Maj Jim Stone, Sgt Larry Street, Cplc Joe Vasek  
avr 79-oct 79:  
oct 79-avr 80:  
avr 80-oct 80: Capt JP Ferland, Cpl Gignac  
oct 80-avr 81: Capt Jim Pyne, Sgt JGNW Moir  
avr 81-oct 81: Capt Bérubé, Sgt Morin  
oct 81-avr 82: Capt D Trempe, Sgt Côté  
avr 82-oct 82: Capt Martin Field, Sgt Dave Lamb



oct 82-avr 83: Major Paturel  
avr 83-oct 83: Capt Pelletier, Sgt Girard  
oct 83-avr 84:  
avr 84-oct 84: Maj K Gravitis, Adj W Skanes  
oct 84-avr 85: Capt Mark Mathews, Sgt RG Duffield  
avr 85-oct 85: Capt A Dallaire, Cpl P Kelly  
oct 85-avr 86: Capt AC Faith, Sgt H MacGillivray  
avr 86-oct 86: Capt WA Freeman, Sgt DG Bulloch  
oct 86-avr 87: Capt Robert Gillis, Sgt TG McGee  
avr 87-oct 87: Capt Poirier, Sgt Ashley  
oct 87-avr 88:  
avr 88-oct 88: Capt D Dion, Sgt I Kennedy  
oct 88-avr 89: Capt Jay MacKenzie, Sgt Wanda Paquin  
avr 89-oct 89: Capt Paul Jackson, Sgt Penny Harnett  
oct 89-avr 90: Capt Brenda Joy, Cpl Pam Keith  
avr 90-oct 90: Maj Ed Underwood, Sgt Linda Crowell  
oct 90-avr 91: Capt Mario Dumas, Cpl JLD Pelletier  
avr 91-oct 91: Capt EG McGrath, Sgt Maureen Caslake  
oct 91-avr 92: Capt Mark Prager, Sgt Dave Southall  
avr 92-oct 92: Capt Michel Maltais, Sgt Michelle Ashby  
oct 92-avr 93: Capt Richard Groves, Sgt Denis Tremblay  
avr 93-sep 93: Capt Marco Caminiti, Sgt JP Caron



## Ex-Yougoslavie (YO)

### Op HARMONY,

avr 92-oct 92: Capt Heather Keswick, Cpl Nora Larocque

nov 92-mai 93: Capt Kean, Cpl Broderick

mai 93-oct 93: Capt Denis Gagnon, Sgt Serge Gignac

### Op CAVALIER, FORPRONU

nov 93-mai 94: Capt Michel Berger, Sgt Mario Duguay

mai 94-oct 94: Capt Duncan Chambers, Sgt Lise Proulx

oct 94-mai 95: Capt Bruce Gerry, Sgt J-P Caron

mai 95-nov 95: Capt Tony Nguyen, Sgt Dan Giroux

### Op MANDARIN, FORPRONU

oct 93-avr 94: Capt Marc Couture, Sgt René Lacasse

mai 94-oct 94: Maj Gord Jones, Sgt Hebert

sep 94-fév 95: Capt Lee Chamberlain, Sgt Dave Bullock

fév 95-sep 95: Capt Steve Bureau, Sgt Mario Duguay

sep 95-déc 95: Capt Hein, Sgt St.Pierre

### Op ALLIANCE, OTAN IFOR

jan 96-juil 96: Capt Dwayne Lemon, Sgt Mike Wilson

juil 96-jan 97: Capt Martin Brochu, Sgt Dave Southall

### Op PALLADIUM, OTAN SFOR

jan 97-juin 97: Capt Charmaine Payne, Sgt Thibault

juin 97-déc 97: Capt Jean-Pierre Picard, Sgt Lise Boisjoly

déc 97-juin 98: Capt Claude Guimond, Sgt Carole Buxcey

juin 98-déc 98: Capt Alain Ouellette, Sgt Sylvain Luneau

jan 99-juil 99: Capt Carolyn Silver, Sgt Tim Morash

juil 99-fév 00: Capt Yanik Roussy, Sgt Mario Bizier

fév 00-sep 00: Capt Mike Moser, Cplc Cathy Dwyre

sep 00-fév 01: VK - Capt Mike Kaiser, MCpl Marilyn Ryan,

Zgon - Capt Colin Duffy, Cplc Sylvie Marcoux

mars 01-sep 01: Maj Francois Theriault, Sgt Dave Hall.

TAV: Capt Genevieve Bussieres, Sgt Richard Asselin

sep 01-avr 02: Capt Genevieve Bussieres, Sgt Richard Asselin

TAV: Capt Melanie Dumas, Sgt Roger Denault,

mars 02-oct 02: Capt Melanie Dumas, Sgt Roger Denault, Sgt Lacoursiere.

TAV: Capt Brad White, Sgt Brent Chaisson

sep 02-avr 03: Capt Brad White, Sgt Brent Chaisson.

TAV: Capt Rachel Jette, Cplc Andy Plante



Capitaine Annick Gingras &  
Sergent Andy Plante

mars 03-oct 03: Capt Rachel Jette, Sgt Andy Plante.

TAV: Capt Annick Gingras, Cplc Bill Norris

sep 03-mars 04: Capt Annick Gingras, Cplc Bill Norris.

TAV: Capt Simon Gauthier, Sgt Pierre Blanchard

Role 3 MMU Sgt-Maj - Adjum Leslie Burton

mars 04-sep 04: Capt Simon Gauthier, Sgt Pierre Blanchard

TAV: Capt Roch Messier, Sgt Maryse Binette

### Op GUARANTOR, FYR of Macedonia

jan 99-avr 99: Capt Jason Comeau, Sgt Nora Larocque

### Op KINETIC, OTAN KFOR (Kosovo)

juin 99-déc 99: Capt Ray Warmerdam, Sgt Chris Ingersol

déc 99-juin 00: Capt Tim Pohlman, Sgt Charlie Langlois



## Asie du Sud-Ouest et Afghanistan

### OP FRICTION, Op SCALPEL (*Guerre du Golfe*)

**sep 90-jan 91:** Capitaine Margaret Cupples, Sergent Chris Simpson  
Major Paul Demers, Corporal-chef Kim Smallman

**jan 91-avr 91:** Capitaine MP Lapointe, Sergent John MacKenzie  
Major JGRM Chagnon, Corporal Dan Giroux  
Major Blair Fleming, Corporal DA Tarchuk

### Op APOLLO

**oct 01-avr 02:** NCSM *Preserver*: Capitaine Eric Garand,  
Sergent Nora Larocque

**jan 02-août 02:** 3 PPCLI BG: Capitaine Deidra McLean,  
Sergent Kim Haley.

**mai 02-déc 02:** NCSM *Protecteur*: Capitaine Eugene Tang,  
Sergent Remi Desmarais

### Op ATHENA I (Kabul)

**juil 03-fév 04:** Lieutenant-colonel Martin Field, Sergent Linda White.  
TAV: Major Alain Ouellet, Sergent Josée M Dubois

**jan 04-sep 04:** Major Alain Ouellet, Sergent Josée M Dubois.  
TAV Lieutenant-colonel Michel Maltais, Corporal-chef Sylvia Meade

**août 04-fév 05:** Major Robert Hart, Sergent Duane Forward.  
TAV Major Martin Brochu, Sergent Tom Johnson

**jan 05-août 05:** Major Ray Warmerdam, Sergent Tom Johnson.  
TAV Major Glenda Ross, Sergent Angie Martineau

### Op ATHENA Phase II (Kandahar Airfield)

**juil 06-mars 07:** Major Annie Larouche, Adjudant Jacques Tremblay.  
TAV Major Mario Mailhot, Sergent Val Moore

**fév 07-août 07:** Capitaine Richard Mansour, Sergent Leah Marche,  
Corporal-chef Sylvia Meade, Corporal-chef Crystal Cool,  
Corporal-chef Jordana Malone, Corporal Misty Finnermore.  
TAV Capitaine Simon Abbey

**août 07-fév 08:** Major Terry Ratkowski, Major Alain Ross,  
Capitaine Laurent Richard, Corporal-chef Alain Belhumeur,  
Corporal-chef Andrea Plante, Corporal-chef Nathalie Hancock,  
Corporal Tricia Soucy-Phillips, Corporal Sandra Pardy.  
TAV Major Claude Guimond, Capitaine Sandra West,  
Corporal-chef Paquette, Corporal-chef Leona Kerr



Capitaine Nathan Elliot et  
Sergent Melissa Pomeroy

**fév 08-août 08:** Major Francois Theriault, Capitaine Luis Dasilva,  
Sergent Shawna Thornhill, Corporal-chef Louise Thomson, Corporal Kachur,  
Corporal Jennifer Lyons.  
TAV: Major Raegan Meadows, Major Claude Guimond,  
Corporal Gillian Nadeau (à deux reprises)

**août 08-fév 09:** Major Tim Barter, Corporal-chef France Forget,  
Corporal-chef Sherri MacEachern.  
TAV: Major Luc Langevin, Sergent Glenn Miller, Corporal-chef Christine Jack

**mars 09-oct 09:** Major Antonella Trache, Major Terry Ratkowski,  
Capitaine Gerald Morissette, Sergent Nathalie Veilleux,  
Corporal-chef Carlo Belanger, Corporal Richard Ross, Corporal Line Siconelly.  
TAV Capitaine Sophie Toupin, Corporal Gillian Kelly

**oct 09-mai 10:** Major Claude Guimond, Major Francois Theriault,  
Major Mike Kaiser, Capitaine Kerr Williamson, Capitaine Ryan Sinotte,  
Adjudant Todd Sinclair, Corporal Christine Ivanovs,  
Corporal-chef Andrea Izzard, Corporal Michelle Nantel.  
TAV: Sergent Scott Swindells



## Asie du Sud-Ouest et Afghanistan

**mai 10-nov 10:** Capitaine Louis-Simon Roy, Capitaine Nathan Elliott,  
Sergent Melissa Pomeroy, Corporal Stacey Williamson, Corporal Michelle Parnell.  
TAV: Sergent Glenn Miller, Corporal-chef Misty Finnamore

**nov 10-juil 11:** Major Annick Gingras, Major Trena Reeve, Major Antonella Trache,  
Major Francois Theriault, Major Sandeep Dhesi, Capitaine Benoit Caouette,  
Sergent Manon Mailhot, Sergent Suzanne Jean, Cplc Marie-Claude Brulotte,  
Cpl Katie Tracey.  
TAV: Cplc Marie-Claude Desharnais

**juil 11-déc 11:** Colonel Kevin Goheen, Major Frédérick Ferron, Major Éric Garand,  
Sergent Amber Medcalfe, Cpl Shannon Steinke.  
TAV: Lcol Glenda Ross, Sergent Dawn Reid

### Op ARCHER (Kandahar)

**août 05-mars 06:** Major Ellen Sim, Sergent Chuck Burley.  
TAV Major Les Campbell, Sergent Angie Martineau

### Op ATHENA II (Kandahar Airfield)

**fév 06-sep 06:** Major Costa Batsos, Major Claude Guimond, Adjudant-chef Lorraine Shirley,  
Sergent Andy Plante, Corporal Amy Kowalisyn  
TAV: Major Sandra Labbé, Adjudant Anna Aldrich

**Aug 08 - Feb 09:** Adjudant-maître Mike Wilson

### Op ALTAIR (Bahrain) HMCS *Protecteur*:

**avr 08-oct 08:** Capitaine David Lalande, Sergent Bill Norris, Adjudant Richard Asselin

### Op ATTENTION (Mission de formation de l'OTAN - Afghanistan)

**juil 11-fév 12:** Major Dominic Belcastro, Major Francois Theriault, Sergent Shaun Molyneaux,  
Major Joseph Franklin, Corporal-chef Richard Ross, Corporal-chef Jolene Mudicka

**fév 12-oct 12:** Major Teo Russu, Sergent Jody Snow, Major Christine Holmes, Corporal Maude Yargeau,  
Major Richard Mansour, Major Mike Moser, Corporal-chef Kathleen Trottier

**nov 12-juin 13:** Major Joel Doucette, Lieutenant-colonel Bruce Gerry, Corporal-chef Karen MacKenzie,  
Capitaine Jerome Sylvain

**juin 13 - oct 13:** Major Ashley Mark, Capitaine Peter Walker, Corporal-chef Katrina Vasic



# Déploiements avec la US Navy



## Pacific Partnership

### 2006 USNS *MERCY*

Capitaine Tim Pohlman, Sergent Marlene Bouchard, Capitaine Dominic Belcastro, Caporal-chef Guylaine Lamoureux, Capitaine Benoit Caouette, Caporal-chef Sherri MacEachern

### 2007 USS *PELELIU*

Capitaine Joel Doucette, Adjudant Cliff Gilholm, Capitaine Richard Dickinson, Adjudant Carole Buxcey, Capitaine Robert Gadza, Adjudant Patti Powell

### 2008 USNS *MERCY*

Capitaine David Lee, Sergent Lisa Sheppard, Major Trenna Reeve, Caporal Laura Clark

### 2009 USS *ROBERT E BYRD*

Capitaine Jason Yee, Caporal Lori Nason, Capitaine Jason Felix, Caporal Katerina Vasic

### 2010 USNS *MERCY*

Capitaine Jeff Hall, Caporal Lori Scanlan, Major Dean Gresco, Caporal-chef Eileen Kenny, Capitaine Isabelle Plasse, Caporal Marc Robert

### 2011 USS *CLEVELAND*

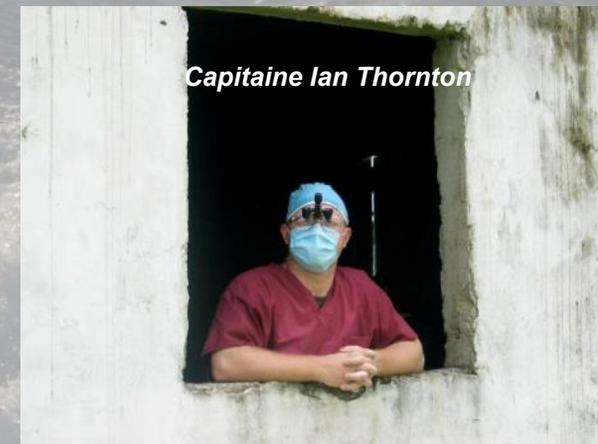
Capitaine Peter Walker, Capitaine Tiffany Kisway, Caporal Tracy Faught, Caporal Caroline Winters, Capitaine Jennilee Jamison, Capitaine Steffan Thomas, Caporal Elizabeth Hubley, Caporal Wendy Krause

### 2012

Sergent Wanda Gulliford, Caporal-chef Michell Nantel, Sergent Stacy Hollands, Caporal-chef Kathryn Leblanc

### 2013 USS *PEARL HARBOR*

Major Sophie Toupin, Capitaine Withney Dagrain, Sergent Suzanne Jean, Sergent Corrinne Burghardt, Sergent Bonnie Bailey, Caporal-chef Katie Tracey, Caporal Mélodie Dube-Belanger, Caporal Robert Lamontagne, Caporal Kristina McEachern, Sergent Bugslag à bord de l'UMAS *TOBRUK*





# Déploiements avec la US Navy

## 2003 USNS MERCY CJ MedEx MARPAC

Capitaine Eugene Tang, Sergent Remi Desmarc  
Major Michel Maltais, Sergent Cliff Gilholm,  
Major Terry Vankka, Sergent Lisa Sheppard

## 2004 USNS COMFORT CJ MedEx MARLANT

Major Lee Chamberlain, Caporal Crystal Feltma

## 2005 BALTOPS USS TORTUGA

Major Mike Moser

## 2007 USS NASSAU (Mediterranean)

Capitaine Raymond Liew, Sergent Todd Sinclair



Capitaine Isabelle Plasse,  
Continuing Promise 2011



Major Mike Moser

## Continuing Promise

### 2006 USNS COMFORT

Capitaine Jodi Shaw, Sergent Scott Swindells

### 2007 USNS COMFORT

Major Tim Barter, Caporal-chef Marie-Claude Desharnais,  
Capitaine Mark Hopkins, Caporal Julie Belisle,  
Capitaine Aaron Cooper, Caporal-chef Wanda Gulliford,

### 2008 USS KEARSAGE

Capitaine Mehmet Danis, Sergent Arsenaault, Capitaine Ian Thornton,  
Sergent Scott Swindells, Capitaine Barbara Brigidear,  
Caporal Lucienne Ouellette

### 2009 USNS COMFORT

Major Colin Duffy, Caporal-chef Bonnie Bailey, Capitaine Dominik Rudecki, Caporal Valerie Morin,  
Major Don Trider, Caporal Sandra Pardy

### 2010 USS IWO JIMA

Capitaine Davin Schmidt, Caporal Angela Smid, Capitaine Jeanette Johnson, Caporal Daniel Oake,  
Capitaine Peter Walker, Caporal Martina Resendiz-Lira

### 2011 USNS COMFORT

Capitaine Amir Mahmood, Caporal-chef Eileen Kenny, Capitaine Isabelle Plasse,  
Caporal Maude Yargeau, Capitaine Alexandre Vo, Caporal-chef Joan Flecknell



Le capitaine Domenic Belcastro  
performe une extraction



## Autres opérations et exercices internationaux

### Op DELIVERANCE, Somalie

décembre 1992 - avril 1993

**CAR:** Major Ed Karpetz  
Caporal Mario Maggiolo

**HMCS Preserver:**  
Capitaine Glen Joyce  
Sergent P Keith



### Op HALO, Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH)

juin-août 04:

Capitaine Kevin Warner  
Sergent Marlene Bouchard



### Op TOUCAN, East Timor

UN Assistance Mission in East Timor  
September 1999-February 2000:

Capitaine Terry Ratkowski  
Sergent Bill Cantwell



### Ex NEW HORIZONS 2011, Haïti

Capitaine Cyndie Dallaire-Giroux  
Capitaine Louis-Simon Roy  
Capitaine Jerome Sylvain  
Capitaine Withny Dagrain  
Capitaine Mathieu Carrier

### Op SPEARMINT, DVI Algérie 2013

Major Genevieve Bussière  
Major Trena Reeve

*Mention élogieuse du Commandant*



### Project Courage, IVC en Haïti

January-March 2010:

Major Ellen Sim  
Major Les Campbell  
Major Tim Pohlman

### Op HESTIA, Haïti

jan 10-mars 10:

Major Luc Langevin  
Adjudant Guylaine Lamoureux  
Caporal-chef Marie-Claude Brulotte  
Caporal Nathalie Robitaille



### Ex NEW HORIZONS 2014, Belize

Sergent Tammy Ross  
Caporal-chef Glenn Keefe  
Caporal Tania Cogswell

### Op CARIBE 2014

Capitaine Steffan Thomas  
Sergent Richard Ross



## Opérations nationales

### Op SALON, Oka, août 1990 - octobre 1990

Major James Taylor, Major LW Bailey, Lieutenant-colonel HW Garland, Capitaine Denis Gagnon, Capitaine TW Hogan, Capitaine Michel Maltais, Capitaine JA Rioux, Capitaine Tony Nguyen, Adjudant-maître JHG Gosselin, Adjudant-maître WM Skanes, Adjudant JLT Leclerc, Caporal JM Champagne, Caporal Dan Giroux, Caporal JA Montgomery, Caporal JF Belanger, Caporal JLB Aubin, Caporal BP Hanlon, Soldat MM Binette, Soldat CM Yeo

### Op ASSISTANCE, Winnipeg Flood, mai 1997

Capitaine Dan Stuart, Caporal Martin

### Op PERSISTENCE, Écrasement du vol 111 de la Swissair, septembre - novembre 1998

Colonel John Currah,  
Lieutenant-colonel Scott Becker,  
Lieutenant-colonel Martin Field,  
Lieutenant-colonel Gord Jones,  
Lieutenant-colonel Robert Hart,  
Major Tom Anderson, Major Jerry Collins,  
Major Gary Ford, Major Gray Lysechko,  
Major Neil MacArthur,  
Major Ray MacGillivray, Major Eric Reid,  
Major Tony MacIsaac, Major James Taylor,  
Capitaine Cynthia Aita,  
Capitaine Jason Comeau,  
Capitaine Colin Duffy,  
Capitaine Richard Groves,  
Capitaine Glenda Ross,  
Capitaine Dan Stuart, Capitaine AC Whiting,  
Adjudant-maître John MacKenzie,  
Adjudant Julie Beach,  
Sergent JG Beaudet, Sergent Charles Langlois, Sergent JP Caron,  
Sergent Linda Crowell, Sergent Carole Buxcey, Sergent Nora Larocque,  
Sergent Sharlene Tracey, Sergent Steve Ells, Sergent Tim Morash,  
Sergent Beth Dubreuil, Sergent LJM Youden, Caporal Brenda Galbraith,  
Caporal Cheryl Spring, Caporal Dave Hall, Caporal France Lebel,  
Caporal Jacqueline Steeves, Caporal Leah Marche, Caporal Marty Raymond,  
Caporal Sylvie Marcoux, Caporal Marilyn Ryan, Caporal Shawn Molyneaux,  
Caporal Tanya Gaudon, Caporal Tim Jordan, Caporal Todd Hall



### Op RECUPERATION, Tempête de verglas, janvier 1998

Major Greg Austin, Capitaine Mike Moser, Capitaine Carolyn Silver, Capitaine Yannik Roussy, Capitaine Ellen Sim, Adjudant Mark Horodecky, Sergent Sylvain Luneau, Caporal-chef Deslauriers, Caporal Cathy Dwyre, Caporal Mario Bizier, Caporal Cynthia Powell, Caporal Todd Sinclair

### Op PARASOL, Kosovar Refugees, avril - mai 1999

Major Tony Nguyen, Major Alain Ouellet, Capitaine Mike Kaiser, Caporal-chef Deslauriers, Caporal-chef Reardigan, Caporal Hagglund, Caporal Todd Sinclair

### Op PEREGRINE, août - septembre 2003

Major Costa Batsos, Sergent Sylvie Marcoux, Caporal-chef Andrea Plante, Caporal Nathalie Sauvageau

### Op PODIUM, Jeux olympiques de Vancouver, janvier - février 2010

Capitaine Jeff Hall, Sergent Dawn Ingram

### DVI First Air 6560, août 2011

Major Rachel Jette, Caporal Kelly Zseder, Lieutenant-colonel Dwayne Lemon, Lieutenant-colonel Frank Hedley, Lieutenant-colonel J-P Picard, Major Genevieve Bussière, Major Richard Groves, Major Mario Mailhot, Major Sophie Toupin, Adjudant Charles Burley



## **Insigne de coiffure, insigne de col et drapeau de la Branche des services dentaires**

*Approved*  
*Elizabeth R*



Dental Branch

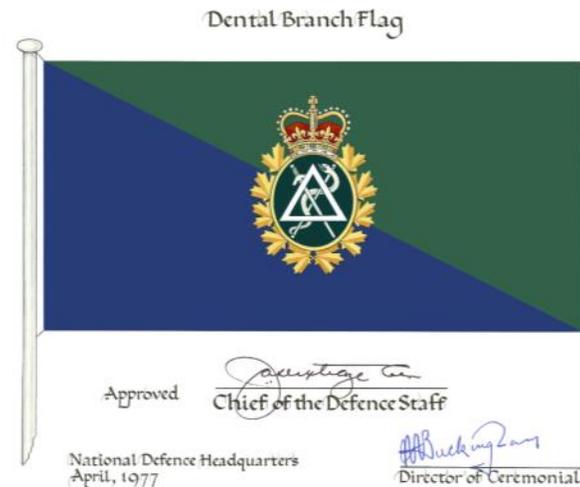
Canadian Forces Headquarters  
March 1969

*AB Buckley*  
Director of Ceremonial

L'insigne de coiffure de la Branche des services dentaires figure à gauche et sur le drapeau de la Branche des services dentaires ci-dessous. L'insigne de coiffure est porté sur l'uniforme de tous les grades. L'insigne de col se porte sur les côtés gauche et droit en plaçant les serpents vers l'intérieur et est le même pour tous les grades.

Voici la description de l'insigne : « À l'intérieur d'une couronne de feuilles d'érable d'or stylisées, une cartouche d'or de sinople lisérée présente le bâton d'Asclépios et une épée de chevalier croisé formant un sautoir d'argent devant lequel est placé le symbole grec du delta d'argent, le tout orné de la Couronne royale au naturel ».

Le colonel GR Covey a clairement décrit son importance dans le RCDC Quarterly de janvier 1970 : « La couronne de feuilles d'érable d'or stylisées indique son origine canadienne, et bien que l'insigne comporte 10 feuilles, celles-ci ne représentent pas intentionnellement les 10 provinces, mais sont stylisées puisque la feuille sur le drapeau canadien est stylisée. La cartouche d'or ou l'anneau d'or n'a pas de signification particulière, et vise à contenir la figure. La figure contient trois parties. D'abord, elle comprend le bâton d'Asclépios, c'est-à-dire un bâton entrelacé d'un unique serpent, qui figure dans des représentations anciennes d'Asclépios, le dieu de la médecine. Comme il s'agit du seul vrai symbole des arts de la guérison, il présente de façon appropriée la dentisterie comme l'une des sciences de la guérison. L'épée de chevalier représente quant à elle l'environnement militaire du Service dentaire des Forces canadiennes (SDFC). Ensuite, le delta est la quatrième lettre de l'alphabet grec, et représente la dentisterie dans cet emblème. Enfin, la Couronne royale surmonte le tout et témoigne de l'allégeance à la reine. Notons aussi l'importance de la conception de l'insigne, qui conserve les grandes lignes de l'insigne du Corps dentaire royal canadien et assure ainsi une certaine continuité. De plus, la figure est une adaptation du symbole de dentisterie récemment approuvé de l'Association dentaire canadienne. Comme les services dentaires pour tous les éléments des Forces canadiennes continueront d'être fournis à partir d'une unique source, la figure est vraiment distinctive. » [Traduction]





*Commentaire de l'auteur :*

*J'aimerais remercier l'Association du Corps dentaire royal canadien et reconnaître leur appui substantiel dans la réalisation de cet ouvrage. En effet, l'équipe de direction de l'Association du corps dentaire royal canadien m'a fourni une aide inestimable lors de la recherche et de la vérification des faits propres aux événements historiques.*

*J'aimerais aussi reconnaître les contributions importantes du personnel du Directeurat et du Quartier général régimentaire en ce qui a trait à la recherche du contenu, à la traduction ainsi qu'à la revue du document manuscrit de ce livre.*

*Les historiques passés du Corps dentaire, rédigés par le Lieutenant-colonel HM Jackson et le colonel Hap Protheroe, couvrent la période antérieure à 1985 en détail. Le présent ouvrage porte principalement sur la période suivant 1985, et je me suis grandement fié à leurs ouvrages dans mon résumé de l'historique antérieur à 1985.*



Le Major Richard Groves s'est enrôlé dans les Forces armées canadiennes en 1975 au Royal Roads Military College à Victoria (Colombie-Britannique). Après avoir obtenu son diplôme du Collège militaire royal à Kingston en 1979, il a servi comme officier des transmissions à Calgary, dans l'UNFICYP à Chypre, à la SFC Masset et à la SFC Alert.

Retenu pour le Programme militaire d'études dentaires en 1985, Major Groves a obtenu son diplôme du Collège dentaire de l'Université de la Saskatchewan en 1990. Il a ensuite servi en tant que dentiste militaire de ligne à Shilo, à Chypre, à Petawawa et à Trenton. Après avoir été promu major en 2001, il a été affecté à la BFC Borden en tant que cmdt de la compagnie de traitement à l'ESDFC, puis à la direction du Service dentaire en tant qu'officier d'état-major chargé des politiques en 2003.

Pendant qu'il était à la direction du Service dentaire, le Major Groves a rempli diverses fonctions secondaires intéressantes, y compris conseiller en odontologie judiciaire, rédacteur du bulletin du service, webmestre de la direction, officier de liaison avec l'ACDRC, et directeur de projet pour le SISFC. En outre, il a écrit un livre relatant l'histoire du Corps dentaire qui a été présenté au colonel-en-chef du CDRC en 2006.

Le Major Groves a reçu une mention élogieuse du directeur en 2005 pour son travail de mise à niveau et de modernisation des OSDFC et de nouveau en 2008 pour sa contribution à l'opération RESTORE du SDFC. Par ailleurs, il a fait partie de trois équipes qui ont remporté le trophée WR Thompson : l'équipe d'odontologie judiciaire du SDFC pour la catastrophe du vol 111 de Swiss Air en 1998, l'équipe d'IVC du projet COURAGE, à Haïti, en 2010 et l'équipe d'IVC de la catastrophe du vol de First Air en 2011.

En 2014, le Major Groves a été choisi pour être le nouveau président de l'Association du Corps dentaire royal canadien.

